TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 446 — 24 PAGES — JEUDI 31 AOUT 1978

L'augmentation du déficit commercial américain entraîne une forte baisse du dollar

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 28 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LE COUP DE THÉATRE DU TCHAD

Un adversaire de la Libye

Rallié depuis plusieurs mois au régime du général Malloum, qui, il y a trois ans, exprimait déjà l'espoir de « l'intégrer dans la communauté tchadienne », M. Hissène Habré devient premier ministre à N'Djamena. La France qui, depuis deux ans, œuvre à faciliter la réconciliation des ethnies, aura besoin de beaucoup de sérénité pour faire mine d'oublier l'ancien chef des rebelles toubous, qui la soumit naguère à un chantage, et d'apprécier le rôle d'un dissident venant renforcer un pouvoir que Paris souhaite conforter.

Dans une Afrique où les retournements de situation sont fréquents — comme vient de le montrer le rapprochement entre l'Angola et le Zaïre, dont la brouille avait conduit au bord de la guerre, — les événements du Tchad sont à peine surprenants. Sont-ils de nature à faire sortir cet Etat déchiré de la situation dramatique dans laquelle l'ont placé un longue guerre civile et l'opposition constante sous cette latitude entre populations du Nord et du Sud ? Au-delà des mauvais souvenirs laissés en France par M. Hissène Habré, c'est à cette seule question qu'on assure s'intéresser à Paris.

Sur le plan strictement « militaire », la réponse serait certainement négative. M. Hissène Habré ne représente actuellement que lui-même et un très petit groupe d'anciens compagnons. Sur le terrain, il ne dispose plus depuis plusieurs mois des « forces armées du Nord » dont il se prétend toujours le chef. C'est son ancien adjoint, devenu son adversaire, M. Goukouni Oueddeï, qui mène effectivement la rébellion.

Toutefois, sur le plan politique, l'opération qui vient de se dérouler à N'Djamena serait plutôt positive pour le général Malloum et son gouvernement. En renonçant au gouvernement direct par une équipe « militaire » et en créant pour Hissène Habré le poste de premier ministre, qui n'existait pas, le chef de l'Etat tchadien frappe l'opinion. Il démontre en outre que la domination des « Noirs du Sud » n'est pas sans partage et que les citoyens déshérités du Tibesti ont désormais un rôle à jouer dans la direction des affaires. Son geste a, à cet égard, un impact psychologique qui peut ne pas être négligeable.

La Libye, qui occupe toujours en territoire tchadien la « bande d'Aouzou » est mise par ailleurs dans une situation difficile. C'est elle qui anime et dirige de plus en plus ouvertement, avec d'évidentes arrière-pensées annexionnistes, la rébellion tchadienne. M. Goukouni Oueddeï ne prend aucune initiative sans son aval, et n'est par parvenu à s'imposer comme le dirigeant d'un soulèvement national. Or M. Hissène Habré, farouchement nationaliste et partisan du maintien de l'intégrité du territoire tchadien, fait figure d'ennemi numéro un du président Kadhafi.

Dans un tiers-monde où l'émotion de la France lors de l'affaire Claustre a paru excessive, l'ancien chef des rebelles toubous peut en outre apporter au régime de N'Djamena une caution « révolutionnaire » et « progressiste » dont il a le plus grand besoin. L'attribution récente d'une importante aide irakienne au Tchad prouve qu'à cet égard le général Malloum est parvenu à sortir de son isolement.

Toutefois, même si la rébellion très divisée ne s'est pas manifestée depuis deux mois et semble actuellement « bloquée » par l'intervention de l'armée française, il est bien évident que la « charte fondamentale » mise en place au Tchad ne règle aucun problème de fond et qu'une véritable réconciliation nationale y est encore bien éloignée.

M. Hissène Habré ancien chef des rebelles toubous est nommé premier ministre

Dans le cadre des nouvelles institutions du Tchad, M. Hissène Habré, l'ancien chef des rebelles toubous du Tibesti, qui fut responsable de l'enlèvement et de la détention de Mme Françoise Claustre, a été nommé premier ministre, chargé de former un gouvernement d'« union nationale », a-t-on annoncé mardi 29 août à N'Djamena. Le général Félix Malloum, désigné de son côté comme président de la République, a prêté serment le même jour au cours d'une cérémonie officielle. Le général Malloum, chef de l'Etat depuis le 13 avril 1975, était jusqu'alors président du conseil supérieur militaire.

Une Charte fondamentale a été publiée à N'Djamena. Cette Charte, qui compte cinquante-trois articles, prononce la dissolution du conseil supérieur militaire, du gouvernement provisoire et du « conseil de commandement des forces armées du Nord », dont M. Hissène Habré était le chef.

Le nouveau premier ministre est connu pour son hostilité à la Libye, dont il a dénoncé récemment à plusieurs reprises les « visées annexionnistes » dans le nord du Tchad.

L' « affaire » est vraiment terminée...

L'ancien geôlier de l'affaire Claustre chef du gouvernement — vraisemblablement avec l'aval de l'Elysée — d'un pays allié et ami de la France ? L'hypothèse eût paru d'un mauvais goût saugrenu à l'époque où, devant leur poste de télévision, des millions de Français suivaient sur le visage lisse d'une jeune femme la montée irrépressible des larmes. Il n'y a pas si longtemps, en septembre 1975... *« Je garderai sans doute la vie, mais je serai folle au bout de trois ans... Nous avons été laissés dans l'abandon, la lâcheté, le mensonge... Une journée, une journée... J'essaie de ne penser à rien. J'attends, j'étouffe... »*

Depuis seize mois déjà l'ethnologue enlevée le 21 avril 1974 à Bardaï, dans le Tibesti, vivait le cauchemar que quelques minutes d'images de sable et de sel faisaient partager à tout un pays. Elle ne devait être libérée que le 30 janvier 1977, grâce à l'entremise du président Kadhafi et après que M. Hissène Habré eut perdu son *« commandement de l'armée du Nord »* au profit d'un homme avec qui la discussion pouvait enfin vraiment s'engager.

Un drame national

Au cours de ces trente-trois mois de tractations souvent pitoyables et toujours vaines, s'était alors noué — jusqu'à l'heureuse solution à laquelle on ne parvenait pas à croire — l'un des rares drames qui eût profondément ému la sensibilité nationale.

Certes, bien des tragédies — famines, massacres, convulsions sanglantes — étaient de plus grande conséquence que celle-là. Dans l'affaire tchadienne elle-même, l'assassinat du commandant Galopin, *« exécuté »* par le futur premier ministre de N'Djamena, au terme d'une parodie de procès le 4 avril 1975, était plus révoltant qu'une détention, fût-elle longue, dure et incertaine. Mais en Mme Claustre et son attente sans espoir, tout était propre à atteindre l'opinion dans ses profondeurs.

Les vieilles angoisses blanches devant une Afrique cruelle et inexpliquée y rejoignaient la thématique sadienne des châteaux isolés, où la femme, jeune, belle et fragile, souffre le supplice de l'homme qui la tient à merci. Le désert où Françoise Claustre mourait lentement, c'était le destin éternel des vaincues, les bords où fut laissée Ariane, et ce mystère cruel d'un monde où la femme doit pleurer.

Mais, au-delà de cette dimension tragique éveillant les fantasmes et les compassions de l'inconscient collectif, l'affaire Claustre a été également un instant particulièrement révélateur des rapports tourmentés et hautement passionnels entre la France et ses anciennes colonies, devenues Etats de bric et de broc.

P.-J. FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ...

Le président-général Somoza semble disposé à mettre fin bientôt à la République héréditaire au Nicaragua. Tout au moins, si on l'a bien compris, jusqu'à ce que son fils sont en état d'être élu.

De son côté, le chah annonçait l'heureux avènement de la démocratie dans la moderne Perse. Mais il avait l'air si triste, si accablé, qu'on avait envie de lui sauter au cou pour le consoler et lui dire : « Mais non, mais non, n'en faites rien ! » Enfin, on peut compter sur son ami Hua Kuo-feng pour cela...

On remarquera, d'autre part, que la démocratie iranienne commence par la fermeture des tripots. En Espagne, au contraire, on s'empressa de les ouvrir. Les chemins de la liberté sont insondables...

PABLO DE LA HIGUERA.

L'ESCLAVAGE ET LE TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS CONTINUENT A SÉVIR DANS LE MONDE

(Lire nos informations page 7.)

La politique sociale et économique

Le « séminaire » de Rambouillet va se prononcer sur l'emploi

La crise de l'emploi constitue l'une des données majeures de la rentrée : deux conseils interministériels y ont été consacrés, les 28 et 29 août ; le problème du chômage sera le principal thème du « séminaire » gouvernemental de Rambouillet, les 1er et 2 septembre, qui fera probablement les choix qu'entérinera le conseil des ministres du 6 septembre. On s'attend qu'y soient adoptées des dispositions concernant aussi bien les heures supplémentaires (que le pouvoir veut décourager), que la durée du travail maximale (qui pourrait être réduite). La création d'une fondation pour stimuler le lancement de nouvelles entreprises, mise à l'étude par M. Barre, pourrait également être annoncée.

Mardi 29 août, M. Raymond Barre a déclaré que le chômage n'était pas « fatal ». M. Georges Marchais avait fait une déclaration identique lors de la réunion organisée le même jour à la porte de Pantin par le parti communiste. M. Séguy a, dans la soirée, repris la même formule.

Préoccupation majeure de la rentrée politique, économique et sociale, le chômage risque de frapper, dans les prochains mois, redoutent la plupart des experts, un million et demi de Français et surtout de Françaises. Deux millions de personnes, a même assuré, mardi soir 29 août, M. Georges Séguy, invité d'Antenne 2 ; mais les calculs de la C.G.T. sont particuliers : ils majorent de coefficients discutables les définitions du Bureau international du travail, dans des conditions que le BIT a lui-même désavouées.

Les services de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, visiblement inquiets, on multiplié pendant l'été les études visant à dégager des solutions pour tenter de résorber la crise de l'emploi. Ils ont déjà échafaudé une série de propositions, qui ont été transmises à l'hôtel Matignon, examinées lors de deux conseils interministériels, les 28 et 29 août, et qui seront discutées au « séminaire » de Rambouillet les 1er et 2 septembre, avant que le conseil des ministres ne tranche, en principe le 6 septembre, en même temps que sera « bouclé » le projet de budget pour 1979.

Le même jour, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., fera son « discours de rentrée » et reprendront les négociations — qui se poursuivront les 18 et 29 septembre — sur la révision du système d'indemnisation du chômage entre le C.N.P.F. et les syndicats. C'est ce même 6 septembre, enfin, que les propositions du parti socialiste en matière d'emploi seront annoncées par M. François Mitterrand à Neuves-Maisons.

Des cogitations estivales de la rue de Grenelle et de Matignon sur l'emploi, on ne sait pas tout. Les services de presse officiels, habituellement prolixes pour peu, sont ici d'une extrême discrétion. Importance de l'enjeu ? *« On patauge »*, répète-t-on à la cantonade.

L'éventail des mesures possibles pour combattre le chômage est pourtant connu :

● Réduction de la durée du travail : il serait fortement question de ramener de 52 à 50 heures la durée hebdomadaire maximale et légale ;

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 20.)

Les difficultés des groupes pétroliers nationaux risquent de s'accroître

M. André Giraud, ministre de l'industrie, devait faire ce mercredi 30 août au conseil des ministres une communication sur la politique pétrolière de la France. Si le cadre dirigiste de la loi de 1928 est conservé, les mesures techniques adoptées vont fortement accroître la concurrence sur le marché des produits pétroliers. Les prix seront progressivement libérés jusqu'au 1er janvier 1980, où ils devront l'être totalement.

Il reste à savoir si cette première étape de « libéralisation » permettra aux compagnies françaises de maintenir leur part du marché. Quant au prix de l'essence, il ne devrait pas baisser.

Le marché des produits pétroliers va devenir plus concurrentiel. Certes, la loi de 1928, qui, accompagnée de nombreux décrets, permet de diriger depuis cinquante ans la politique pétrolière de la France, demeure. Mais elle est vidée de beaucoup des obligations ou contraintes qui l'accompagnaient.

Pour les ministères, qui se penchent depuis de nombreux mois sur ce lourd dossier, la tâche n'était pas simple. Il leur fallait résoudre l'équation suivante : comment introduire plus réellement la concurrence sans remettre en cause les missions imparties aux sociétés françaises.

La maîtrise de nos approvisionnements est en effet nécessaire à un double titre : raison de sécurité évidente, mais aussi come moyen de promouvoir nos exportations. M. Giraud a répété à plusieurs reprises qu'il fallait faire en sorte que *« les ressources dont peuvent disposer les groupes pétroliers soient un élément d'un commerce international où l'Europe et, en particulier, la France trouvent des contreparties d'exportation »*. Quant aux missions des sociétés françaises Elf-Aquitaine et la Compagnie française des pétroles (C.F.P.), elles sont le fondement même de la politique pétrolière. *« Assurer au pays le contrôle d'une production diversifiée équivalente à ses besoins, veiller à la coexistence en France des sociétés de pétrole à capitaux français et de sociétés à capitaux étrangers en vue de maintenir un climat stimulant de compétition, 50 % à 60 % du marché devant être contrôlés par les entreprises françaises, doter le pays d'un outil de raffinage »*, tels sont les principes répétés depuis de nombreuses années.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 21.)

Défense du Conseil constitutionnel

par LOIC PHILIP (*)

Le déroulement des différentes élections partielles organisées à la suite de l'annulation des opérations dans cinq circonscriptions a donné l'occasion à certains membres de l'opposition d'engager une virulente campagne contre le Conseil constitutionnel.

Ce dernier a été qualifié par M. Mitterrand d'« instrument politique du pouvoir exécutif », de « baroque institution » et d' « institution dont il faudra se défaire » (1).

Les critiques de M. Luchaire (*le Monde* daté 20-21 août) sont d'une autre nature et elles le conduisent à une conclusion contraire (2). Après avoir accusé le gouvernement de ne pas respecter les décisions du Conseil, ce qui est faux, il reproche à ce dernier une trop grande timidité dans l'exercice de ses attributions et il préconise un élargissement de sa compétence.

L'ancien membre du Conseil constitutionnel, en revanche, n'a pas un mot pour évoquer les nombreux aspects positifs de la jurisprudence constitutionnelle de ces dernières années, et il n'aborde pas le problème du mode de désignation des membres, qui est pourtant la principale critique adressée à cette institution.

En effet, l'argumentation développée par l'opposition et contenue dans le programme commun est, en gros, la suivante. Le Conseil constitutionnel est une institution partiale en raison de son mode de nomination. Elle rend ses décisions en fonction de considérations politiques. Elle n'est rien d'autre qu'une sécurité pour la droite (M. Chevènement). Il faut la remplacer par une Cour suprême qui statuera en toute impartialité.

Cette thèse ne résiste pas à l'examen. Elle est inexacte dans son aspect critique et irréaliste dans son aspect constructif.

Les reproches adressés à la jurisprudence électorale du Conseil constitutionnel ne sont pas sérieux. C'est, au contraire, le domaine où elle est le moins critiquable, car, en la matière, la haute juridiction se comporte comme un juge ordinaire.

1) En premier lieu, il ne faut pas manquer d'audace pour critiquer les décisions d'annulation du Conseil lorsque l'on est ancien parlementaire de la IVe République. Faut-il rappeler que le système actuel de contrôle de la régularité des élections législatives a remplacé le système de la vérification des pouvoirs qui permettait à la majorité (dont les socialistes faisaient alors partie) non seulement d'annuler l'élection de leurs adversaires politiques, mais encore de proclamer élus à leurs places les candidats de leurs propres partis, battus par le suffrage universel ?

2) En vérité, l'analyse objective conduit tout observateur sérieux aux constatations suivantes :

— Le système actuel de contrôle des élections politiques constitue un progrès considérable par rapport à l'ancien système de la vérification des pouvoirs par les députés eux-mêmes, qui donnait lieu à des décisions véritablement « scandaleuses » ;

— En matière électorale, le Conseil constitutionnel a pratiquement aligné sa jurisprudence sur celle des tribunaux administratifs et du Conseil d'Etat qui sont juges des élections locales. Et, en définitive, il n'y a guère de différences entre les deux systèmes (3) ;

— On peut soutenir, avec M. Luchaire, qu'il est souhaitable d'étendre la compétence du Conseil afin d'en faire le juge de droit commun en matière d'élections politiques. Mais c'est là une décision qui appartient au constituant. Il est difficile de reprocher au Conseil son refus de s'octroyer des pouvoirs que la Constitution ne lui reconnaît pas expressément.

Le mythe de la Cour suprême

Le programme commun prévoyait de remplacer le Conseil constitutionnel par un tribunal dont les membres seraient choisis en dehors de toute considération d'ordre politique et dont les attributions seraient celles d'une Cour suprême. Ce projet paraît s'inspirer de certains modèles étrangers, mais ses auteurs n'en ont qu'une connaissance très superficielle.

1) Toutes les études montrent que le choix des membres de la Cour suprême américaine, du tribunal constitutionnel allemand ou de la Cour constitutionnelle italienne est dicté autant par des motifs politiques que juridiques. Et le tribunal « au-dessus de tout soupçon » que M. Mitterrand appelle de ses vœux n'existe dans aucun pays.

(Lire la suite page 6.)

(*) Professeur à l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, auteur, avec M. Louis Favoreu, professeur à la même université, de *le Conseil constitutionnel*, collection « Que sais-je ? », (P.U.F.).

(1) *Le Monde*, 25-26 juin, 15 août, 19 août.

(2) *Le Monde*, 20-21 août.

(3) M. Mitterrand et ses amis pourraient consulter avec profit, sur ce point, l'excellent ouvrage d'A. et Fr. Demichel : *Droit électoral*, Dalloz, 1973.

LE CELTISME DE QUEFFÉLEC

Un Breton trop tranquille

Est-ce un signe de santé ? Les écrivains bretons se suivent et ne se ressemblent pas. Pour nous en tenir à la seule région brestoise, on chercherait en vain quelque parenté entre Yves Elléouet et Henri Queffélec. Que les bonnes âmes se rassurent : le premier, auteur inoubliable du *Livre des rois de Bretagne*, ne dérangera plus les conformismes régionalistes puisqu'il est mort. Il y a peu, à quarante-cinq ans, repliant ses jeunes paupières sur des rêves surréalistes et des visions proprement celtiques, tandis que le deuxième, né en 1910, poursuit, classique et imperturbable, une navigation sereine dans l'océan des lettres. A Belle-Ile, aidé par Maurice Chavardès, il en fait le point dans une autobiographie solide et raide qu'il nomme gentiment *Un Breton bien tranquille*.

J'avoue que cette tranquillité me gêne un peu dans un temps où la Bretagne frémit de multiples véhémences. J'aurais aimé entendre dans cette vie et dans cette œuvre quelques hauts cris. Le celtisme de Queffélec, comme il est aimable et paisible, et léché de latinisme ! La khâgne de Louis-le-Grand a lavé l'écume des ressacs. Notre auteur avoue qu'il pourrait tout de go nous parler en latin ! Qu'il s'en garde ! Pour ma part, j'aurais préféré qu'il nous parlât cette langue encore miraculeusement vivante qu'est le breton. De Guéhenno à Queffélec, l'humanisme laïc ou chrétien a nourri, de Fougères à Brest, bien des personnalités. Il ne s'est jamais exercé, hélas, concrètement, en faveur du peuple dont ces personnalités étaient issues. Même pas dans la revue *Esprit* où Henri Queffélec a travaillé auprès de Mounier. Ah, mer de la Tranquillité ! Une mer lunaire, si je ne me trompe...

XAVIER GRALL.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

idées

MŒURS

Les statistiques de l'absurde

par PIERRE LEULIETTE (*)

LES chiffres ne parlent qu'à ceux qui savent les entendre. Face aux faits si peu aimables que certaines statistiques traduisent, il est commode de dire, effarouché ou inconscient : elles ne prouvent rien. C'est qu'il en est qui sont trop vraies. Et parce qu'elles risquent de nous réveiller en pleine sottise, tout étonnés d'être ce que nous sommes, l'information, prudente, glisse dessus. Le monde peut progressivement changer du *tout* au tout sans qu'on s'en aperçoive. Les statistiques qui entérinent la genèse de fabuleuses modifications sont niées. Ou scotomisées. Au mieux porte-t-on un regard distrait sur ces vérités gênantes, avant de les rejeter dans son grenier mental. Jetons, quant à nous, un œil sur quelques données chiffrées. Si discutables que demeurent certaines, peut-être nous permettront-elles de découvrir des choses que nous ignorions savoir.

Quid du niveau de vie en France, vingt et un ans avant l'an 2000 ? Le nombre des propriétaires a doublé, nous dit-on, passant à 8 millions. Et la fortune des Français en vingt-cinq ans a triplé en francs constants. Mais de quels Français ? demanderont les mauvais esprits, hantés par les 5 millions d'« exclus », dont 2 millions et demi du « quart-monde », qui ne parviennent qu'à survivre dans la douce France ? Et comment tant de gens font-ils fortune ? Insisteront-ils, n'oubliant pas que, selon le Conseil des impôts, les entreprises dissimulent entre le quart et la moitié de leurs bénéfices.

En 1975, nous précise un économiste d'une grande distinction, 7 ménages sur 10 ont une machine à laver, 9 sur 10 la « télé », 66 % des ouvriers, 86 % des cadres moyens, 87 % des cadres supérieurs, une voiture. En vingt ans, le prix réel de l'alimentation serait passé de l'indice 100 à 53, celui des produits manufacturés de 100 à 41,5, de sorte que, pour les mêmes biens, on travaillerait deux fois moins. En 1850, nous rappelle-t-on, le mineur de fond gagnait 80 kilos de pain par mois alors que l'O.S. en gagne 1 600 pour un horaire bien plus court. Un récepteur de radio coûterait trente fois moins qu'en 1925 en heures de salaire de manœuvre.

Oui, mais un ménage français sur trois est endetté. Et consommer est une chose. Vivre en est une autre. Si le nombre des survivants de soixante-dix ans, pour 1 000 citoyens en vie à trente-cinq ans, est de 719 parmi les cadres supérieurs et les professions libérales, pourquoi n'est-il que de 498 parmi les manœuvres ? Enfin, si prospérité il y a, peut-on en être si fier quand un tiers de l'humanité meurt de faim et un tiers de suralimentation ?

Impossible d'évoquer la France statistique sans se heurter aux trois névroses nationales : le vin, la voiture, la « télé ». On sait que notre seul record mondial est l'ivrognerie, avec 29 litres d'alcool pur par tête et par an, soit quelque 300 litres de vin. Mais sait-on que 10 % des morts sont dues à l'alcool, en troisième position après le cancer et les accidents cardio-vasculaires ? Ce qui nous amène à un autre record — tout se tient, — celui des morts sur les routes. Après que 20 000 kilomètres de voies férrées eurent été démantelés, quelque 14 000 cadavres jonchent régulièrement, chaque année, le réseau routier, assortis de 400 000 blessés, contre 6 566 morts dans les mêmes conditions en Angleterre — en 1975 — pays plus peuplé et deux fois plus petit. Et sait-on que la moitié des parents d'enfants en neuropsychiatrie boivent ?

Vivre, mais pourquoi ?

Si le travailleur a gagné en un siècle mille heures de temps libre sur une année de trois mille cinq cents heures de travail, à quoi les consacre-t-il ? De deux à soixante-cinq ans, le Français reste huit ans pleins de sa vie assis devant son petit écran, un enfant y passant mille heures par an, contre huit cents à l'école. Et si, depuis 1950, le nombre des étudiants a été multiplié par quatre, 87 % des Français ne vont jamais au théâtre, 58 % n'ouvrent jamais un livre alors que — soit dit en passant — en 1973, déjà, 8 millions jouaient au tiercé.

Statistiquement, la famille, comme l'avenir, n'est plus ce qu'elle était. Si 40 % des mariages s'achèvent en divorce aux Etats-Unis, c'est déjà le cas de 17 % des unions en France où, selon l'IFOP, 89 % des époux, après trois ans de vie commune, se déclarent « déçus ». Nouveau ? 80 % de divorces chez les prisonniers rapatriés, notait Camus, concluant que 80 % des amours humaines ne résistaient pas à cinq ans de séparation. Famille ou pas, 4 800 enfants se sont suicidés en 1976 ; 30 000 l'ont raté. Et les 8 000 bambins officiellement morts dans l'année de « négligences ou sévices parentaux » (euphémisme) supposent au moins 25 000 « enfants martyrs » officieux. Malheur, aussi, aux trop âgés ! Parmi les vieillards sains admis à l'hospice, plus de 50 % meurent la première année de leur admission sous le choc du dépaysement.

La religion bouge-t-elle ? Quelque 90 % des Français se disent chrétiens, mais — et ceux qui aiment rencontrer la bizarrerie humaine ont là de quoi rêver — 75 % seulement de ces curieux paroissiens affirment que Dieu existe alors que 40 % disent que Jésus n'est pas Dieu.

La France a peur. Peu de gens savent que, selon un rapport américain (*Time*), 13 % seulement des malfaiteurs finissent en prison. Mais quand le ministre de l'intérieur précise qu'en dix ans il y a eu deux fois plus de crimes et de délits en France, cinq fois plus de vols à main armée, vingt fois plus de hold-up, l'opinion s'alarme. Quand on lui signale que les vols ont augmenté de 178 % en dix ans et qu'on en est à un cambriolage toutes les deux minutes et demi, elle s'insurge. Total : pour 75 % des Français — de droite ou de gauche — la justice est trop indulgente (SOFRES). Faire le mal, c'est en vouloir à mon bien. Que 10 % des 30 000 détenus soient analphabètes et 90 % n'aient pas le niveau du certificat n'entre alors plus en ligne de compte.

Il arrive que le problème pour une société ne soit plus d'être intelligente mais de savoir ce qu'elle fera de son intelligence. Regretter la France qui n'était qu'une belle forêt mille ans plus tôt est fort écologique. Mais autant regretter — quitte à décevoir bien des têtes à demi-couronnées ! — qu'il n'y ait plus, selon le Nobiliaire, que 4 000 vraies familles nobles en France. Qu'en cinquante ans la luminosité de l'air à Paris ait baissé de 30 % pourrait être plus grave, d'autant que chaque Parisien nourrit toujours son rat. Pour qui hait l'absurdité, n'y a-t-il pas de quoi bondir ? N'est-ce pas toute la question de l'« environnement » que ces petits faits ironiques posent ?

Trois cent mille associations en France. Quel sens de la « convivialité » ! Quant au civisme ?... 10 % seulement des contraventions à Paris sont payées !

Un jour vient où l'on prend en horreur les mots qui n'ont pas de sens. On se rabat sur les statistiques. Si l'essentiel est de ne pas être dupe, mieux vaut leur froideur que l'indigence d'un discours flou. Alors, l'absurdité saute à la figure. Car ces statistiques ne sont pas du côté de la vie. Brutalement, elles découvrent un immense bafouillage... Un cafouillage ! dirent ceux qui, subodorant que la France avait bien changé à l'issue de la seconde guerre mondiale, opposèrent, aux 2 millions de morts et blessés français des champs de bataille de 1914, les 2 millions de prisonniers de 1940 et leurs conséquences calculables.

On ne meurt plus les armes à la main. Certains diront : c'est qu'il n'y a plus rien à défendre. Mais il y a, tous les ans, 300 000 hospitalisés mentaux en France, le nombre des invalides cérébraux en vingt ans ayant été multiplié par quatre — phénomène mondial, cette croissance ne pouvant, selon l'O.M.S., que se poursuivre. Serait-ce que ce qui manque à beaucoup n'est même plus de quoi vivre mais des raisons de vivre, les soixante-douze mille heures de bureau de leur vie « active » ne pouvant combler leur attente ? Serait-ce que, comme un Karamazov, ils ne peuvent plus que se demander : mais pourquoi tout ce qui existe est-il si bête ? oubliant que, somme toute, le monde serait meilleur... si nous l'étions — ce qui, du moins, était l'avis de saint Paul.

(*) Journaliste.

Le Français, candidat perpétuel

par HENRI BARRÈRE (*)

LA joue blême, l'œil exorbité, le souffle court... non, ce ne sont pas les visions de Jérôme Bosch qui provoquent ces manifestations cliniques ; nous n'avons que le choix : « Mille francs par jour », « La tête et les jambes », « Les chiffres et les lettres », etc. Plus récemment, un grand quotidien régional apportait à ses lecteurs la satisfaction de retrouver avec lui les transes délicieuses du baccalauréat. Bref, il n'est de divertissement passable que sous forme d'examen ou de concours, à l'image fidèle d'une société dont les membres sont transformés en coureurs revêtus de dossards et destinés à un classement inéluctable.

Certes, les explications d'un pareil engouement ne manquent pas : certains invoquent le ludisme, mais le caractère affreusement scolaire de ce goût rend la réponse insuffisante. D'autres parlent de la nostalgie des épreuves de l'adolescence studieuse, le sadisme et le masochisme de l'âge mûr trouvant de dérisoires compensations dans le renouvellement de joutes du temps passé ; et ce n'est pas inexact. D'autres encore font au monde dans lequel nous vivons le grief d'entretenir une agressivité exacerbée à force de compétitions dont ces jeux constitueraient un exutoire salutaire ; et c'est loin d'être faux.

Pourtant, il semblerait que l'origine principale de cette fureur moderne dût être située plus loin dans le temps : Philippe Ariès faisait remonter au concile de Trente l'imprégnation de la mentalité populaire par le mythe du jugement dernier. En même temps, commençait à se développer en Occident le phénomène de la scolarisation dont nous sommes actuellement en train de « goûter » les fruits : enfants répartis en classes, enfermement dans les collèges, diplômes couronnant les études, etc. La conjonction de ces deux courants eut pour effet de rendre habituelle dans la vie civile, l'utilisation de l'image du tribunal départageant les bons et les mauvais, les laborieux et les fainéants, les doués et les « paumés », etc...

Une monstrueuse prolifération

C'est donc sur cet acquis de la Contre-Réforme qu'a pu prospérer la monstrueuse prolifération de jeux, examens et concours de toutes sortes dont nous sommes les spectateurs et parfois les acteurs. Cette résurgence de sentiments anciens, où la religiosité fait bon ménage avec le goût secret de tout homme pour la ségrégation, l'exclusion d'une communauté, se montre des plus vivaces, alors même qu'un visage du christianisme occulté pendant trois siècles commence à apparaître : le Dieu de l'Evangile n'exclut personne, et, par ailleurs, l'idéal n'est point de dépasser les autres mais de se dépasser soi-même, tâche autrement difficile mais autrement glorieuse, même si elle ne vaut pas au gagnant les cocoricos de la victoire et l'enthousiasme des badauds.

La lutte de ce nouvel état d'esprit avec des formes anciennes de religiosité est donc entamée. Ces dernières ont pour elles la complicité de la société tout entière et de ses chefs : dans un monde où la compétition est reine, où le signe certain de la virilité est l'agressivité, la tension de l'esprit vers la domination de soi et la compréhension des autres n'apparaît pas assez spectaculaire, assez « rentable » immédiatement. Aussi, il n'est pas encore temps que se développent des jeux, images d'une société plus humaine, où l'essentiel serait de *participer* selon le mot, galvaudé mais jamais appliqué, de Pierre de Coubertin...

Pourtant, avant la « cassure » de la Renaissance, les peuples célébraient leurs fêtes par des jeux où le triomphe n'était pas le seul prix ; plus rare et plus forte était la joie de vivre ensemble. Pourtant, en ces temps-là, l'apprentissage de l'enfant n'était pas fait de la théorie desséchante des succès ou des échecs scolaires, sanctions arbitraires du savoir, mais d'une longue maturation dans l'expérience d'un métier qui rejoignait celle de la vie.

(*) Intendant universitaire.

FEUILLETON 45 — 31 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Cédant au chantage du terroriste Morri, qui veut rayer la Californie de la carte en faisant exploser dix bombes H, le président des Etats-Unis, qui obéit en cela au plan élaboré par le sergent Ryder, propose à Morro une rencontre. Celui-ci accepte, mais, pour que tout le monde soit bien convaincu de sa puissance, annonce qu'il fera quand même exploser une bombe H à 10 heures du matin dans la baie de Los Angeles. Il dictera ensuite les conditions de la rencontre.

A 8 h. 30, ce matin-là, un bulletin spécial d'information annonça que James Muldoon, secrétaire au Trésor, avait eu une rechute aux premières heures du jour et qu'il avait fallu lui administrer un traitement spécial à la suite d'un arrêt du cœur. S'il ne s'était pas trouvé à ce moment-là à l'hôpital et si l'équipe de secours n'avait pas été à son chevet, il est peu probable qu'il eût survécu. Ce nonobstant, il était maintenant hors de danger et il jurait qu'il était en état de faire le voyage, même s'il fallait le transporter jusqu'à l'avion sur une civière.

« Mauvaises nouvelles, dit Culver.

— N'est-ce pas l'impression que cela donne ? dit Sassoon. En fait, il a parfaitement bien dormi toute la nuit. Ce communiqué est uniquement destiné à convaincre Morro qu'il a affaire à un homme dans un état critique, un homme qu'il faut traiter avec beaucoup d'égards. Cela nous fournit aussi un excellent prétexte pour joindre à la délégation présidentielle deux personnes supplémentaires : un médecin et le sous-secrétaire au Trésor, pour remplacer Muldoon au cas où il expirerait au moment de mettre le pied à « Adlerheim ». »

A 9 heures, un jet de l'armée de l'air s'envola de l'aéroport de Los Angeles. Il ne contenait que neuf passagers, qui provenaient tous de Hollywood, et qui étaient tous des spécialistes dans leur domaine particulier. Chacun d'eux portait une valise, et, en outre, on avait embarqué sur l'avion une petite malle en bois. Une demi-heure plus tard, exactement, l'avion atterrit à Las Vegas.

Quelques minutes avant 10 heures, Morro invita ses otages dans son salon spécial de télévision. Tous les hôtes d'« Adlerheim » disposaient d'un téléviseur, mais celui de Morro était un appareil particulier qui, par un système relativement simple d'agrandissement et de projection, présentait une image d'environ 1,80 m × 1,40 m, soit quatre fois plus grande que celle d'un téléviseur normal. Pour quelle raison il avait réuni ainsi ses prisonniers, il était difficile de le dire. Quand il ne torturait pas les gens, — ou, plus précisément, quand il ne les faisait pas torturer, — Morro était capable de beaucoup de courtoisie. Peut-être désirait-il seulement contempler les visages de ses otages. Peut-être voulait-il leur révéler l'envergure de sa réussite et leur donner le sentiment de sa puissance invincible. La présence d'un auditoire ne pouvait que rehausser la jouissance qu'il allait tirer de son expérience ; toutefois, cette dernière hypothèse est la moins probable, car nous avons déjà vu que l'exultation ne faisait pas partie de la structure caractérielle de Morro. Quelle que fût la raison de cette invitation, aucun des otages ne la refusa. En présence d'une catastrophe — même si, dans le cas particulier, il ne s'agissait que d'une catastrophe à distance — il est réconfortant de se trouver en compagnie.

Il est probablement exact de dire que tous les citoyens des Etats-Unis, sauf ceux qui assumaient des tâches absolument essentielles pour la survie de la nation, se trouvaient en cet instant devant un écran de télévision. Quant au nombre de téléspectateurs dans le reste du monde, il devait s'élever à plusieurs centaines de millions.

« Prêtez attention à l'aiguille des secondes de la pendule fixée au mur, dit Morro. Elle est en synchronisme parfait avec le détonateur de la bombe. Comme vous pouvez le voir, il ne s'en faut plus que de vingt secondes. »

L'aiguille des secondes atteignit le zénith, et rien ne se produisit. Une seconde s'écoula, deux, trois : toujours rien. Presque comme sur commande, tous les regards se tournèrent vers Morro, qui était assis, tout à fait détendu et apparemment imperturbable. Il leur sourit.

« Ayez confiance. La bombe se trouve à une grande profondeur, et vous avez oublié qu'il faut tenir compte de la courbure de la Terre. »

Les yeux se retournèrent instantanément vers l'écran, et, alors, ils virent. Au premier abord, ce n'était qu'une petite protubérance sur la courbe de l'horizon lointain, mais cette protubérance s'élevait et enflait avec une rapidité effrayante. Cette fois, il n'y avait aucun éclair aveuglant, aucune lumière d'aucune couleur : seulement cette monstrueuse éruption d'eau et de vapeur d'eau qui s'élevait et s'étendait, s'élevait et s'étendait jusqu'à remplir tout l'écran. Elle ne ressemblait en rien au fameux champignon qu'on a l'habitude de voir lors des explosions atomiques : elle avait très exactement la forme d'un éventail, beaucoup plus épais au centre que sur les bords, et dont le bas était presque parallèle à la mer. Si l'on avait pu le voir d'en haut, ce nuage d'eau aurait présenté très exactement l'aspect d'un parapluie retourné ; mais, vu de profil, il ressemblait à un gigantesque éventail ouvert à 180 degrés, beaucoup plus dense au centre, sans doute parce que, à cet endroit, le souffle de l'explosion avait eu à parcourir la distance la plus courte pour atteindre la surface de la mer.

Le commentateur, qui jusqu'alors avait débité de façon incohérente des niaiseries censées expliquer au monde ce que chacun voyait parfaitement bien, poursuivit sur sa lancée :

« *La vague doit avoir deux kilomètres et demi de hauteur, à présent. Non, davantage. Plutôt trois mille cinq cents mètres. Représentez-vous ça ! Trois mille cinq cents mètres de hauteur et plus de six kilomètres de largeur ! Mon Dieu, mon Dieu, est-ce que cette chose ne va pas s'arrêter de grandir ?* »

« Je pense qu'il faut vous féliciter, professeur Aachen, dit Morro. Votre petit machin semble avoir très bien fonctionné. »

Aachen lui lança un coup d'œil qui prétendait être foudroyant, mais ne l'était guère : il faut du temps pour guérir un homme dont la volonté a été brisée.

Deux minutes et demie à peu près après l'explosion, un grondement de tonnerre, qui donnait l'impression de devoir faire éclater la télévision, emplit la pièce. Il dura deux secondes avant d'être ramené à un niveau supportable.

« *Voilà la lame de fond, elle arrive !* s'écria le commentateur, comme s'il s'était agi d'un coureur cycliste. *Elle a ralenti, mais elle va encore plus vite qu'un express ! Et elle devient de plus en plus grande ! J'espère,* reprit-il au bout d'un instant, *que la police et l'armée ont dit la vérité en prétendant que toute la partie basse de la ville avait été évacuée... Je crois que je vais me taire pendant une minute : il n'y a pas de mots pour décrire ce que nous allons voir, et je laisse la parole à la caméra.* »

Il demeura en effet silencieux, et on peut raisonnablement supposer que des centaines de millions de personnes, dans le monde entier, observèrent le même silence. Car aucune phrase ne pouvait rendre l'effrayante immensité de la massive muraille liquide qui déferlait sur Los Angeles : mais les yeux pouvaient la voir.

A un peu plus de 1 kilomètre du rivage, la lame de fond n'avançait plus qu'à 80 kilomètres à l'heure ; mais elle avait maintenant plus de 6 mètres de hauteur. Ce n'était pas une vague au sens strict du terme, mais une sorte d'énorme renflement liquide, complètement lisse et sans rupture, qui approchait dans un silence total, silence propre à accroître l'impression qu'il s'agissait d'un monstre étrange, cruel et maléfique, décidé à tout détruire sur son passage. A quelques centaines de mètres de la rive, on put avoir l'impression qu'il redressait la tête ; un ourlet blanc apparut le long de la crête, et c'est à ce moment que le plan d'eau, jusqu'alors tout à fait calme, qui subsistait encore entre la vague et le bord, commença à disparaître comme s'il avait été absorbé par le monstre dans ses mâchoires voraces.

Maintenant, on pouvait entendre le bruit : un rugissement profond et sourd, qui s'intensifiait d'instant en instant pour parvenir à un tel volume que l'opérateur du son fut obligé de le régler au minimum. Lorsque la lame ne fut plus qu'à 50 mètres de la ville, au moment même où elle se brisa, l'eau située en bordure de mer disparut complètement et laissa voir le lit de l'océan. Puis avec un grondement de tonnerre, le monstre frappa la ville.

Sur l'instant, on ne put voir rien d'autre qu'une surface liquide verticale de 30 mètres de hauteur surmontée de cinq fois plus d'écume et de vapeur d'eau : c'était la lame qui avait touché de plein fouet les immeubles du front de mer. Puis la muraille d'eau commença à retomber, mais la vapeur d'eau continua à occulter la vue tandis que le raz de marée allait de l'avant et engloutissait la ville dans ses mâchoires.

Bouillonnants et tourbillonnants comme des maelströms gigantesques, entraînant sur leur passage une infinité de débris indescriptibles, des torrents d'eau de 10 mètres de hauteur déferlèrent le long des artères est-ouest de Los Angeles ; ils balayaient sur leur passage les centaines de voitures qui avaient été abandonnées dans les rues. On aurait pu croire que la ville allait être définitivement engloutie et qu'il n'en resterait plus qu'un souvenir : mais, si étonnant que cela puisse paraître, il n'en fut pas ainsi, sans doute, pour une bonne part, en raison des normes de sécurité très strictes qui avaient été imposées pour la construction des immeubles après le tremblement de terre de Long-Beach, en 1933. Les maisons qui bordaient la mer avaient été démolies, mais le reste de la ville demeura intact.

Peu à peu, en remontant les pentes, le torrent perdit de sa violence et de sa vitesse, son niveau s'abaissa et, épuisé, avec le bruit de succion presque obscène d'une bête dont l'appétit est assouvi, il recula et rentra dans l'océan dont il était sorti. Comme cela se produit toujours en pareil cas, le raz de marée primitif fut suivi d'une vague secondaire, mais bien que celle-ci, elle aussi, dût inonder les rues de la ville, ses dimensions étaient tellement réduites par rapport à celles de la première qu'elle fut à peine digne d'être remarquée.

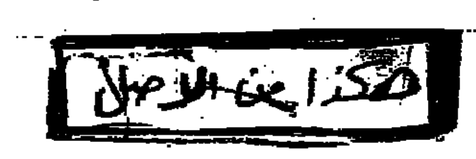
Pour une fois, Morro se laissa presque aller à une sorte de complaisance :

« Eh bien ! dit-il, je pense que ce spectacle pourra peut-être vous donner l'occasion de réfléchir. »

Burnett se mit à vociférer, avec une ferveur et une variété de vocabulaire encore inconnue chez lui, qui donnait à penser qu'une bonne partie de son éducation avait eu lieu dans des zones sociales assez différentes de celles de l'Université, où se déroulaient maintenant la plupart de ses activités. Puis il se souvint, un peu tardivement, qu'il y avait des dames dans l'assemblée : alors il empoigna la bouteille de Glenfiddich et garda le silence.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

REJETANT LES PROPOSITIONS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT IRANIEN

Les dirigeants religieux invitent « le peuple à poursuivre son mouvement »

Tandis que les divers groupes d'opposition — dont le Front national — demeurent sceptiques à l'égard des concessions annoncées par le nouveau gouvernement iranien (« le Monde » du 30 août), les milieux religieux chiites, à l'origine des révoltes qui secouent le pays, paraissent rejeter les appels à la réconciliation lancés par le régime. Dans un message très violent qui circulait ce mercredi 30 août dans le pays, l'Ayatollah Khomeiny, exilé en Irak, dénonce l' « hypocrisie » du nouveau gouvernement et le « complot pour tromper le peuple musulman et briser son mouvement ». Affirmant que les récentes mesures gouvernementales telles que la fermeture des maisons de jeu et l'utilisation du calendrier musulman sont des « tromperies » concernant des « valets serviles d'un criminel », le leader chiite « appelle le peuple à serrer les rangs et à continuer son mouvement islamique jusqu'au renversement du régime d'oppression et de dictature ».

A Téhéran et dans plusieurs villes de province, de nouvelles manifestations sporadiques ont eu lieu mardi 29 août, notamment à Qom. Les autorités irakiennes ont d'autre part extradé vers l'Iran un certain Hachem Abdel Reza Achour, qui avait avoué avoir participé à l'attentat du 19 août contre le cinéma Rex d'Abadan. Arrêté le 25 août à la frontière par la police irakienne, Reza Achour a été remis à l'ambassade d'Iran à Bagdad.

Dans une interview diffusée le 29 août par TF 1, le chah a reconnu que des « erreurs » avaient été commises dans le passé en Iran, mais que le récent changement de gouvernement allait dans le sens de la « réconciliation ».

Dans la capitale iranienne, la journée du 29 août a été dominée, ainsi que l'explique notre envoyé spécial, par l'arrivée du premier ministre chinois, M. Hua Kuo-feng, qui a commencé une visite officielle de quatre jours en Iran.

M. Hua Kuo-feng dénonce à Téhéran l'« hégémonie des grandes puissances »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'arrivée du président Hua Kuo-feng, mardi après-midi à Téhéran, a coïncidé avec un événement de taille : la parution à la page « une » du quotidien *Kayhan* d'une immense photographie de l'ennemi numéro un du Chah, l'Ayatollah Khomeiny, avec l'annonce — démentie par la suite de source officielle — qu'une mission s'était rendue à Najaf, en Irak, pour tenter d'y négocier le retour en Iran du leader religieux chiite.

Dans les circonstances exceptionnelles que traverse le pays, tout avait été arrangé pour ne pas trop exposer l'héritier de Mao Tse-toung à la curiosité des Iraniens. Le programme de la visite de quatre jours qu'effectue M. Hua Kuo-feng ne comporte pas de « bain de foule », et aucun déplacement en province n'est prévu.

Une foule clairsemée

Les journalistes, qui attendaient avec curiosité, à l'occasion de l'arrivée de M. Hua Kuo-feng, de voir quel accueil réserverait la population de Téhéran à son souverain — dont c'était la première sortie publique dans la capitale depuis fort longtemps —, sont restés sur leur faim. Accueilli à l'aéroport Mehrabad par le Chah en costume civil et parfaitement détendu, le président chinois et ses hôtes, applaudis par une foule clairsemée, tenue à une distance respectable, empruntèrent une voiture découverte — et non la calèche traditionnelle préalablement prévue — pour se rendre à la tour Shayad, située à l'entrée de la ville, où M. Hua Kuo-feng reçut, devant une assistance triée sur le volet, les clés d'or de la ville.

La traversée de la ville proprement dite se fit en hélicoptère, de la tour Shayad, la résidence officielle des chefs d'Etat en visite en Iran, au palais du Golestan, qui jouxte le bazar, solidement quadrillé par l'armée, et où, presque tous les soirs, de violentes bagarres opposent les militaires du contingent au jeunes manifestants à la sortie des mosquées.

Le président Hua Kuo-feng n'a pas manqué, contrairement à certaines prévisions, de prononcer le mot « *hégémonie* » au cours du discours qu'il a prononcé dans la soirée au banquet offert en son honneur au palais Niavaran. Répondant au toast du souverain iranien, il a déclaré que la Chine « *s'opposait catégoriquement à la politique expansionniste, agressive et hégémoniste des grandes puissances* ». « *Nous avons toujours été d'avis*, a-t-il dit, *que tous les pays, grands ou petits, puissants ou faibles, doivent être égaux. Les grandes puissances n'ont pas le droit d'exercer des pressions sur les petits pays et de les exposer à leur tyrannie ou à leur force.* »

Des propos modérés

Le ton général de son discours était cependant relativement modéré comparé à celui des allocutions prononcées en Roumanie et en Yougoslavie, probablement pour ne pas gêner le chah, qui ne désire nullement, surtout en ce moment particulier, indisposer l'U.R.S.S. (1).

Tout en partageant l'inquiétude de Pékin concernant la « percée » soviétique dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et au Yémen du Sud, l'Iran est fermement décidé à maintenir des relations de bon voisinage avec l'U.R.S.S. On affirme à ce propos, dans les milieux proches du palais, que la récente nomination de M. Charif-Emami aurait comme but accessoire de rassurer les Soviétiques. Le nouveau chef du gouvernement avait en effet, au cours de son précédent passage au pouvoir, en 1960-1961, normalisé les relations avec Moscou.

On estime généralement à Téhéran que le chah espère obtenir, au cours de ses entretiens avec le président chinois, le soutien de Pékin au traité de sécurité collective qu'il propose, depuis un certain temps, de conclure avec les pays du golfe Persique. Le *Teheran Journal* croit savoir que, pour sa part, le président Hua Kuo-feng souhaiterait obtenir le concours de l'Iran pour consolider sa présence dans le Golfe. En mai dernier, Pékin a établi des relations diplomatiques avec le sultanat d'Oman et s'efforcerait depuis — sans grand succès — de normaliser ses rapports avec l'Arabie Saoudite, Qatar, Bahrein, Koweït et les Emirats arabes unis.

Sur le plan des relations bilatérales, peu de résultats sont attendus des entretiens de M. Hua Kuo-feng avec les dirigeants iraniens. La Chine est le dix-neuvième fournisseur de l'Iran avec 0,79 % des importations civiles, pour un montant total de 7 milliards de rials. Pékin, de son côté, n'achète que des produits traditionnels iraniens, pour un montant de 8 300 000 rials, représentant 2,19 % des exportations non pétrolières de l'Iran. Un accord éventuel de coopération économique serait vraisemblablement limité et n'aurait qu'une portée symbolique.

JEAN GUEYRAS.

(1) Selon certaines informations, la princesse Achraf, sœur du shah, se trouverait actuellement en visite à Moscou (N.D.L.R.).



(Dessin de KONK.)

A quelques jours du sommet de Camp David

Damas et Jérusalem s'accusent mutuellement de préparer une intervention au Liban

A quelques jours de la rencontre tripartite israélo-américano-égyptienne de Camp David, le département d'Etat américain a demandé, mardi 29 août, à toutes les parties en présence au Liban de faire preuve de modération en cessant leurs livraisons d'armes. L'inquiétude s'accroît, en effet, à Beyrouth, où l'on craint de plus en plus que le sommet de Camp David ne coïncide avec une nouvelle explosion opposant les chrétiens soutenus par Israël à l'armée syrienne. Des incidents graves, ayant fait quarante-trois victimes, ont d'ailleurs eu lieu à l'occasion de l'opération de « ratissage » entreprise depuis vendredi par les soldats syriens au Nord du pays, région contrôlée par les milices chrétiennes des « forces libanaises unifiées ». La Force arabe de dissuasion, à majorité syrienne, a reconnu, mardi, que des excès avaient été commis (par les soldats syriens) à l'occasion de cette « opération de perquisition ».

La Syrie et Israël continuent, au demeurant, de s'accuser mutuellement de se préparer à intervenir au Liban. Répondant, mardi, à des journalistes, le président Assad a mis en garde Israël contre toute intervention au Liban, ajoutant que la Syrie était prête à « affronter » l'Etat hébreu. Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, est arrivé d'autre part à Moscou pour une série d'entretiens de trois jours avec les dirigeants soviétiques.

A Jérusalem, nous signale notre correspondant, Francis Cornu, l'évolution de la situation au Liban suscite une certaine effervescence. Les craintes israéliennes d'une nouvelle offensive syrienne contre les milices chrétiennes étaient déjà vraisemblablement à l'origine du mystérieux conseil de cabinet restreint qui a eu lieu le 23 août en pleine nuit au domicile de M. Begin, en présence du chef d'état-major des armées. Depuis, informée par le ministre de la défense, M. Weizman, la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset s'est réunie à plusieurs reprises à ce sujet. M. Moshe Ahrens, président de cette commission, ainsi que plusieurs députés du Likoud ont clairement évoqué la possibilité d'une intervention israélienne.

Une délégation de parlementaires s'est encore entretenue le 29 août avec M. Begin pour le presser de prendre des « dispositions » à propos des événements au Liban. Non seulement les membres de la coalition gouvernementale mais encore ceux de l'opposition travailliste, par la voix de M. Allon, ancien ministre, ont accusé Damas de vouloir se servir de la conférence de Camp David comme d'une « couverture » pour tenter un nouveau coup de force contre les milices chrétiennes.

Mais pour l'instant il est remarquable que ni M. Begin ni aucun membre du gouvernement n'ait pris publiquement position, et dans les milieux politiques on souligne même qu'ils s'en sont délibérément abstenus en dépit des invitations lancées par les parlementaires de la majorité et des récentes réactions syriennes menaçant Israël de « *riposte immédiate* » en cas d'intervention.

M. Begin parlera certainement de la situation au Liban lors de l'allocution radiotélévisée qu'il prononcera le 2 septembre, à la veille de son départ pour les Etats-Unis, et rien ne permet de penser pour le moment qu'Israël est prêt à prendre une initiative quelconque sur le plan militaire. Cependant les observateurs militaires estiment que, au cas où l'armée syrienne relancerait les opérations au Liban, certaines mesures d'« intimidation » pourraient être prises par l'armée israélienne : survol du Liban par des avions, mobilisation et renforcements d'effectifs.

M. DAYAN VIENDRA A PARIS EN OCTOBRE

L'Agence télégraphique juive annonce ce mercredi 30 août, dans son bulletin, que M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères israélien, viendra en visite officielle en France pendant la troisième semaine d'octobre. Dans les milieux autorisés français, on confirme cette prochaine visite officielle, dont la date exacte sera annoncée ultérieurement. Ce déplacement, rappelle-t-on dans les mêmes milieux, répond à celui qu'avait effectué M. Louis de Guiringaud en Israël l'an dernier.

AFRIQUE

LA DÉSIGNATION DE M. HISSÈNE HABRÉ A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT TCHADIEN

L' « affaire » est vraiment terminée...

(Suite de la première page.)

Là encore, tous les éléments concouraient à composer un étonnant tableau. Le rebelle qui, en jouant sur l'angoisse d'une femme, voulait « *attirer l'attention de l'opinion internationale* » incarnait la montée de la pratique des prises d'otages, l'entrée, dans le monde ordonné de la négociation diplomatique, du chantage sur la vie des innocents. La cruauté des rapports de force internationaux prenait soudain un visage : celui d'un guérillero qui se disait « *ému* » par la plainte de sa prisonnière, mais dans son désert invoquait la « *raison d'Etat* » pour fermer son cœur à la pitié.

La personnalité même de M. Hissène Habré poussait, à cet égard, le trait jusqu'à la caricature. On n'oubliera plus, sans doute, l'image du préfet des Vosges, M. Morel, traînant dignement son attaché-case dans la rocaille, en quête de son ancien stagiaire à la sous-préfecture de Sedan. Ce haut fonctionnaire en perdition, à la fois ridicule et émouvant, incarnait à merveille un Etat désarçonné. Dans son dialogue avec le chef des rebelles toubous, le gouvernement de Paris, effaré par la mauvaise foi de ce partenaire hors du commun, tentait désespérément d'installer la logique d'une négociation diplomatique.

Il y usait des « *émissaires* » formés pour le tapis vert : M. Journiac s'entremettait, M. Puissant, conseiller des affaires étrangères, M. Stéphane Hessel, ministre plénipotentiaire, et d'autres, rendaient visite par des voies nécessairement illégales et frauduleuses, à un insurgé sur le sol d'un Etat ami, suscitant les protestations virulentes de ce même général Malloum qui accusait Paris de « *faire fi de la souveraineté tchadienne* » et d'avoir livré des armes au rebelle — ce que la France a toujours nié, allant jusqu'à dire : « *Il est difficile à un tricheur de reconnaître qu'il a triché* ».

Autour du sort d'une femme, cette énorme et coûteuse partie de poker menteur avait pris, en effet, des dimensions inattendues, provoquant l'expulsion du Tchad des forces françaises et remettant en cause, de ce fait, tout le dispositif militaire et politique de Paris en Afrique. « *L'odieuse séquestration* », dénoncée encore en janvier 1978 par M. Giscard d'Estaing, aura été, en fin de compte, payante pour son auteur. Le voici devenu l'interlocuteur naturel et légitime de Paris. Il est vrai que sa nomination à la tête du gouvernement de N'Djamena n'est pas, en soi, surprenante.

Dès octobre 1975, peu après que le rebelle eut empoché sa rançon, le général Malloum le créditait d'une « *valeur certaine* » et ajoutait : « *Le jour où il décidera de réintégrer la famille tchadienne pour mettre ses connaissances au service de la nation, il sera le bienvenu.* » Voilà qui est fait. Mme Claustre en liberté et son geôlier au pouvoir... « *L'affaire* » est vraiment terminée. Elle ne sera pas oubliée de si tôt.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

LE GÉNÉRAL FÉLIX MALLOUM

Un « ancien » d'Indochine

Né le 10 septembre 1932 à Sarh (Fort-Archambault), le général Félix Malloum, qui vient d'être désigné comme président de la République du Tchad, dirigeait depuis avril 1975, date de l'élimination du président Tombalbaye, le Conseil supérieur militaire. Ancien élève des écoles militaires françaises de Brazzaville, Fréjus et Saint-Maixent, il a participé à la guerre d'Indochine, de 1953 à 1955, puis à celle d'Algérie avec le 6e régiment d'infanterie de marine, avant d'être affecté en métropole. Promu lieutenant en 1961, il est alors versé dans l'armée tchadienne en formation.

En 1966, alors qu'il occupe le poste d'adjoint au chef d'état-major, un différend avec le président Tombalbaye lui vaut d'être suspendu de ses fonctions pendant trois mois. Il est ensuite réintégré dans l'armée avec, bientôt, le grade de colonel. Le 1er septembre 1972, il devient commandant en chef de l'armée tchadienne.

En juin 1973, accusé de vouloir éliminer le président Tombalbaye, il est arrêté ainsi que les membres de sa famille. Il ne sera libéré que le 13 avril 1975, après qu'un « groupe d'officiers des forces armées tchadiennes » eut renversé le régime du président Tombalbaye, tué dans son palais.

Bénéficiant du soutien de la France, le général Malloum avait échappé, en avril 1976, à un attentat revendiqué par les membres du Frolinat. Un an plus tard, en avril 1977, une tentative de coup d'Etat avait violemment opposé pendant cinq heures les forces de l'ordre à des militaires hostiles au régime. Les auteurs de ces deux actions — treize personnes au total — avaient été passés par les armes, les 4 et 6 avril 1977.

UN GUERILLERO « SCIENCES-PO »

Etrange profil de carrière ! Celle de M. Hissène Habré aura connu, après l'initiation à la sous-préfecture et le stage de rigueur en France, une accélération due à la guérilla dans les rocailles du Tibesti. Mais si d'autres jeunes gens d'avenir, tel Fidel Castro, sont passés par la rébellion pour accéder à leur bureau de premier ministre, celui-là n'a pas conquis le pouvoir : il s'y est rallié. Il est vrai qu'il l'avait d'abord combattu parce qu'il jugeait n'en pas recevoir un poste correspondant à ses ambitions et à ses capacités administratives ! C'est en été 1974, lorsqu'il porte le nom du général Malloum, aujourd'hui chef de l'Etat, sur la liste des détenus de N'Djamena, dont il exigeait l'élargissement en échange de la libération de Mme Claustre, que le futur premier ministre prit sans doute la mesure la plus propre à lui valoir son actuelle élévation.

L'affaire Claustre, beaucoup plus qu'un combat oublié dans un désert, aura fait la fortune politique et la célébrité du nouveau partenaire de la France. La télévision a rendu familier ce grand jeune homme courtois, coiffé d'une casquette à la cubaine, qui énonçait paisiblement, en un français irréprochable et même cérémonieux, ses exigences en échange de la vie d'une femme. Ce maître chanteur « Sciences-Po », si manifestement fait pour les palais officiels, fascinait tout en révoltant. Alors chef de la « troisième armée de marche du Nord », cet Anakaza, « Toubou de la plaine », avait visiblement tiré de ses études supérieures plus de bonnes manières que de scrupules. Le rebelle, licencié en droit, semblait aussi à l'aise dans sa grotte, assis en tailleur, que naguère sur les bancs de la rue Saint-Guillaume.

M. Hissène Habré, dès qu'il était rentré au Tchad dûment diplômé en 1971, s'était proposé pour réduire la rébellion. Le président Tombalbaye lui faisait une telle confiance qu'il le chargea d'une mission auprès du Dr Abba Siddick, chef du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat). Le sous-préfet en position de détachement fut mal accueilli par le vieux dirigeant qui flairait, avec un sens politique digne d'admiration, le concurrent sous ce visiteur aux dents longues. En revanche, il se lia avec M. Goukouni Oueddeï, l'un des fils du Derdeï, suprême autorité religieuse des Toubous. Il devait en être le chef de l' « armée du Nord » avant que cet adjoint moins occidentalisé et fort de l'allégeance familiale, ne l'évince à son tour.

Cette destitution reste, aujourd'hui encore, entourée de mystère. Lorsqu'en septembre 1976 M. Goukouni Oueddeï apparut comme le véritable chef de la rébellion Toubou, on crut même que M. Hissène Habré avait été tué par ses subordonnés révoltés. En fait, il avait pris la fuite avec quelques fidèles et cherché refuge loin du Tibesti, vraisemblablement au Soudan. On ne le vit reparaître au demeurant que le 22 janvier 1978, lorsque, à Khartoum, il signa un « accord global » avec le général Malloum qui prévoyait un cessez-le-feu et la formation d'un gouvernement d'union nationale. Rallié au pouvoir du successeur du président Tombalbaye, il était accompagné d'une partie seulement de ses anciens camarades de dissidence. « Président du conseil de commandement des forces armées du Nord », ce guérillero, porté sur les titres ronflants et les fonctions officielles, pourra enfin désormais utiliser un papier à lettre dont l'en-tête ne prêtera pas à caution. — P.-J. F.

AFRIQUE

INQUIÉTANTE AFRIQUE

II. — Nationalismes sans nations

par GILBERT COMTE

S'interrogeant sur l'avenir de l'Afrique, Gilbert Comte dénonçait dans un premier article (« le Monde » du 30 août), le « mercantilisme contemporain ». Evoquant l'exemple zaïrois, il déplorait que la seule solution proposée à Kinshasa soit la mise en « tutelle » du Zaïre par la C.E.E. et le F.M.I.

Entre les complots et les putschs, les guerres civiles et les interventions étrangères, le continent noir se débat convulsivement dans un cauchemar chaotique et d'indéchiffrables malédictions. Ses fils ne souhaitent pas plus l'histoire ténébreuse et sanglante qu'ils vivent au jour le jour qu'ils ne la dominent. Ils la subissent autant qu'ils la créent. Bien qu'elle ressemble souvent à leurs traditions, elle échappe à leurs analyses. Comment dégageraient-ils sans trembler un principe conducteur des sourdes angoisses qu'elle éveille ? A quels principes fermes en appeler, quand tant de certitudes se disloquent dans la souffrance, avant de s'évanouir dans la confusion ?

Bien entendu, nul n'ose encore attribuer les troubles actuels à l'indépendance équivoque acquise dans l'euphorie de 1960. Elle apportait la joie, en partie la délivrance. Sans doute faudra-t-il encore d'autres épreuves pour admettre qu'en Ouganda, au Centrafrique, en Guinée équatoriale, pour les Touaregs du Mali, les Peuls du Fouta-Djalon, les Tutsis du Burundi, les Luluas et les Balubas du Zaïre, les Ibos du Nigeria, les Toubous du Tchad et tant d'autres peuples immolés, elle amenait aussi la régression, la souffrance et la mort.

Aucun responsable des nouvelles Républiques n'envisagent évidemment de la remettre en cause. Mais fort peu songent à en accepter toutes les conséquences. Effrayant dilemme lorsque, autour d'eux, le désordre devient continental et finira bien par les obliger à choisir.

L'équivoque

« *En reprenant la direction de la France, j'étais résolu à la dégager des astreintes, désormais sans contrepartie, que lui imposait son empire* », assure le général de Gaulle dans ses *Mémoires d'espoir*, publiés en 1970. A Londres, à Bruxelles, d'autres hommes d'Etat européens avaient échafaudé le même calcul, sans le réduire à une aussi claire sentence. L'histoire seule dira en toute certitude si, pour délivrer leurs pays de charges devenues aussi insupportables qu'inutiles, ils en jetèrent d'autres dans l'aventure. Les idées de l'époque compliquèrent d'ailleurs singulièrement leur tâche.

A Paris, l'opinion traumatisée par Dien-Bien-Phu, les interminables combats du Maghreb, redoutait de revivre dans les Aurès un désastre à l'indochinoise. Les dogmes d'alors sur l'irrésistible ascension des peuples de couleur impressionnèrent tant le monde officiel qu'il ne pensa plus qu'à s'en attribuer le mérite. Curieusement, les principaux concernés n'en demandaient pas toujours autant. Après la guerre, ils avaient passionnément voulu obtenir des droits civils égaux à ceux des Blancs, sans souhaiter rompre l'association politique avec la métropole. A partir de 1958, cependant, l'indépendance enflamma bien des cœurs, parce qu'elle traduisait des revendications modérées par un mot d'une rare puissance émotionnelle. A l'ONU, les plus grandes voix la promettaient aussi heureuse qu'inévitable. Russes et Américains l'encourageaient pour mieux se partager l'empire de la planète. Comment résister à la conjonction des circonstances et des intérêts ?

Derrière M. Houphouët-Boigny, déjà maître de la Côte-d'Ivoire, une bonne moitié des dirigeants africains refusa son concours à une évolution qu'elle estimait aventureuse. Le triomphe du nationalisme exigeait, en effet, l'existence de nations où ses valeurs, son esprit, s'incarneraient avant de s'épanouir. A peu d'exceptions près, aucun territoire ne possédait l'indispensable unité ethnique. Presque toujours, ils réunissaient en revanche des populations rivales, disparates, contraintes de vivre ensemble par le seul arbitraire colonial, et désireuses de s'en venger par des massacres mutuels. Dans l'ancien Congo belge, au Nigeria, au Cameroun, au Tchad, au Ruanda, au Burundi, au Tchad, au Soudan, au nord du Mali, l'émancipation distribua des armes aux ennemis de toujours.

Le nationalisme sans nations des nouvelles Républiques leur imposait ainsi la tâche paradoxale de bâtir des Etats reconnus par tous leurs habitants, alors qu'un très petit nombre d'entre eux ressentait ce besoin unitaire. Pour aborder avec succès une entreprise aussi complexe, les traditions ancestrales ne fournissaient pas de références. Nées dans un autre univers, conçues pour d'autres usages, elles se fondaient généralement sur un rude absolutisme. Les dirigeants élus selon les règles de la démocratie occidentale estimèrent qu'avec lui, ils maîtriseraient au moins les démons du tribalisme.

Dans l'un des ouvrages où il consigna sa vaste et profonde expérience africaine, Robert Delavignette écrivait à propos des anciens monarques noirs : « *Le chef détient un pouvoir de représentation qui embrasse tous les vivants de son groupement et aussi les morts. Il représente la lignée des ancêtres fondateurs, qui ont noué avec les animaux protecteurs et les puissances surnaturelles du lieu la première alliance des premiers temps. Il maintient cette alliance. Il met son peuple en communication avec le cosmos. Il est le verbe de son peuple. Sa parole est une force redoutable et c'est pourquoi elle est souvent chuchotée, par peur des ravages qu'elle causerait si elle déployait tout son timbre.* »

Les références démocratiques, inséparables de l'anticolonialisme d'où venaient les réformes de 1960, se conciliaient mal avec ce pouvoir magique, fortement concentré.

Ses héritiers respectèrent donc soigneusement les apparences libérales. Par en dessous, ils reconstituèrent peu à peu des autocraties intolérantes, à ce détail près qu'elles ajoutaient au despotisme médiéval à l'ancienne mode la tyrannie plus abstraite de l'administration moderne.

Cette adaptation partielle d'une technique de gouvernement étrangère irrite, stupéfie, de pointilleux sociologues. Non sans raisons, ils y reconnaissent une forme diaboliquement subtile du néo-colonialisme le plus pernicieux. La combinaison transfert effectivement au sud du Sahara des règles éthiques, juridiques, mentales, étrangères aux populations, aussi difficilement transposables qu'une cathédrale gothique dans la forêt équatoriale. Fatalement, elle établit entre le pouvoir et les citoyens de graves déséquilibres.

Aucun critique ne prend la peine d'exposer quelle recette miraculeuse permettrait d'éviter de telles distorsions. Au vingtième siècle, nulle société n'existe sans téléphone ni radio, sans ordinateurs ni bureaux, sans fonctionnaires ni police, et n'échappe aux disciplines envahissantes, automatiques, de l'Etat moderne. Ses coercitions multiformes, innombrables, insidieuses, proposent les seules méthodes connues d'organisation collective capables de maîtriser les techniques, l'économie contemporaines. Comme son utilisation rationnelle exige un accord profond entre son fonctionnement et les mentalités, la synthèse contrarie souvent l'esprit africain. Entre les mains de potentats irresponsables ou de politiciens très ordinaires, l'autorité n'a bientôt plus d'autres fins qu'elle-même. Elle supprime dans ce cas jusqu'à l'ombre d'une opposition.

L'évolution ne s'accomplit pas dans tous les territoires au même rythme ni selon des modalités analogues. Là où subsistent encore des dirigeants civils, elle se dissimule sous d'hypocrites et vaines fictions parlementaires. Ailleurs, elle revêt franchement l'uniforme de la dictature prétorienne, sans considération du marxisme ou des sympathies pro-occidentales qu'il lui arrive d'afficher. Le général Lamizana en Haute-Volta, le président Senghor au Sénégal refusent les facilités qu'elle accorde par bonhommie personnelle ou convictions démocratiques. Ils répugnent l'un comme l'autre aux méthodes autoritaires, et règnent en instaurateurs de la liberté. Ces cas d'autant plus respectables qu'ils demeurent exceptionnels ne contrarient malheureusement pas la marche du continent vers le despotisme. Ailleurs, l'arbitraire de l'autoritaire l'emporte souvent sur les services qu'elle devrait rendre.

Cette dégénérescence entraîna la déroute de l'armée zaïroise pendant les troubles du Shaba. Sa décomposition effraya les collègues du général Mobutu parce qu'ils savent bien qu'en face d'une épreuve identique leurs soldats et leurs fonctionnaires ne tiendraient pas plus longtemps. Douze ans de guérilla tchadienne en administrent quotidiennement la preuve.

La tragédie de leur continent inquiète les Africains beaucoup plus qu'ils acceptent d'en convenir. Par habitude, sentiments sincères, ils recherchent vers l'ancienne métropole l'indispensable médiation, l'intercesseur compréhensif entre leurs traditions et la mentalité moderne. Dans leurs zones d'influence respectives, ce préjugé favorable réservait aux Français, aux Anglais ou aux Belges, un ascendant moral très supérieur à celui de la propagande soviétique et chinoise, comme aux atouts matériels des Américains. Le détenteur d'un modèle original contrôle toujours plus aisément les copies.

Des rapports aussi exceptionnels conseillaient d'offrir un soutien massif, immédiat, sans réserves, à ces interlocuteurs particulièrement bien diposés. La Ve République s'en fixa officiellement l'objectif, annonça qu'elle favoriserait leur essor. En même temps qu'il s'assignait cette tâche grandiose, le général de Gaulle tolérait dans son ombre la prolifération d'un inquiétant affairisme. La loi du profit à outrance, devenue le dogme des sociétés industrielles, l'empêcha peut-être d'agir autrement. Dans ce cas, elle condamnait à l'échec le rêve d'une coopération active, généreuse, désintéressée. Aux espoirs initiaux succéda bientôt la fameuse détérioration des termes de l'échange, un commerce inégal à peine tempéré par les accords de Lomé conclus avec la Communauté économique européenne (C.E.E.). A l'inverse des individus dans leurs bons moments, les collectivités n'accordent jamais rien pour rien, et leur histoire comporte peu de dons sans retour.

Dans cet univers impitoyable, il appartenait certainement aux Africains de se défendre eux-mêmes, sans attendre ni espérer le secours de personne. Les illusions de l'époque, sur l'invincible droit à la justice des peuples du tiers-monde, leur promettaient trompeusement un avenir trop radieux pour les convier à la lutte. Et puis, leur élite résista mal aux séductions de l'argent...

L'Etat sauvage

Une écrasante misère sociale refoule probablement des appétits excessifs chez certains individus. Là où le dénuement populaire exigeait un ascétisme monacal, trop de dirigeants succombèrent aux tentations qu'apportait le soudain contrôle des finances publiques. Autour d'eux, trafiquants, spéculateurs étrangers de toutes tailles, de toutes espèces, encouragèrent naturellement les plus folles dilapidations. *L'Etat sauvage*, de Georges Conchon et Francis Girod, sorti cet hiver dans les cinémas, situe très exactement les rapports de cette faune avec des dirigeants locaux médiocres, veules, parfois féroces. Sous les boursouflures d'une intrigue romanesque invraisemblable, le film réalise probablement l'une des meilleures études de mœurs consacrées à l'Afrique actuelle. Les bouffons atroces qu'il campe avec beaucoup de vigueur et de subtilité ressemblent aux originaux jusque dans les détails les plus incroyables. Contre eux, le personnage émouvant du ministre Doumbé, chevaleresque, patriote, indomptable, interprété avec beaucoup de finesse par l'acteur sénégalais Douré Mané, récemment mort dans un accident d'automobile, incarne une Afrique toute aussi réelle dans sa vaillance et sa dignité.

Simplement, la prépondérance des solidarités familiales, tribales, régionales, sur le nationalisme, l'écrase encore du lourd poids des siècles. Les circonstances historiques, non quelque obscure malédiction ou infériorité raciale, en déterminent la force. L'ancienne Europe endura elle aussi, pendant des générations, les ravages d'un népotisme, d'un favoritisme analogues. En France, le mot vénalité désignait même des charges publiques vendues aux enchères ! Du moins, la morale chrétienne subsistait sous les abus, et préparait l'avènement du civisme laïc, d'où l'Etat national émergea dans toute sa splendeur.

Nulle tradition équivalente n'existe encore au sud du Sahara. Un politicien malhonnête s'estime parfaitement respectable, et bénéficie d'une large considération s'il redistribue quelque chose de ses rapines dans sa parenté ou dans son village.

La complaisance envers les amis, le despotisme imposé aux neutres ou aux adversaires, n'entretiennent évidemment pas la sérénité intellectuelle propice à la formation d'administrateurs efficaces, consciencieux. Dix-huit ans après l'indépendance, leurs contradictions obligent donc les nouvelles républiques à utiliser des concours extérieurs jusque dans les tâches les plus délicates du maintien de l'ordre. En 1963, le Congo-Léopoldville ne restaura son autorité sur le Katanga rebelle qu'avec le concours des Nations unies. En 1965, il écrasa la révolte lumumbiste de Stanleyville avec l'appui des Belges, des Américains et de mercenaires internationaux. De leur côté, les tshombistes recevaient des secours de la droite européenne, et les révolutionnaires ceux de l'Union soviétique.

Le temps n'a rien changé à cette situation. Le même Etat transformé en Zaïre ne réussit toujours pas à soumettre les populations hostiles sans l'assistance de l'armée marocaine ou celle des parachutistes français. Pour les mêmes raisons, les insurgés sollicitent MM. Brejnev et Fidel Castro. Pareillement tributaires d'interventions extérieures, extrémistes et gouvernements se heurtent ainsi sans fin d'un bout à l'autre de l'Afrique, sous le contrôle de l'étranger, seul détenteur véritable de la technique moderne, qu'elle serve l'Etat ou la subversion.

Les peuples, eux, n'ont pas plus voulu cette indépendance-là qu'ils ne souhaitaient la conquête coloniale au siècle dernier. Chaque fois, l'événement arriva du dehors par-dessus leurs têtes, avec dans les deux cas ses injustices et ses cruautés.

Prochain article :

DES FRONTIÈRES ET DES HOMMES

Maroc

UN INCIDENT AVEC DES MILITAIRES ALGÉRIENS A FAIT PLUSIEURS VICTIMES DU COTÉ MAROCAIN, annonce-t-on à Rabat.

Rabat (*A.F.P.*). — Un grave incident a opposé, dimanche 27 août, dans l'extrême Sud marocain, un détachement des forces auxiliaires marocaines de la province de Tata et des éléments de l'armée régulière algérienne venant du territoire algérien. L'incident a fait plusieurs morts et blessés du côté marocain, a-t-on annoncé mardi soir de source officielle à Rabat.

L'incident s'est produit à Sidi-Amara, dans la région de l'oued Draa, alors que des mokhaznis marocains qui se rendaient dans un poste des confins pour en assurer le ravitaillement sont tombés dans une embuscade. Le ministre marocain des affaires étrangères, Me M'Hamed Boucetta, a reçu mardi soir à Rabat le chargé d'affaires des Emirats arabes unis, chargé des intérêts algériens au Maroc. Il lui a remis une note destinée au gouvernement d'Alger « *élevant une vive protestation* » et soulignant que le gouvernement chérifien « *ne saurait rester passif devant un tel acte* ».

« *Le gouvernement royal*, indique la note diplomatique marocaine, *rejette l'entière responsabilité de cette agression et des conséquences qui peuvent en découler sur ceux qui l'ont exécutée et considère de son devoir d'exercer son droit de légitime défense pour la sauvegarde du royaume et la sécurité de ses citoyens.* »

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. HORACIO AGULLA, directeur de l'hebdomadaire de Buenos-Aires *Confirmado*, a été assassiné lundi 28 août dans la capitale argentine par des inconnus, a annoncé l'agence de presse Noticias Argentinas. — (*A.F.P.*)

● L'ANCIEN PRESIDENT ARTURO FRONDIZI ainsi que plusieurs autres hommes politiques vont être poursuivis en justice pour avoir publié, le 20 août, une déclaration demandant notamment la restauration des libertés publiques et « *le respect des droits et garanties des personnes* », apprend-on mercredi 30 août à Buenos-Aires. — (*A.F.P.*)

Birmanie

● DEUX FRANÇAIS ONT ETE CONDAMNES A DEUX ANS DE PRISON, mardi 29 août, par un tribunal de Rangoun, pour être entrés illégalement en Birmanie. MM. Richard Perrin et Jean-Pierre Robin avaient été arrêtés le 29 juillet à Tachilek, à la frontière avec la Thaïlande. — (*A.F.P.*)

R.F.A.

● UN ESPION DE TRES GRANDE ENVERGURE, ENVOYE A BONN PAR LES AUTORITES DE BUCAREST, aurait réussi, à la manière de l'espion est-allemand Guenther Guillaume, à s'infiltrer au sommet de l'appareil d'Etat ouest-allemand. Il serait devenu le collaborateur d'un membre du gouvernement, annonce le quotidien *Bild-Zeitung* qui précise que cette affaire aurait été révélée par Ion Pacepa (proche collaborateur du président roumain Ceausescu), qui avait disparu début août à Cologne et avait trouvé refuge aux Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Espagne

Les policiers dénoncent l'impuissance du gouvernement face au terrorisme

De notre correspondant

Madrid. — L'impuissance officielle devant les attentats terroristes commence à inquiéter sérieusement en Espagne. Après les quatre assassinats de lundi, certains journaux ne se privent pas d'annoncer le pire. « *On peut craindre que de tels actes ne nous conduisent à une nouvelle guerre civile si le gouvernement se révèle incapable de dominer la situation, et ceci sera impossible tant que l'ennemi ne sera pas découvert, tant qu'il restera impuni* », écrit le quotidien *La Vanguardia* de Barcelone. La presse s'étonne de plus en plus du silence des autorités, de leur incapacité à démonter les mécanismes de la terreur et à y mettre fin. « *Nous voulons savoir qui monte ce genre d'opérations* », écrit *Arriba* (droite).

La réaction la plus caractéristique est venue des principaux intéressés, les policiers, qui ont perdu treize des leurs depuis le début de l'année. L'association professionnelle des fonctionnaires de police a publié, le mardi 29 août, un communiqué cinglant pour dénoncer l'hypocrisie de la classe politique face aux attentats et l'inefficacité gouvernementale. « *Nous en avons assez*, disent les policiers, *des condamnations creuses formulées par les partis et les syndicats, qui ne font que de la politique, et n'exigent pas sérieusement du gouvernement l'adoption des mesures nécessaires (...) ; assez des pactes conclus par les forces politiques qui empêchent l'adoption des mesures de gouvernement indispensables pour mettre fin au terrorisme, ou tout au moins s'y efforcer ; assez de voir mourir impunément nos compagnons, tandis qu'on répète que le gouvernement est disposé à exercer son autorité, au moment même où des mesures de grâce sont adoptées ; assez de constater (...) à quel point le pays reste sans défense, ce qui s'explique par la faiblesse des pouvoirs publics et par le mépris de la loi, qui ont atteint aujourd'hui une cote alarmante.* »

Les GRAPOS (Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre) ont revendiqué les attentats commis lundi à Santiago-de-Compostelle et à Barcelone (*le Monde* du 30 août). Dans des communiqués envoyés à la rédaction de deux quotidiens, ils affirment qu'il s'agit là de représailles contre le traitement infligé à certains de leurs compagnons détenus à Soria et à Madrid. A Soria, vingt-cinq membres des GRAPOS emprisonnés ont entamé, voici près d'un mois, une grève de la faim pour protester contre leurs conditions d'incarcération. Les onze femmes de l'organisation, emprisonnées à Madrid, se sont jointes au mouvement. Il est remarquable qu'au moins depuis un an, aucun terroriste des GRAPOS n'a été traduit en justice. Ce serait pourtant l'occasion de mettre au jour les buts d'une organisation soupçonnée d'être infiltrée et manipulée, et de servir davantage les nostalgiques du fascisme que les partisans d'une « *république populaire* », expression qu'elle utilise en conclusion de ses communiqués.

CHARLES VANHECKE.

Italie

La polémique rebondit entre socialistes et communistes

De notre correspondant

Rome. — Les divisions s'accentuent au sein de la gauche italienne. Elles étaient apparues, dès l'affaire Moro, entre communistes et socialistes. La polémique a rebondi en plein été, en une période où, habituellement, Rome est peu portée sur les jeux politiques. C'est une interview de M. Berlinguer, au quotidien socialisant *la Repubblica*, qui a mis le feu aux poudres.

Le secrétaire général du P.C.I. y accusait les socialistes de ne pas rechercher le renforcement de la gauche en tant que telle, mais seulement celui de leur parti, y compris au détriment du P.C.I. M. Enrico Berlinguer refusait également de condamner le marxisme-léninisme et le considérait comme « un fait historique », même si celui-ci ne correspond plus aux réalités actuelles du mouvement ouvrier.

Loin de jouer l'apaisement, M. Craxi, secrétaire général du P.S.I., a saisi l'occasion pour répondre assez durement aux communistes dans une longue réflexion publiée par l'hebdomadaire *l'Expresso*, daté du 27 août. M. Craxi y déclare : « *Entre le communisme léniniste et le socialisme, il existe une incompatibilité fondamentale que l'on peut résumer dans l'opposition entre le collectivisme et le pluralisme.* »

Comme pour démontrer l'impossibilité de faire route commune avec les communistes italiens tant qu'ils s'en tiendront au marxisme-léninisme, le secrétaire général du parti socialiste énumère les différences qui, à son avis, rendent « *incompatibles le socialisme et le communisme* ».

Il pense notamment que « *le léninisme est la justification philosophique du droit historique des intellectuels à gouverner autoritairement les masses* ». Pour M. Craxi, ce communisme-là, « *est donc organiquement totalitaire. (...) C'est une religion travestie en science.* »

Tout un débat s'est développé autour de l'interview de M. Berlinguer et de la réponse de M. Craxi. Si les sociaux-démocrates ou libéraux sont satisfaits de ce qu'ils considèrent comme un rapprochement socialiste (M. Valério Zanone, secrétaire du petit parti libéral, estime que « *M. Craxi est désormais plus proche de nous que du P.C.I.* »), les communistes sont préoccupés.

M. Giorgio Napolitano, de la direction du P.C.I., reproche à M. Craxi (*l'Unita* du 28 août) de « *passer sous silence l'élaboration originale des communistes italiens* ». Il s'inquiète de « *l'aggravation de la polémique* », alors que, dit-il, ces dernières années, les deux partis s'étaient rapprochés. M. Napolitano demande : « *Cherchons plutôt ensemble la réponse aux problèmes nouveaux* », mais au P.C.I., on soupçonne M. Craxi de « *rechercher surtout son propre espace* » (volonté socialiste de trouver une autonomie par rapport au P.C.). Un autre dirigeant communiste, M. Emmanuele Macaluso, a été le plus explicite à ce sujet : « *M. Craxi ne veut-il pas revenir au centre-gauche?* » demande-t-il.

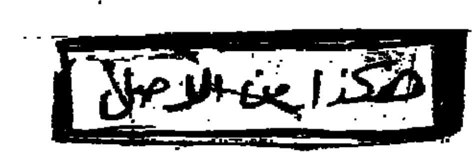
Les socialistes s'offusquent d'une telle accusation. Leur quotidien, *l'Avanti*, affirme : « *Ceux qui s'étonnent* (des positions de M. Craxi) *ne connaissent pas le parti socialiste.* » Alors, rien de changé à gauche ? M. Craxi le dit à sa manière : « *La vieille querelle entre partisans et opposants d'un Etat fort, entre autoritaires et libertaires, entre collectivistes et non-collectivistes, vient de loin. (...) Certains y trouvent même ses racines dans la Révolution française elle-même.* » — (*Intérim.*)

CORRESPONDANCE

A propos d'Ignazio Silone

En complément des deux articles publiés le 24 août sur la vie et l'œuvre d'Ignazio Silone, M. Jean Heinemann ajoute les précisions suivantes :

Cet homme, qui a pu s'élever au-dessus des partis pour saisir les problèmes dans toute leur profondeur, a participé, déjà en 1950, aux six études sur le communisme, parues sous le titre *The god that failed (Dieu des ténèbres*, Calmann-Lévy). Il était présent aussi au grand meeting de 1948, à Paris, du Rassemblement démocratique révolutionnaire, qui a conduit, par transformations successives, à la constitution du P.S.U. et a influencé le nouveau parti socialiste.



EUROPE

Portugal

Le général Eanes réclame à nouveau la « participation totale des partis »

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République portugaise, le général Ramalho Eanes, a officiellement investi dans ses fonctions le gouvernement dirigé par M. Nobre da Costa. Durant la cérémonie qui a eu lieu au palais de l'Ajuda, le mardi 29 août, on a remarqué l'absence des représentants du Centre démocratique et social. Ce parti entendait ainsi protester contre certaines déclarations faites la veille par le nouveau premier ministre au journal *le Monde* (daté 29 août), accusant les dirigeants politiques d'avoir pris, au fil des négociations, *« des positions publiques absolument en contradiction avec ce qu'ils* [lui] *disaient durant les entretiens ».*

Soulignant que *« dans la situation présente la stabilité gouvernementale exige un accord politique »*, le général Eanes a rappelé quelques-uns des objectifs du nouveau cabinet : créer les conditions pour que les partis se remettent d'accord et mettre en place les conditions nécessaires à la convocation de nouvelles élections. Il a rappelé le *compromis* déjà accepté par M. da Costa de déposer au Parlement une motion de confiance dès que la nouvelle loi électorale sera approuvée et le recensement mis à jour. *« Au cas où cette confiance serait refusée,* a-t-il dit, *je serais forcé de conclure que les partis politiques prétendent anticiper la date des élections. » « La démocratie pluraliste ne peut se concevoir sans la participation totale des partis »,* a précisé le général Eanes. *« Mais,* a-t-il ajouté, *elle ne peut subsister que si les partis prennent la responsabilité d'assurer la stabilité de l'exécutif. »*

Abordant la situation économique du pays, le président de la République a cité quelques chiffres révélateurs d'une crise que *« même les mesures déjà prises »* n'auraient pas atténuée. Ainsi, le déficit de la balance commerciale à la fin du premier semestre 1978 a augmenté de 35 % par rapport à la même période de l'année *précédente ;* la dette extérieure, qui a doublé en 1977, représente actuellement 28 % du produit ; le volume des réserves d'or est tombé, au cours des dernières années, de 861 à 720 tonnes ; les salaires réels ont été réduits de 4 à 11 % selon les secteurs d'activité ; les restrictions de crédit aggravent la situation, en particulier pour les *petites et moyennes entreprises ;* malgré un certain ralentissement de la hausse du taux d'inflation, celui-ci reste un des plus élevés d'Europe ; le chômage et le sous-emploi atteignent des niveaux très élevés.

Néanmoins, le général Eanes *a souligné* l'importance des deux gouvernements précédents dirigés par M. Mario Soares, qui auront contribué à la *« normalisation politique »* du pays.

JOSÉ REBELO.

Danemark

M. Joergensen fait entrer des agrariens dans son gouvernement minoritaire social-démocrate

De notre correspondante

Copenhague. — M. Anker Joergensen, qui dirige le gouvernement minoritaire social-démocrate danois, a annoncé mardi 29 août, qu'il était parvenu à un accord avec M. Henning Christophersen, chef intérimaire du parti *libéral (ex-agrarien). Dans cette* première coalition des sociaux démocrates et des agrariens, les libéraux détiendraient sept des vingt portefeuilles, dont celui des affaires étrangères.

Pour procéder à ce changement, le premier ministre va utiliser une procédure inhabituelle. Au lieu de remettre la démission de son gouvernement avant d'être chargé de former le suivant, il se bornera à annoncer à la reine mère, qui fait fonction de régente durant le voyage de la reine Margrethe II au Groënland, qu'il a élargi son gouvernement aux libéraux. La reine mère congédiera alors les ministres sociaux démocrates sortants et nommera leurs remplaçants libéraux.

Le Parlement, actuellement en vacances, a été convoqué en session extraordinaire pour le jeudi 31 août. C'est seulement alors que l'on connaîtra les mesures économiques sur lesquelles les deux formations se sont entendues et qui devraient aller dans le sens de l'austérité. En effet, le projet de budget présenté récemment prévoyait un déficit de 41 milliards de couronnes.

Le nouveau gouvernement, qui totalisera grâce à l'apport de vingt et un députés libéraux 88 des 179 sièges du Parlement, sera, *toujours* minoritaire. (Dans ses trois précédentes tentatives d'élargissement, M. Joergensen avait également voulu gagner la coopération des radicaux et l'appoint précieux de leurs six sièges.) Mais la dizaine de formations représentées au Parlement sont tellement hétéroclites qu'il semble peu probable qu'un tel gouvernement puisse être facilement renversé. Si l'opposition parlementaire ne paraît pas dangereuse pour cette coalition, une autre, qui vient de se déclarer, pourrait lui rendre la vie difficile : *M. Thomas* Nielsen, président de la puissante centrale syndicale L.O., qui, jusqu'à présent, soutenait (même financièrement) les sociaux démocrates, estime qu'une telle alliance sera néfaste aux travailleurs. Il évoque déjà la possibilité d'une grève et menace même de créer un autre parti.

CAMILLE OLSEN.

Union soviétique

DANS UNE LETTRE AU CONGRÈS GÉNÉTIQUE DE MOSCOU

Le fils de Serge Kovaliev relate les dures conditions de détention de son père

De notre correspondant

Moscou. — L'académicien soviétique Dmitri Beliaev a été élu président de la Fédération internationale de génétique au XIVe congrès de génétique qui se termine ce mercredi 30 août à Moscou. M. Beliaev, qui est âgé de soixante et un ans, dirige l'Institut de cytologie et de génétique de Novossibirsk.

D'autre part, le fils du biologiste Serge Kovaliev a adressé une lettre ouverte aux congressistes dans laquelle il attire l'attention sur les dures conditions de détention de son père. Serge Kovaliev a été condamné en 1975 à sept ans de camp de travail à régime sévère, plus trois ans d'exil intérieur pour avoir aidé des catholiques lithuaniens à diffuser une publication clandestine : *« Les conditions d'un camp de travail sont actuellement rendues plus dures par une punition supplémentaire,* explique-t-il. *Mon père a été envoyé dans une prison à l'intérieur du camp, qui est modestement appelée « bâtiment de type cellulaire (...).*

» Les prisonniers meurent de faim pendant la moitié du temps où ils ne reçoivent pas de paquets. Les maigres colis de 5 kilos par an ne peuvent pas changer considérablement cette situation (...). La ration mensuelle d'un prisonnier ne vaut que 12 roubles. Il peut en outre dépenser 5 roubles dans le kiosque du camp où il peut acheter d'autre nourriture, mais le plus léger manquement à la discipline prive le prisonnier de ce droit. Quand on est dans le bâtiment de « type cellulaire », on ne peut acheter que pour 2 roubles par mois de nourriture.

» La punition par le froid est également pratiquée. Par exemple, dans les cellules de punition, le prisonnier n'a le droit de porter que ses sous-vêtements. (...) Serge Kovaliev a été obligé de marcher pieds nus dans la neige par moins 20 °C. Les vêtements chauds que le prisonnier peut posséder sont confisqués. (...) Pour les gens qui sont sérieusement malades, qui ont besoin d'être opérés, comme c'était le cas de mon père, il est extrêmement difficile sinon impossible d'entrer à l'hôpital central de la prison. Mon père a dû faire la grève de la faim pendant plus d'un mois (...).

Un prisonnier n'a le droit d'écrire que deux lettres par mois; dans le bâtiment de « type cellulaire », une lettre tous les deux mois, et les lettres qui passent à la censure peuvent être « perdues » par la poste. (...) Nous, les membres de sa famille, nous nous faisons beaucoup de souci pour Kovaliev, qui vient d'être de nouveau sévèrement puni. Il a été condamné à six mois de prison. Nous nous sommes adressés au ministre de l'intérieur pour avoir une explication. La réponse a été qu'il négligeait constamment son travail, désobéissant aux ordres des autorités et ne remplissait pas sciemment son quota de travail (...). La vraie raison de cette persécution est que même au camp, Kovaliev lutte pour les maigres droits qui sont reconnus aux prisonniers. (...) »

DANIEL VERNET.

ASIE

LA TENSION SINO-VIETNAMIENNE

Pékin rappelle « temporairement » le chef de sa délégation aux négociations de Hanoï sur le sort des Hoas

Alors que Hanoï accuse Pékin de « saboter » les négociations sino-vietnamiennes sur le sort des Hoas (Chinois du Vietnam), et de les conduire vers une « *impasse* », le chef de la délégation chinoise, M. Chung Hsi-tung, vice-ministre des affaires étrangères, a quitté lundi 28 août la capitale vietnamienne. Selon l'agence Chine nouvelle, son rappel à *Pékin* est « temporaire ». M. Chung devant « faire son rapport » sur l'état des négociations. Aucune date n'a été donnée pour son retour à Hanoï.

Le départ du négociateur chinois coïncide avec une aggravation de la tension entre les deux pays voisins : Pékin accuse Hanoï d'être responsable de la mort de sept de ses ressortissants lors des incidents de la semaine dernière, de se livrer à des « enlèvements et arrestations en masse » de Chinois du Vietnam, et enfin d'occuper une portion du territoire chinois. *Hanoï* pour sa part, a annoncé avoir arraisonné six bateaux *chinois* dans ses *eaux* territoriales le 13 août.

Le conflit sino-vietnamien a d'ores et déjà entraîné des conséquences parmi les minorités ethniques, nombreuses dans la région.

Grandes manœuvres autour des minorités ethniques...

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Loin d'évoluer vers un apaisement la querelle sino-vietnamienne, alimentée par un contentieux déjà fort lourd au premier rang duquel se trouvent *le conflit* vietnamo-cambodgien et l'exode de cent soixante mille Hoas (Vietnamiens d'ethnie chinoise), mais aussi un litige de souveraineté territoriale, des divergences idéologiques et une rivalité stratégique régionale, est en passe de s'aggraver de façon inextricable.

Au cours des dernières semaines, Hanoï a laissé clairement entendre que des *« agents »* de Pékin encourageaient certaines minorités ethniques établies au Vietnam dans les régions montagneuses limitrophes de la Chine méridionale, soit à regagner la Chine, soit à s'opposer à la politique centralisatrice et d'assimilation en vigueur au Vietnam.

Il en serait de même au Laos où la Chine, pour combattre l'influence grandissante de Hanoï et de Moscou, *interviendrait* auprès de certaines minorités qui sont depuis 1975 en dissidence ouverte contre le pouvoir central de Vientiane. Ces informations, si elles étaient confirmées, risqueraient d'être lourdes de conséquences : les minorités représentent environ 15 % de la *population* du Vietnam réunifié et plus de 40 % de celle du Laos.

A cela s'ajoute le fait que certaines minorités (Méos, Yaos), sont venues s'établir dans les *zones montagneuses* du nord du Vietnam et du Laos au siècle dernier. Elles gardent des liens culturels avec les groupes dont elles sont issues et qui vivent dans des régions autonomes du sud de la Chine.

Traditionnellement, ces minorités (généralement désignées sous le vocable de « montagnard ») ont résisté à la politique d'assimilation des pouvoirs centraux et à la « colonisation » des peuples des plaines, Vietnamiens et Laos.

Beaucoup jouissaient, au temps de la colonisation française, d'un statut particulier et d'une protection qui leur garantissaient l'intégrité de leur espace géographique, le maintien de leur culture et de leur économie itinérante. Etablis dans des zones stratégiques, les montagnards ont *été systématiquement* utilisés — et bombardés — tant par les troupes françaises que par celles du corps expéditionnaire américain, du Vietnam du Nord et du Patbet-Lao.

Bien peu ont aujourd'hui le sentiment d'une identité nationale, qu'elles soient vietnamiennes ou laos. Dans un dossier récemment publié par Hanoï sur la question des Hoas, on trouve ce passage particulièrement révélateur des inquiétudes vietnamiennes :

« Alors que Pékin attire l'attention sur les bateaux dépêchés au Vietnam pour le rapatriement des Nanoïiao (Hoas), ses agents, dans l'obscurité, ont porté leur travail de sape chez les minorités Tay, Nung, Giay, Zao, Méo et autres, les invitant à venir s'établir en Chine. Ils entendent priver le Vietnam de ces montagnards qui ont si efficacement contribué à la défense de ses frontières, plus encore en forger une arme dont ils retourneront la pointe contre Hanoï. Peut-être Radio-Pékin nous annoncera-t-elle un jour que des montagnards se sont révoltés contre les oppresseurs vietnamiens.

» Ici, de nouveau, intervient la politique du bâton et de la carotte, l'accent étant mis sur la dernière : une vie meilleure en Chine avec bouteilles Thermos, tissus et fils colorés mieux faits qu'au Vietnam, et aussi retour au berceau de toutes les populations concernées ayant immigré de la Chine du Sud. Pékin fait appel, naturellement, au spectre de la guerre. Pour accentuer la pression, on crée l'insécurité, suscitant des incidents quotidiens. »

Une « cinquième colonne »

C'est admettre, incidemment, que les minorités en Chine vivent mieux que celles établies au Vietnam. Sans doute la longue guerre d'Indochine peut-elle expliquer en partie ce retard. Mais le dossier omet de *préciser* qu'en 1976, les dirigeants de Hanoï, pour accélérer le processus d'assimilation, ont supprimé les régions autonomes des minorités, alors que celles-ci constituaient justement leur glacis à la frontière chinoise et auraient sans doute gagné à être *ménagées (le Monde* du 25 mai). Elles ont pu alors mesurer les avantages de leurs cousins du Yunnan ou du Kwangsi.

A l'occasion de l'exode des Hoas, des montagnards ont gagné la Chine, comme l'indique une récente proposition chinoise en quatre points qui demande aux Vietnamiens de reprendre une partie des cent soixante mille sino-vietnamiens ayant quitté le Vietnam, *« parmi lesquels des membres des minorités nationales du Vietnam »*. Les Vietnamiens, nous a-t-on dit de source diplomatique occidentale, ont informé les gouvernements des pays de l'Asie du Sud-Est des « manœuvres » auxquelles se livrerait Pékin, selon eux, en direction des *minorités* ethniques.

Sans doute les dirigeants de ces pays en tireront-ils les conclusions qui s'imposent s'ils obtiennent par ailleurs confirmation de pareils agissements, par les Thaïlandais notamment qui ont d'importantes minorités ethniques de même origine au nord du royaume.

De la même façon, Hanoï avait mis en garde ces pays, au début de l'été, contre l'utilisation par Pékin de cette *« cinquième colonne »* que sont censés représenter les *quelque quinze millions* de Chinois d'outre-mer établis principalement en Indonésie, à Singapour, en Malaisie et en Thaïlande. *« Ce qui nous arrive aujourd'hui avec les Hoas, vous arrivera demain du fait de la politique hégémoniste de Pékin »*, avait déclaré en substance Radio-Hanoï.

Enfin, la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, dans un article daté de Vientiane, rapporte cette semaine une rumeur circulant dans les milieux dirigeants du Vietnam et du Laos et faisant état d'une *récente* visite secrète à Pékin du général Vang Pao, chef de l'armée clandestine des Méos, entraînée et financée par la C.I.A. pendant la seconde guerre d'Indochine.

Le général avait fui le Laos en 1975 pour se réfugier aux Etats-Unis. Plusieurs dizaines de milliers de ses partisans et leurs familles avaient alors cherché refuge en Thaïlande, dans des camps situés à proximité de la frontière du *Laos (le Monde* du 10 janvier). Certains ont été utilisés pour des opérations de renseignements et de sabotage de l'autre côté de la frontière. D'autres, qui étaient restés dans leurs montagnes, à proximité de Vientiane et de Louang-Prabang, ont continué depuis à résister les armes à la main aux offensives conjuguées des forces laotiennes et vietnamiennes et à créer d'importantes difficultés au régime affaibli et dépendant de Vientiane (1).

R.-P. P.-RINGAUX.

(1) Le 18 août, le quotidien officiel laotien *Siang Pasason* a publié un éditorial sur la nécessité de *« renforcer l'unité interne et l'unité entre les nationalités »*, ou minorités ethniques. L'article a accusé *« les impérialistes et réactionnaires internationaux »*, en d'autres termes Washington, et surtout Pékin, d'*« œuvrer pour diviser notre unité interne »* et *« d'inciter et d'encourager, par tous les moyens, notre peuple aux multiples nationalités à saboter l'unité et à séparer notre pays des pays socialistes frères — par exemple du peuple vietnamien ».* — (N.D.L.R.)

● *L'afflux croissant de réfugiés vietnamiens inquiète* les autorités de Hongkong, qui ont *entrepris* des démarches auprès de plusieurs pays étrangers susceptibles de leur donner asile. Depuis le début de l'année, 3 090 Vietnamiens sont arrivés dans la colonie britannique. D'autre part, Radio-Hanoï a annoncé, mardi 29 août, *que la marine vietnamienne avait* arraisonné *« de nombreux bateaux de réactionnaires fuyant par mer ».* — (A.F.P.)

● *Les Etats-Unis ont l'intention de demander à la commission des droits de l'homme* des Nations unies d'ouvrir une enquête sur les violations de ces droits au Cambodge, a annoncé mardi 29 *août* un *porte-parole* du Département d'Etat, cité par l'*International Herald Tribune*. Ce dernier a toutefois exclu un boycottage économique ou une intervention militaire, comme l'avait suggéré le sénateur McGovern. Le Département d'Etat a d'autre part *remis* à la *commission* un rapport comprenant des témoignages de réfugiés khmers recueillis par des diplomates américains en Thaïlande.

Laos

VIENTIANE S'INQUIÈTE DES CONSÉQUENCES POLITIQUES DES RÉCENTES INONDATIONS

Au cours de ces derniers mois, la situation s'est sensiblement dégradée au Laos, tant sur le plan économique que militaire. Le 26 août, le conseil des ministres s'est réuni à Vientiane pour étudier les mesures à prendre pour faire face aux inondations catastrophiques qui frappent le pays depuis plusieurs semaines, en particulier les provinces méridionales de Champassak, de Savannakhet et de *Khammouane*, ainsi que celle de Vientiane.

Quatre-dix pour cent des rizières de Champassak et 50 % de celles de Savannakhet — *« grenier à riz » du Laos* — sont sous les eaux. Selon un communiqué officiel, des personnes sont mortes, une partie du bétail a été tué, les stocks de riz ont été détruits, et la population *« devra faire face à des difficultés et à la famine comme l'an passé ».* En 1977, en effet, la production de riz des provinces du Sud avait été presque entièrement détruite par les eaux et les prédateurs, et il avait fallu importer plus de 100 000 tonnes de riz.

Le Sud est également une des régions où la dissidence menace le régime de M. Kaysone Phomvihane. Les autorités craignent que ce nouveau cataclysme n'affaiblisse leur emprise sur le pays. Les inondations, poursuit le communiqué, *« auront certainement des conséquences sévères et négatives sur la construction et la transformation socialiste. (...) Elles limiteront la force du nouveau régime dans sa lutte contre l'ennemi et pour maintenir la sécurité publique. Ces difficultés deviendront nos points faibles, qui seront utilisés par l'ennemi pour créer la confusion ».*

P. de B.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Des insurrections populaires éclatent dans plusieurs villes de l'intérieur du pays

Managua *(A.F.P., A.P., Reuter).* — De violents combats ont opposé mardi 29 août, dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, des insurgés aux forces de la garde nationale, qui joue à la fois le rôle d'armée et de police. En revanche, la situation était calme dans la capitale.

A Matagalpa (à environ 120 kilomètres au nord de Managua), des avions militaires ont bombardé, mardi soir, les quartiers insurgés. On ignore le nombre des victimes. Dans la matinée, *selon un représentant de la Croix-*Rouge, des échanges de coups de feu avaient eu lieu pendant trois heures. Ils auraient fait cinq morts selon les journalistes revenus dans la capitale. Des habitants armés de pistolets contrôlaient alors la majeure partie de la ville tandis que la garde nationale était isolée dans un quartier. Les communications avec Matagalpa *ont été interrompues* après le bombardement et la ville est totalement isolée.

A Diriamba (à 40 kilomètres au sud de Managua), trois groupes d'insurgés ont *affronté* la troupe. Des combats sont également signalés à Jinotepe et à Somoto, à proximité de la frontière avec le Honduras, auxquels participent des guérilleros du Front sandiniste de libération nationale (extrême gauche).

Le président Anastasio Somoza, dans une interview diffusée mardi *soir* par TF 1 mais enregistrée depuis plusieurs jours, a déclaré qu'il n'entendait pas démissionner, cette solution *« étant contraire à la Constitution »*. Le président l'a répété, mardi soir, au cours d'une conférence de presse à Managua. *« La question qui se pose aujourd'hui au Nicaragua est la survie d'un gouvernement démocratique (...) Il est clair que le Front sandiniste ne cessera pas sa campagne de terreur si je démissionne. Il s'est engagé à continuer sa campagne terroriste jusqu'à l'établissement d'un Etat marxiste-léniniste »*, a-t-il affirmé. Un journaliste vénézuélien, M. Rafael Finol, qui avait posé une question jugée déplaisante au cours de cette conférence de presse, a été arrêté. M. Finol avait demandé au président Somoza s'il était disposé à se retirer afin de permettre le retour du Nicaragua à un système de libertés et à éviter des événements sanglants.



Le gouvernement a annoncé officiellement les noms des militaires arrêtés après la découverte d'un complot militaire (*le Monde* du 30 août), notamment les colonels Eduardo Montalban, qui commandait un régiment à Ocotal, dans le nord du pays, et Bernardino Lario, chargé de la protection des installations électriques de la capitale.

Un émissaire du département d'Etat, M. Richard Feinberg, est arrivé lundi à *Managua* où il a rencontré le président Somoza, a-t-on appris dans la capitale nicaraguayenne. Le gouvernement américain s'est jusqu'à présent abstenu de commenter les événements.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

DANS LE PAS-DE-CALAIS

LA CROISADE DE M. LÉONCE DEPREZ

Le Touquet. — Le phénomène de sociologie électorale enregistré ici aurait pu fournir un excellent devoir de vacances aux *étudiants de Sciences Po* en villégiature, cet été, sur la Côte d'Opale.

En mars dernier, dans la 4e circonscription du Pas-de-Calais (Montreuil), M. Léonce Deprez (U.D.F.-P.R.), cinquante ans, industriel, maire du Touquet depuis 1969, devançait de plus de 4 400 voix au premier tour le député R.P.R. sortant, M. Marcel Béraud, *soixante-deux ans, réélu depuis 1962*, alors que la majorité disposait d'un capital de voix (53 %) largement supérieur à celui de l'opposition : 30 004 contre 26 694.

Au second tour, il était néanmoins battu de 122 voix (29 036 contre 28 914) par son adversaire socialiste, M. Claude Wilquin, quarante ans, professeur, maire de Berck depuis mars 1977 ; les 1 252 suffrages supplémentaires exprimés ne pouvaient, *à eux seuls, expliquer ce surprenant* retournement.

Le Conseil constitutionnel, en annulant cette élection en juin dernier à la requête de M. Deprez (on votera les 3 et 10 septembre), devait apporter quelques éléments de réponse, vigoureusement contestés par les socialistes.

De notre envoyé spécial

D'une part, il mettait en doute la régularité de certains votes émis par les vieillards et handicapés de l'hospice « La Chartreuse » de Neuville-sous-Montreuil. D'autre part, il relevait la diffusion, la veille du scrutin, d'un tract affirmant, à tort, que tous les gaullistes de gauche avaient pris position pour la gauche unie et invitant, en conséquence, ceux qui, *« par attachement au général de Gaulle »*, avaient voté pour M. Béraud à reporter leurs voix sur le candidat socialiste.

« Tract fantôme » commente aujourd'hui M. Wilquin, qui fait observer que l'U.G.P. vient de réaffirmer que *« les gaullistes de progrès seraient avec la gauche et avec elle seulement »* et ce *« afin d'éviter de nouvelles manœuvres... »*

« Gaullistes fantômes », tranche de son côté M. Deprez, pour qui seul compte localement l'appui que lui avait accordé au second tour, en mars dernier, le Mouvement pour le socialisme par la participation (M.S.P.) de M. Philippe Dechartre (1). Prudent, le maire du Touquet ne cesse, dans ses réunions publiques, d'affirmer sa double fidélité, à M. Giscard d'Estaing... et au général de Gaulle. Prudent car échaudé par les *« déraillements »* constatés en mars dernier dans l'électorat majoritaire et qui, ajoutés *« aux opérations malhonnêtes de dernière heure sanctionnées par le Conseil »*, expliquent, à son avis, son échec.

Il est vrai que si M. Béraud avait invité ses électeurs à reporter leurs suffrages sur M. Deprez, l'analyse des transferts de voix révèle une certaine démobilisation, voire certaines trahisons, dans l'électorat R.P.R. *« C'est à Montreuil qu'il m'a manqué la soixantaine de voix nécessaires »* fulminait à l'époque M. Deprez, accusant le maire R.P.R. de cette ville, suppléant du député sortant, de n'avoir pas lancé à ses administrés l'appel prévu.

Singulier courroux de la part d'un homme qui, pour arriver à ses fins, n'avait pas, c'est le moins qu'on puisse dire, couvert de fleurs le député sortant. *« Il m'a assassiné »*, confie aujourd'hui, du fond de sa retraite, M. Béraud. Candidat sans étiquette dès 1973, M. Deprez n'avait-il pas également soutenu, aux dernières municipales, à Berck, le maire centriste sortant, M. Guy Malgouzou, contre M. Béraud, qui tentait alors de reconquérir le fauteuil que lui avait ravi ce dernier en 1971. Une lutte intestine dont avait d'ailleurs — déjà — profité M. Wilquin en installant la gauche à la mairie. Alors, un prêté pour un rendu ? *« En mars*, raconte M. Malgouzou, *Béraud s'est retiré la mort dans l'âme, mais il a déchaîné ses troupes pour faire capoter Deprez. »*

Aujourd'hui, le maire du Touquet joue la décrispation. *« Je suis un homme d'union »*, déclare-t-il (son suppléant, M. Jacques Gobert, appartient au C.D.S.), et *cette fois, la mobilisation se fera car je crois à l'honnêteté du R.P.R. et au bon sens des électeurs. »* L'effacement volontaire de M. Béraud devrait également contribuer à pacifier l'atmosphère.

Un louveteau R.P.R.

Favorable à une candidature unique de la majorité (pour, semble-t-il, des raisons plus tactiques qu'unitaires...), l'ancien député n'a toutefois pas réussi à convaincre son parti qui, insensible également aux appels de l'U.D.F., a investi un médecin de campagne, M. Christian Tuaillon, trente-deux ans, adjoint au maire de Campagne-lès-Hesdin, où il est installé seulement depuis cinq ans.

« Je plante mes racines, reconnaît ce jeune louveteau, dont le suppléant est M. Raoul Lanoy, quarante-huit ans, cadre à Berck, et qui, seul au volant de sa voiture, parcourt sur les chapeaux de roues les cent quarante communes de l'arrondissement. Il joue la carte de la jeunesse, de l'homme neuf. *« Je n'ai peut-être pas beaucoup d'amis*, précise-t-il, *mais je n'ai pas d'ennemis... »* L'important étant d' *« avoir des sous »*, il observe qu'un élu de la majorité *« en obtiendrait bien plus »* qu'un élu de l'opposition, car *« il bénéficierait des crédits spéciaux »...*

Dans la « primaire » qui l'oppose à M. Deprez, son argumentation est subtilement cruelle : *« Les partielles montrent que les mauvais perdants sont généralement renvoyés chez eux. Mais si je suis en tête au premier tour, moi, le gentil garçon qui n'ait rien demandé, alors la majorité aura une meilleure chance de l'emporter. »* Ce que M. Georges Lannuque, secrétaire fédéral du R.P.R., expose plus brutalement : *« Le député qui sera élu le 10 septembre sera le candidat invalidé ou celui du R.P.R. »*

« On ne désigne pas comme « candidat d'union » un homme aussi contesté que M. Deprez », explique de son côté M. Jean Choffel, l'un des responsables du *Journal du Touquet*, tribune des adversaires du maire (leur liste avait recueilli près de 45 % des voix en mars 1977), qui s'était prononcé, en mars 1978, pour M. Béraud, estimant que *« le comportement de M. Deprez serait aussi contestable et dangereux sur le plan national que dans le cadre communal »*. L'une des rubriques de ce journal — *Candide au Quettou* — commente en termes caustiques les démêlés d' *« un sultan qui brûlait de devenir Mamamouchi »*, et qui risque aujourd'hui *« de ramasser un nouveau caftan, face au vizir de Berckoss »*.

« Feuille infâme » tranche M. Deprez, qui refuse d'admettre qu'il existe, dans son propre fief, une opposition à sa personne et à sa politique (*« C'est un tout petit clan »*) et n'accorde pas une importance excessive au fait que plus de cinq mille personnes ont critiqué le plan d'occupation des sols qui leur était proposé. *« Il est triste*, rappelle, charitable, M. Tuaillon, *que le maire se soit vu décerner, pour cause de « bétonite », le prix Chardon 78* attribué par la Fédération française des sociétés de protection de la nature aux personnalités les plus anti-écologiques de l'année. Une distinction dont le P.S. devait aussitôt tirer parti en affirmant : *« Plutôt la rose que le chardon. »*

Méprisant *« les ragots et les cancans »* (*« Giscard aussi en a souffert »*, note-t-il modestement), refusant toute polémique personnelle, convaincu que *« son dynamisme heurte les partisans du statu quo »* et que son passé de *« militant de l'action régionale »*, ainsi que sa gestion municipale plaident en sa faveur, M. Deprez se veut *« l'homme du renouveau économique et de l'ouverture politique »*.

Un chargé de mission

En fait, il apparaît d'abord et avant tout comme l'homme du président. Lors de sa rencontre avec M. Giscard d'Estaing le 10 juillet (*« Il a demandé à me voir »*, précise-t-il), il a constaté que *« quand il regarde la carte de France, le président commence bien par le haut, par notre côte d'Opale »* et qu'il souhaite voir *« les Français du Pas-de-Calais s'unir pour le suivre sur la voie du renouveau »*. Ayant entendu la voix présidentielle, M. Deprez s'est senti investi d'une mission décisive : *« Assurer le branchement entre Giscard et le Pas-de-Calais. Etre le porte-parole du premier. Redonner une espérance au second. »* *« C'est Léonce d'Arc »* commentent, goguenards, les socialistes.

En mars dernier, la majorité avait recueilli, au premier tour, près de 53 % des suffrages dans une circonscription qui fut, aux présidentielles, la seule du département à placer M. Giscard d'Estaing en tête. *« La démocratie*, affirme donc M. Deprez, *elle était dans le premier tour. Le second*, estime-t-il, *n'était pas clair ; le troisième doit l'être et permettre de rétablir la vérité.*

Un style nouveau

« Prétendre que pour avoir des crédits il faut appartenir à la majorité, c'est grave, estime M. Wilquin, *car cela signifie qu'il y a deux catégories de Français : ceux qu'on arrose et ceux qu'on punit. C'est scandaleux ! »*

« Mon adversaire, observe-t-il presque flatté, *j'ai l'impression que c'est le président de la République. »* Pareille concurrence explique peut-être la qualité du soutien dont bénéficie le maire de Berck et son suppléant, M. Philippe Gruneweld (M.R.G.), trente-deux ans, conseiller municipal de Cucq. C'est ainsi que sont venus ou viendront dans la circonscription MM. Laurent Fabius, Michel Rocard, Pierre Mauroy et François Mitterrand.

Pour le député sortant, il s'agit d'abord de réaffirmer la régularité de son élection, ensuite de rappeler les promesses que la majorité n'a pas tenues après sa victoire nationale ; enfin, de présenter le bilan de l'action déjà menée et de développer les propositions de son parti face à l'aggravation de la situation économique. *« Dans l'arrondissement*, précise-t-il, *le nombre des demandeurs d'emplois est passé de sept cent soixante-six en 1973 à deux mille deux cent sept en 1977. »* Mais il importe peut-être davantage encore d'opposer au *« one man show »* du *maire du Touquet la politique de concertation pratiquée par la municipalité berckoise »*.

Le choix des dates du scrutin (*« Est-ce un hasard ? »* demande M. Wilquin, qui relève que son élection a pourtant été annulée à la même date que celle de M. Servan-Schreiber) risque cependant d'entraîner une augmentation des abstentions. *« Ici*, explique M. Malgouzou, *ceux qui vivent du tourisme partent en vacances en septembre. »* *« Il y aura encore une bonne participation »* estiment néanmoins les communistes.

« Un règlement de comptes »

Par rapport à mars dernier, le facteur nouveau, peut-être le plus important, sera l'effacement de l'enjeu national. Cela peut jouer en faveur de M. Deprez, les électeurs décidant, ainsi qu'il les y invite expressément, à *« corriger »* la carte électorale du département. Mais cela peut également accentuer l'influence de facteurs extra-politiques dans une circonscription où ils ont déjà tendance à s'exacerber. Ainsi en est-il de la traditionnelle rivalité qui oppose Berck au Touquet, même si, de part et d'autre, on se défend de vouloir *« rallumer la guerre »*. Ainsi en est-il surtout de la personnalité de M. Deprez, et nombreux sont ceux qui pensent que, cette fois plus que jamais, *« on votera pour ou contre Deprez »*.

Face à ce qu'ils considèrent comme un règlement de comptes — *« l'un crie injustice, l'autre vengeance »* — les représentants du P.C.F., Mme Alberte Monteux, 35 ans, professeur, adjointe au maire de Berck et son suppléant, M. Paul Dumont, professeur, candidat depuis 1958, affirment être les seuls à mener *« une bataille réellement politique contre l'austérité »* et, dans cette circonscription surtout rurale, contre l'élargissement du Marché commun. *« Cela justifie notre présence »*, expliquent-ils, estimant que face à « la primaire » majoritaire, une candidature unique de la gauche aurait été *« un cadeau royal sans contrepartie à l'égard d'un P.S. qui a rompu l'union »*. *« A Berck*, reconnaît toutefois Mme Monteux, *tout s'est bien passé et il n'y a pas eu de gros problèmes.*

Réalistes, ils reconnaissent que dans cette circonscription *« en marge »*, moins politisée qu'ailleurs et traditionnellement de droite, le vote « utile » joue en faveur d'un P.S. *« qui se bat surtout sur le thème de la justice électorale »*. Aussi semblent-ils limiter leurs ambitions à une campagne de clarification à laquelle viendra participer M. Roland Leroy.

PATRICK FRANCÈS.

(1) M. Dechartre, également secrétaire général adjoint du R.P.R., participe, ce mercredi soir, à Berck, à une réunion de soutien à M. Tuaillon, candidat R.P.R.

EN MEURTHE-ET-MOSELLE

● *M. Christian Parra*, candidat à l'élection législative partielle de Meurthe-et-Moselle, qui a été exclu du R.P.R. (*le Monde* du 30 août), lequel soutient un autre candidat, M. Claude Huriet, a décidé de se maintenir *« pour que le gaullisme, à Nancy, soit présent et sans équivoque »*. Estimant que la décision *« d'exclure un adhérent qui milite, sans défaillance, depuis dix ans »* et de *« favoriser un candidat qui joue sur l'ambiguïté politique au profit exclusif d'ambitions personnelles »* est *« lourde de conséquences »*, il considère que *« des irresponsables risquent de conduire* [ainsi le mouvement] *de plus en plus comme un stérile parti de droite »*.

● PRÉCISION. — M. Henri Begorre, candidat du P.S.U. à l'élection législative partielle dans la 1re circonscription de Meurthe-et-Moselle, est conseiller municipal de Maxéville.

● *Après l'élection législative du Gers*, M. Tichane, comptable aux établissements Herbes sauvages à Fleurance (Gers), appartenant à M. Maurice Mességué (maj.), dont il avait organisé la campagne pour l'élection du 20 août dernier, a porté plainte pour tentative d'assassinat. M. Tichane déclare avoir été agressé au cours d'une discussion politique pendant la fête votive de Luppe-Violles (Gers) par un inconnu tandis que d'autres personnes l'auraient menacé de *« le jeter dans le brasier servant au méchoui »*.

M. DIJOUD A LA RÉUNION

Au terme de la visite qu'il vient de faire à la Réunion et avant de se rendre à Mayotte, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a souligné les possibilités de créations d'emplois qui s'offrent dans l'île. Après avoir rencontré M. Dijoud, les planteurs et usiniers du sucre paraissaient plus satisfaits. Le secrétaire d'Etat leur a promis d'examiner en priorité le dossier difficile des charges sociales. Il a annoncé la réunion à l'automne d'une « table ronde » avec les responsables du ministère des transports et ceux d'Air France pour examiner le problème des liaisons entre Paris et la Réunion.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Hommage à Henri Barbusse.* — L'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC) et l'Association des amis d'Henri Barbusse organisent un hommage à la mémoire du grand écrivain combattant, lauréat du prix Goncourt 1916 pour *le Feu*, au cimetière parisien du Père-Lachaise, samedi 2 septembre, à 11 heures, à l'occasion du quarante-troisième anniversaire de sa mort.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Défense du Conseil constitutionnel

(Suite de la première page.)

En fait, la formule appliquée en France s'avère assez satisfaisante. La nomination pour une durée de neuf ans et le non-renouvellement sont des garanties d'indépendance.

La seule critique sérieuse du système est qu'il a assuré, en fait, un monopole à la majorité. Mais pouvait-on prévoir, en 1958, que la majorité resterait la même pendant vingt ans ? Si l'alternance avait fonctionné, comme dans d'autres pays européens, l'opposition actuelle aurait également participé à la nomination des membres du Conseil.

2) Quant à transformer le Conseil constitutionnel en lui confiant les attributions d'une Cour suprême, cette réforme dénote, de la part de ses auteurs, une méconnaissance du rôle que remplit une telle juridiction.

L'institution d'une véritable Cour suprême en France impliquerait des bouleversements impensables. Cela supposerait que notre pays devienne un Etat fédéral, ce qui n'est pas encore le cas ! Cela supposerait la suppression de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat, ce que M. Mitterrand n'a pas encore ouvertement réclamé. En réalité, on parle de Cour suprême sans savoir ce que cette expression recouvre.

Une attitude irresponsable et conservatrice

En vérité, la création du Conseil constitutionnel s'est avérée être, sur le plan juridique, l'une des plus grandes réformes du droit constitutionnel français. C'est une institution qui joue un rôle de plus en plus important dans le fonctionnement de nos institutions et qui suscite un intérêt considérable à l'étranger (4). Qu'il s'agisse de la sauvegarde des prérogatives du Parlement et des droits de l'opposition ou du respect des libertés fondamentales, le bilan est largement positif. Il n'y a pas, en France, un juriste pour soutenir le contraire.

Aussi, la campagne lancée par certains dirigeants de l'opposition sur cette question met en évidence la tare essentielle de la gauche : l'incapacité d'aborder la *plupart des problèmes* autrement que sous un aspect négatif et de proposer des solutions réalisables. Il n'y a pas d'attitude plus conservatrice.

Mais la majorité des Français n'acceptent plus les discours irresponsables. La division entre la droite et la gauche tend de plus en plus à s'estomper au profit d'une distinction entre ceux qui abordent sérieusement les problèmes (et que l'on dénonce souvent comme des technocrates) et ceux dont le comportement reste dominé par le sectarisme, la démagogie ou l'électoralisme. Cette opposition se retrouve au sein de chaque parti.

Si le premier ministre a réussi à conserver une audience populaire dans une conjoncture économique difficile, c'est parce qu'il s'est engagé résolument dans la première voie.

Les responsables actuels de la gauche préfèrent se complaire dans la critique outrancière. Pourtant, le P.S. dispose d'un grand nombre d'hommes de valeur. Malheureusement, ils sont trop tenus à l'écart et souvent réduits au silence par les « politiques ». Tant que cette situation subsistera, tant que l'on ne fera pas une plus large place aux hommes capables d'analyser sérieusement les problèmes, l'opposition n'aura aucune chance de devenir majoritaire et d'accéder aux responsabilités politiques.

LOIC PHILIP.

(4) Il existe des ouvrages sur le Conseil constitutionnel, en anglais, en allemand, en japonais...

Mort de M. André Colin
président du conseil régional de Bretagne

M. André Colin, ancien ministre, sénateur centriste du Finistère, président du Conseil régional de Bretagne, est décédé dans la nuit de lundi à mardi, à l'âge de soixante-huit ans (« le Monde » du 30 août).

Né le 19 janvier 1910 à Brest, il était, à la veille de la guerre 39-45, président de l'Association catholique de la jeunesse française et professeur à la faculté libre de droit de Lille. Résistant dès l'armistice de 1940 qui le surprit à Beyrouth où il servait dans la division navale du Levant, M. Colin s'occupa activement à son retour en France de l'organisation de la Résistance dans la jeunesse, puis jeta les bases du Mouvement républicain de libération qui devait devenir le M.R.P. Avec M. Georges Bidault, il fut, à la libération, l'un des fondateurs de ce mouvement et son premier secrétaire général (1945-1955), puis son président national (1959-1963).

Membre de l'Assemblée consultative provisoire (1945), puis des deux Assemblées constituantes (1945-1946), il a été député du Finistère, de 1946 à 1958, et plusieurs fois ministre ; secrétaire d'Etat chargé de l'information dans le gouvernement Bidault (juin-novembre 1946) ; ministre de la marine marchande (cabinet Queuille, 1950) ; Secrétaire d'Etat à l'intérieur (cabinets Pleven, Edgar Faure et René Mayer, 1951-1953) ; ministre de la France d'outre-mer (cabinet Pflimlin, 1958).

M. Colin, conseiller général du canton d'Ouessant depuis 1951, président du conseil général du Finistère (1964), siégeait au Sénat depuis avril 1959. Il a présidé le groupe sénatorial du M.R.P. (devenu l'Union centriste) de 1964 à 1971. En octobre 1968, il fut candidat malheureux à la présidence du Sénat pour la succession de M. Gaston Monnerville. (C'est M. Alain Poher, qui devait lui être préféré.)

Membre du Parlement européen, il fut élu en 1973, président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat. Il siégeait aussi au bureau politique du C.D.S.

En avril 1976, il avait succédé à M. René Pleven à la présidence du conseil régional de Bretagne, poste auquel il avait été réélu en 1978.

*M. André Colin avait présidé, au printemps dernier, la commission d'enquête sénatoriale créée après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz.

Il sera remplacé au Sénat par M. François Prigent, conseiller général de Saint-Pol-de-Léon.

LES RÉACTIONS

● *Le président de la République* a adressé à Mme André Colin un télégramme de condoléances dans lequel il exprime son estime pour l'homme politique défunt. « Le souvenir de son action, *déclare notamment le chef de l'Etat*, sera durablement et fidèlement conservé. »

● *M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F.* : « André Colin sut maintenir l'idéal de la démocratie sociale d'inspiration chrétienne à travers toutes les luttes de sa longue et brillante carrière politique. Il représentait cet idéal avec autorité dans toutes les instances nationales, européennes et mondiales. (...) »

● *M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat à l'intérieur, maire de Quimper* : « André Colin laisse en héritage à la famille centriste, mais aussi à la majorité des hommes politiques, la hauteur de vue de sa pensée, sa grande dignité, sa rigueur et sa ténacité dans les affaires, son sens du service d'autrui. »

● *M. Adolphe Chauvin, président du groupe sénatorial de l'union centriste* : « André Colin a été à l'origine du courant de pensée et d'action dont nous nous réclamons aujourd'hui. Nous lui devons et lui devront toujours une profonde reconnaissance pour la clarté de son analyse et la ferveur de son engagement. »

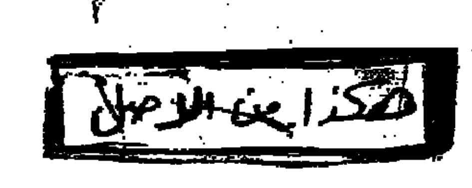
Le 7 septembre à Paris

M. GISCARD D'ESTAING VISITERA LES LOCAUX DE L'ANIFOM

M. Valéry Giscard d'Estaing visitera, le 7 septembre prochain, les locaux parisiens de l'Agence nationale d'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM). A cette occasion, il remettra à une douzaine de rapatriés les premiers titres d'indemnisation prévus par la loi du 2 janvier 1978.

M. Pierre Gisserot, directeur général de l'ANIFOM, l'a annoncé mardi 29 août, en sortant de l'Elysée, où il venait d'être reçu par le président de la République afin de faire le point sur l'application de cette loi.

M. Gisserot a notamment informé le président que les échéances prévues — octroi fin 1981 de la totalité des titres d'indemnisation en faveur des 192 000 dossiers concernés et liquidation, en 1979, des dossiers prioritaires — devraient être respectées.



Le Monde

société

SELON DES EXPERTS DE L'ONU

L'esclavage et le trafic d'êtres humains continuent à sévir dans le monde

Genève. — En dépit d'une convention internationale datant de 1926, complétée par celle adoptée par l'ONU en 1956, l'esclavage sévit toujours à grande échelle dans certaines régions du monde. Une résolution adoptée en 1963 par le conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), soulignant que « l'esclavage, la traite des esclaves et toutes les institutions analogues doivent être abolis », semble être restée lettre morte. Des experts viennent de se réunir à Genève à ce sujet.

De notre correspondante

Selon un rapport présenté à l'ECOSOC en 1965, le nombre d'esclaves était d'environ deux cent cinquante mille. Les débats soulevés au Palais des nations, à Genève, par ce texte ont montré d'une part combien le trafic d'êtres humains est lucratif et, d'autre part, à quel point les moyens de répression sur le plan international étaient insuffisants.

L'ONU, au lieu de s'attaquer de front à ce problème, a préféré en confier la responsabilité à un organe de la commission des droits de l'homme, la sous-commission chargée de « *la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités* ». Ainsi, cinq experts se sont réunis au Palais des nations, du 22 au 24 août, afin d'examiner « *les faits, surveiller tous les domaines de l'esclavage et de la traite des esclaves, la vente d'enfants, la servitude pour dettes, la traite des êtres humains et la prostitution d'autrui* », ainsi que « *les partis esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme* ». Le président du groupe, le juge Abu Sayeed Chowdhury (Bangladesh) a tenu, en effet, à préciser que « *l'apartheid est une pratique analogue à l'esclavage* ».

L'exploitation des enfants

Le colonel Patrick Montgomery, représentant la société anti-esclavagiste de Londres, a déclaré que « *la traite des femmes et la prostitution forcée impliquent propriété de l'être humain, privation de toute liberté, dégradation, exposition aux maladies vénériennes et contrainte sous menace de mutilation ou de mort* ».

Mme Warzazi (Maroc) a fait un exposé sur les personnes enlevées ou les prises en otage. Le groupe de travail, après avoir décidé de préparer une recommandation concernant ce problème a étudié des rapports rédigés par la société anti-esclavagiste de Londres sur le travail des enfants et l'exploitation des travailleurs agricoles en état de servitude. Un rapport spécial, consacré au travail des enfants dans l'industrie des tapis au Maroc a montré que, dès l'âge de cinq ans, ils sont employés en permanence dans des fabriques, souvent durant douze heures par jour et dans des conditions déplorables. En outre, ces enfants sont envoyés dans les manufactures par des intermédiaires qui retiennent la plus grande partie de leur maigre salaire.

Au Mexique, selon le directeur des affaires juridiques, de l'université de Mexico, des millions d'enfants de dix à quinze ans seraient exploités d'une manière inhumaine. Le B.I.T. a affirmé, rappelons-le, que cinquante-deux millions d'enfants sont exploités dans diverses régions du globe (*le Monde du 12 août*). Une autre étude montre que, en dépit des déclarations de Mme Indira Gandhi condamnant « *la pratique barbare* » de la servitude pour dettes, on dénombre en Inde cinq à sept millions de travailleurs agricoles faisant pour la plupart partie de la caste des intouchables, ainsi exploités par les propriétaires terriens. Le groupe d'experts définit ainsi la servitude pour dettes : « *Lorsqu'une personne offre ses services en lieu et place du remboursement d'une dette et si les services qu'elle rend ne conduisent pas à liquider celle-ci, et que la durée du service n'est pas fixée, cela devient un esclavage.* »

Le rapport consacré au Guatemala, toujours par la société anti-esclavagiste, précise qu'en dix ans plus de vingt mille paysans, étudiants, universitaires et personnalités politiques ont été tués par des escadrons de la mort et les gardes publics des haciendas pendant la durée de leur travail forcé. Ce rapport souligne que les propriétaires terriens et ceux qui sont à leur solde « *continuent à employer des moyens illégaux et coercitifs, y compris la violence et l'endettement forcé pour s'assurer une main-d'œuvre à bon marché dans leurs exploitations agricoles lucratives* ».

ISABELLE VICHNIAC.

TÉMOIGNAGE

800 francs pour un enfant apte au travail au Pakistan

Nous avons reçu d'un lecteur qui tient à garder l'anonymat une lettre sur l'esclavage au Pakistan, où cette pratique ancestrale semble avoir survécu à la modernisation du pays. En voici les principaux passages :

Le gouvernement pakistanais a découvert vers 1960 que les entrepreneurs de travaux publics se procuraient de la main-d'œuvre en ayant recours à des marchands d'esclaves. Aussi, la Constitution de 1962, dans une intention louable, a-t-elle interdit le travail forcé. Mais les tribunaux n'obtinrent la possibilité de poursuivre les coupables que lorsque, en avril 1969, le général Yahya Khan décida que les marchands d'esclaves seraient punis de mort. Cependant, le quotidien officieux *Pakistan Times* observait, le 4 septembre 1975, qu'il n'y avait jamais eu de procès public de ces trafiquants.

Une partie de l'opinion publique tolère l'esclavage. En 1974, un ouléma, député d'un parti religieux de droite, a déclaré devant l'Assemblée nationale que la Constitution de 1973 était anti-islamique parce qu'elle condamnait l'esclavage. Il y a quelques années encore, chez les Pathans, le débiteur insolvable pouvait se libérer de sa dette s'il livrait au créancier sa femme, un fils ou une fille.

La revue mensuelle *The Herald* de Karachi a donné en mars dernier des indications récentes sur la traite des esclaves au Pakistan, qui porte ici le nom de travail gratuit ou *bégar*. Un jeune homme âgé de vingt-quatre ans est parvenu à s'évader d'un *kharkar* ou camp de travail forcé où il était détenu depuis seize ans. Fils d'un riche propriétaire terrien de la province du Sind, il avait été enlevé à l'âge de huit ans, à la sortie de l'école. Les trafiquants achètent les enfants pour 1 600 roupies (800 F) aux auteurs d'enlèvements s'ils sont aptes au travail. Ils estropient ou rendent aveugles au fer rouge les enfants les plus faibles ou récalcitrants, qu'il revendent à des exploiteurs de mendiants. Ils marquent les esclaves au fer rouge. Ils jouissent de protections puissantes, grâce auxquelles ils échappent aux molles recherches de la police, ou, s'ils sont condamnés, au châtiment ordonné par la justice.

Ainsi, deux recruteurs d'esclaves avaient été condamnés à mort. Les autorités pénitentiaires firent pendre à leur place deux détenus qui leur ressemblaient. Les responsables de la prison avaient reçu une forte somme des employeurs des trafiquants qui retrouvèrent la liberté. D'après *The Herald*, les marchés d'esclaves se trouveraient à Mianwali (Pendjab), Bara et la passe de Khyber (province frontière du Nord-Ouest), Humatch (Baloutchistan). Quant aux camps de travail forcé, ils sont dispersés dans tout le pays : canaux de Chiniot et de Pattoki, mines du Baloutchistan, barrages de Tanusa et de Mianwali. Mille quatre cents esclaves travaillent dans les carrières du Pendjab. Les filles sont livrées à la prostitution ou vendues dans les pays arabes proches, émirats du golfe Persique ou Arabie Saoudite. (...)

Si les autorités ferment les yeux sur le trafic, ce n'est pas faute d'être alertées par la presse. Le *Pakistan Times* annonçait, le 1er septembre 1975, qu'un garçon de quinze ans s'était évadé de Sehwan Sharif, lieu de pèlerinage célèbre du Sind. Il avait été enlevé avec son oncle dans un hôtel de Hyderabad et amené dans un camp où les détenus creusaient un canal. Pendant son séjour dans le camp, cinquante prisonniers avaient été massacrés. Les détenus étaient astreints à des journées de travail de vingt heures. La police connaissait l'existence du camp, mais les marchands d'esclaves avaient acheté sa complicité.

Les policiers ne sont pas toujours aussi corrompus. C'est ainsi qu'en février 1976 la police a découvert un gang qui se livrait à la traite d'êtres humains dans la ville de Lahore. D'après un communiqué officiel, la police du Pendjab a retrouvé, au cours du premier trimestre de 1976, 338 personnes victimes d'enlèvements, 202 femmes, 98 filles, 5 garçons et 33 hommes.

Des institutions traditionnelles assurent la pérennité de l'esclavage au Pakistan. Le *begar* ou travail gratuit se retrouve dans les villages sous une forme moins brutale que l'esclavage, mais il prépare les esprits à accepter le travail forcé. Les paysans doivent des prestations gratuites au *zamindar*, le propriétaire foncier. Celui-ci recrute souvent dans son domaine les domestiques qu'il ne paie pas ou auxquels il ne verse, en guise de salaire, qu'une aumône.

MÉDECINE

TROIS CAS DE VARIOLE CONFIRMÉS EN GRANDE-BRETAGNE

A la suite de l'annonce, samedi 26 août, d'un cas accidentel de variole dans un laboratoire de la faculté de médecine de Birmingham (*le Monde* daté 27-28 août), deux autres cas ont été confirmés. Les deux nouvelles victimes sont une femme de soixante-cinq ans, voisine de la première personne contaminée, et une jeune fille de vingt-deux ans, qui travaillait dans le même laboratoire.

Le gouvernement britannique a immédiatement pris des mesures pour vacciner toute la population comté de Warwick. Certains pays exigent d'emblée le certificat de vaccination pour les voyageurs en provenance de cette zone, notamment Malte et la Jamaïque. Pour le moment, aucun problème d'approvisionnement en vaccin ne se pose. Mais on attend une décision de l'Organisation mondiale de la santé, qui doit indiquer si la Grande-Bretagne doit être déclarée « zone infectée ». Une telle mesure impliquerait l'obligation pour tous les résidents britanniques de se faire vacciner pour pouvoir voyager à l'étranger.

[Selon l'O.M.S., soixante-seize laboratoires détenaient des virus de la variole en 1977. Sur les conseils de cet organisme, la plupart des pays ont procédé à la destruction de leurs stocks de virus, et l'O.M.S. a publié en juillet dernier la liste de quatorze laboratoires résiduels, dont celui de Birmingham fait bien partie. Ces virus ne sont conservés qu'à des fins expérimentales, car ils ne servent en aucun cas à la préparation du vaccin. Il est par ailleurs probable que l'armée détient aussi des souches virulentes comme mesure de dissuasion en cas de guerre bactériologique. Le but de l'O.M.S. est cependant de réduire à quatre le nombre total de « centres de références » autorisés à détenir la souche de variole. — Dr J.-F. L.]

PLUS DE 7 000 MÈTRES CARRÉS POUR LA NOUVELLE ENA

Les élèves de l'Ecole nationale d'administration disposeront, dès la prochaine rentrée, de près de quatre fois plus d'espace pour leurs études. L'hôtel particulier du 56, rue des Saints-Pères dans le 7e arrondissement de Paris, siège de l'ENA depuis 1946, va en effet être rendu à la Fondation nationale des sciences politiques qui l'affectera en partie à ses chercheurs, en partie à l'Institut d'études politiques voisin. L'école sera désormais installée dans d'anciens locaux de la Marine nationale, 13, rue de l'Université, Paris (7e), dont la rénovation a été entreprise à partir de 1976.

L'ENA disposera pour ses trois promotions de cent cinquante élèves chacune (dont en général deux seulement seront présentes en même temps), de 7 351 m2 de surface de plancher utile sur sept niveaux contre environ 2 000 m2 jusqu'à présent. Le déménagement aura lieu pour l'essentiel entre le 18 et le 25 septembre. Environ le tiers du mobilier a été jugé suffisamment « *convenable* » pour le style moderne des locaux. Le reste sera vendu par les Domaines.

Les élèves de l'ENA pourront notamment disposer dans leurs nouveaux locaux de salles plus grandes, d'un véritable service de documentation, d'équipements audiovisuels et d'une cafétéria.

● *Les conférences d'été de l'Institut supérieur de pédagogie.* — Semaine du 4 au 8 septembre : lundi, « L'analyse transactionnelle » (Claude-Marie Dupin) ; mercredi, « Le psychodrame : moyen de formation ? » (Philippe Kaeppelin) ; jeudi, « La télévision : interdit aux moins de six ans » (Jacques Piveteau) ; vendredi, « Mutation du modèle familial » (Michel Legrain). Les conférences ont lieu à l'I.S.P., 3, rue de l'Abbaye, Paris-6e, à 17 h. 30. Entrée libre.

ÉDUCATION

Dans les universités

LE MINISTÈRE VA RÉEXAMINER LA RÉPARTITION DES FORMATIONS DE SECOND CYCLE

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) proteste contre une récente décision du ministère des universités de faire réexaminer l'an prochain « *l'ensemble des habilitations concernant les formations fondamentales, y compris celles accordées en 1977 pour cinq ans (...) au vu des résultats des études menées pour une meilleure répartition des enseignements sur le plan national.* » Tout en rappelant qu'il n'est pas hostile à l'élaboration d'une carte universitaire, le SGEN-C.F.D.T. condamne la procédure suivie, qui « *remet totalement en cause les assurances données par le ministère des universités après la grève de 1976* » contre la réforme du second cycle et constitue « *un moyen d'accroître l'arbitraire au sein d'un budget de pénurie* ». Le SGEN-C.F.D.T. évoquera cette affaire lors de l'entrevue qu'il aura, le 7 septembre avec le ministre des universités, qui ne l'avait pas reçu depuis plus de deux ans.

Au ministère, on justifie la décision en cause par la volonté de « *mieux utiliser le potentiel d'enseignants* ». Rappelons que le premier ministre a eu l'occasion, il y a quelques semaines, de montrer qu'il considère que certaines formations sont souvent trop dispersées en bloquant la création de trois universités (*le Monde* du 5 juillet).

● *La composition des commissions pédagogiques nationales des Instituts universitaires de technologie* (I.U.T.), organismes chargés de définir les programmes dans chacune des dix-sept spécialités enseignées dans ces instituts a été modifiée par un arrêté du ministre des universités paru au *Journal officiel* du 22 août. Le nombre des représentants des enseignants passe de quatre à six, celui des employeurs de quatre à cinq, de même que celui des organisations syndicales de salariés.

Au ministère des universités, M. Jacques Imbert, directeur des enseignements supérieurs, explique cette modification par le désir d'ouvrir ces commissions sur le monde professionnel, exprimé par le « groupe de réflexion » sur l'avenir des I.U.T. qui avait été créé en 1977.

SCIENCES

LE PREMIER VOL DE LA NAVETTE AMÉRICAINE POURRAIT ÊTRE REPORTÉ A LA FIN DE 1979.

Cap Canaveral (U.P.I.). — Le premier vol de la navette spatiale américaine, initialement prévu pour mars 1979 et une première fois repoussé au mois de juin de la même année (« le Monde » daté 2-3 avril), sera vraisemblablement retardé de nouveau. Ce retard est dû à d'importantes difficultés rencontrées dans la mise au point des moteurs.

Aucune date n'a encore été fixée, et aucune ne le sera, indique officiellement la NASA, avant une série de nouveaux tests sur les moteurs qui doivent être faits dans les semaines qui viennent. Mais alors que certains spécialistes américains estiment que le premier vol pourrait avoir lieu dès août 1979, d'autres ne le croient pas possible avant la fin de l'année prochaine.

CORRESPONDANCE

Le Festival de La Havane

Sous le titre « Un rendez-vous manqué », nous avons publié dans le Monde du 8 août, une « Libre opinion » de M. Carlos Pieroni, membre du secrétariat national du Mouvement de la jeunesse socialiste, dans laquelle celui-ci expliquait pourquoi son organisation avait finalement renoncé à participer au Festival mondial de la jeunesse et des étudiants de La Havane. M. Alain Gamard, secrétaire coordinateur du Comité français d'initiative pour la préparation de ce festival nous a adressé en réponse une lettre dans laquelle il écrit notamment :

« *Pour les jeunes socialistes, la liberté est indivisible* », explique Carlos Pieroni. Est-ce à dire qu'elle ne l'est pas pour les autres organisations ? Lorsqu'à la réunion du Comité français du 27 juin où nous avons fait des efforts maximum pour inviter le Mouvement de la jeunesse socialiste à revenir sur sa décision, j'ai fait observer à Carlos Pieroni que le programme ne prévoyait aucune initiative sur les interdits professionnels en R.F.A. Son silence a fait office de réponse. Les sinistres « *berufsverbote* » qui brisent moralement et physiquement des milliers d'hommes et femmes en rupture de ban avec le gouvernement fédéral ne seraient-ils pas à mettre « *sur le même plan que la hache qui coupe la main d'un guitariste et les bulldozers qui détruisent les toiles de peinture abstraite* » ? Carlos Pieroni se garde bien d'en souffler mot (...).

J'avoue ne pas retenir mon indignation à la lecture de trois affirmations contenues dans le texte de Carlos Pieroni. La première apprend que « *la lutte des pays du tiers-monde* », face à l'impérialisme américain, n'aura été qu'un « *mythe puissant* » dont les « *dernières années auront marqué la fin* ». Mythe — c'est-à-dire histoire imaginaire — la lutte héroïque du peuple vietnamien, trente ans martyrisé par l'impérialisme français et américain ! Mythe les exploits des combattants de Playa-Giron (1) qui défient l'impérialisme le plus puissant à moins de 150 kilomètres de ses côtes ! Mythe la lutte des peuples d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, à qui M. Carter impose des régimes corrompus (...) Mythe que tout cela vous dit-on, mythe qu'il faut oublier, enterrer, désacraliser ! Ajoutez à cela un doigt de « *Prague 1968* » et de « *Révolution culturelle chinoise normalisée* » et vous comprendrez pourquoi le combat anti-impérialiste ne vaut plus la peine d'être mené.

Car, voyez-vous — seconde affirmation scandaleuse — la majorité des jeunes « *ont quitté le terrain de la lutte politique. Ils ont perdu leur foi dans un changement réel de la société française* ». Je le dis sans détour, ces propos sont insultants pour les cinq cents délégués français au Festival qui appartiennent à des organisations groupant plus de trois millions d'adhérents et qui portent les aspirations de millions d'autres jeunes Français. Ils ne sauraient se reconnaître dans cette description passive et découragée qui est faite d'eux.

Enfin, il paraît qu'« *aujourd'hui, la lutte anti-impérialiste est en partie remplacée par la lutte pour les droits de l'homme et contre les atteintes aux libertés en France et à travers le monde* ». Il y a dans cette phrase la tentative de tirer en arrière le mouvement anti-impérialiste et de gommer ses acquis. Il serait criminel de refuser l'unité d'action sur des objectifs anti-impérialistes précis avec les jeunes Soviétiques ou Tchèques sous prétexte que dans leur pays d'intolérables atteintes aux libertés individuelles et collectives sont perpétrées chaque jour : comme il serait criminel de refuser cette unité d'action avec les jeunes travaillistes de Grande-Bretagne sous prétexte que le gouvernement qu'ils soutiennent commet des crimes inqualifiables contre la population d'Irlande du Nord.

La lutte contre l'impérialisme ne se divise pas d'avantage que la lutte pour les libertés. Elle doit intégrer tous ceux qui se déclarent prêts à agir concrètement pour porter des coups au système de domination impérialiste, aucune condition ne peut être posée à l'élargissement de cette lutte.

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de la plage de la baie des Cochons où des forces anti-castristes tentèrent de débarquer en avril 1961 pour renverser le régime révolutionnaire cubain.

Le rôle de la C.G.T.

A propos du rôle du centre confédéral de la jeunesse C.G.T., Mme Jeannine Marest, secrétaire de la centrale de la rue La Fayette, écrit :

Le bruit des armes persiste encore dans certaines régions du globe. Le racisme et le fascisme privent des milliers d'hommes de leurs droits fondamentaux et les contraignent à vivre dans les pires conditions. La jeunesse ne peut l'admettre et c'est ce qu'elle est venue crier à La Havane lors du Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, en réaffirmant sa lutte contre l'impérialisme, le racisme, le fascisme et sa solidarité internationale.

Les jeunes de la C.G.T. qui ont toujours participé à la lutte contre les guerres coloniales, contre le fascisme, le racisme, et dans le même temps ont combattu l'exploitation que subissent les travailleurs dans les pays capitalistes, étaient présents. Ils ont témoigné de leurs actions pour le droit de vivre et travailler, des salaires décents, un emploi. Nous avons proposé aux jeunes syndicalistes des pays d'Europe capitaliste d'engager une action unitaire contre le chômage des jeunes et nous avons renouvelé notre solidarité aux peuples en lutte pour leur libération.

C'est dans cet esprit que le Centre confédéral de la jeunesse C.G.T. est intervenu dans les différentes commissions sur la base des positions de la C.G.T., y compris sur la défense des libertés dans quelque pays que ce soit.

Cela nous a amené à rappeler, lors d'une rencontre bilatérale, notre accord avec la révolution éthiopienne mais aussi que nous ne pouvions pas ne pas prendre en compte l'aspiration du peuple érythréen et que nous étions pour son autodétermination, souhaitant que ce grave problème se règle rapidement par voie de négociations.

Le centre de rééducation du château de La Mothe

Après la parution de notre reportage sur la grève de la faim de cinq stagiaires du centre de rééducation professionnelle de handicapés du château de La Mothe (le Monde du 24 août) « l'ensemble du personnel et la direction du centre » *nous écrivent :*

Le public sera, certes, étonné de savoir ce que le terme « handicapé » désigne exactement : infirmité de naissance ; maladie infantile, cas sociaux, accidents de la route et du travail sont, entre autres, les raisons de la présence de ces pensionnaires.

Et que viennent-ils y faire ? La rééducation professionnelle et la réadaptation sociale sont les raisons d'existence de ce centre créé, il y a vingt ans, par une handicapée et qui a déjà vu plus d'un millier d'adultes prendre un nouveau départ dans la vie après deux ans de stage.

Pourquoi août 1978 marquerait-il un tournant dans l'évolution de la vie et des mœurs de ce centre ? Anniversaire de mai 68 ou manœuvre longtemps pensée, d'agitateurs politiques ou syndicaux ? Il est évident que, connaissant la population vivant dans cette collectivité, les problèmes ne manquent pas et que depuis l'ouverture du centre, la vie d'internat a évolué, lentement certes, mais avec une constance que l'on peut juger sur place. La construction de nouveaux locaux, hébergement et salles de cours, répondent bien à ce souci. Une révolution organisée par onze stagiaires sur cent quinze, peut-elle changer radicalement les choses ? La contestation initiale prend des allures de « foire d'empoigne » où l'on revendique tous azimuts et surtout dans le désordre.

Les critiques du règlement n'ont-elle pas changé depuis le 1er août 1978 ? Curieuse évolution qui correspond peut-être au départ (ou à la retraite) de certains responsables de cette action ! Et n'y a-t-il pas, dans toute entreprise ou établissement, des relations patron et employés ou encadrement socio-professionnel et stagiaires, autour d'une convention collective ou d'un règlement ?

La cohabitation, certes difficile, d'adultes aux handicaps de natures différentes, impose certaines règles, qui, pour vous qui vivez à l'extérieur, sont tout à fait naturelles. Si vous faites du bruit après 22 heures, votre voisin restera-t-il passif ? Qu'est-ce que le code civil ? N'est-ce pas un règlement intérieur à l'échelle d'une nation ? (Etonnement d'une contestation du règlement lorsque l'on sait que celui-ci a été rédigé en juillet 1978, en collaboration avec l'ensemble des stagiaires dont certains sont actuellement grévistes.) Les contestataires revendiquent « le droit au respect ». Il serait bon qu'ils mettent en pratique, à titre d'exemple, leur propre exigence vis-à-vis de leurs ex-camarades dont certains sont moins favorisés qu'eux sur tous les plans.

De multiples expériences positives de cohabitation entre handicapés physiques et « mentaux » dits stabilisés et envoyés par les COTOREP, ont eu lieu ici même et dans d'autres centres. Quel gâchis, s'il fallait revenir en arrière, dans cette voie ! L'incompréhension de ces simples choses a dressé un mur entre les grévistes et nous. La suite des événements nous dira s'il est raisonnable de faire la grève de la faim pour appuyer des revendications qui sont, dans la grande majorité, impossibles à satisfaire, soit matériellement, soit en raison de leur futilité.

Quant à nous, notre but n'a pas changé, et dans le calme et la sérénité nécessaires à notre travail, nous souhaitons voir encore longtemps s'épanouir de nombreux stagiaires

SPORTS

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Premier incident diplomatique avec la R.F.A. et un premier record du monde pour l'U.R.S.S.

Prague. — Un incident « diplomatique » a marqué, mardi 29 août, la cérémonie d'ouverture des douzièmes championnats d'Europe d'athlétisme : la délégation de la République fédérale d'Allemagne a refusé de défiler derrière son drapeau parce qu'elle a contesté l'appellation de son pays retenue par les Tchécoslovaques. Ceux-ci voulaient utiliser le sigle S.F.N. (abréviation de République fédérale d'Allemagne), alors que la dénomination officielle de l'Association européenne d'athlétisme est « Germany » (1). Toutefois, les Allemands de l'Ouest n'ont pas fait de cette affaire un incident majeur comme à Athènes en 1971 où ils s'étaient retirés de la compétition parce qu'un transfuge de la République démocratique allemande, Jurgen May, n'avait pas pu faire partie de leur délégation.

Dix ans après le printemps de Prague, le public tchécoslovaque qui remplissait les quarante mille places du nouveau stade Evzen Rosicki a, de son côté, réservé un accueil poli — à moins que cela soit indifférent — aux athlètes soviétiques alors qu'il leur avait montré une vive hostilité en d'autres occasions.

De notre envoyé spécial

L'ombre de la politique n'a pas plané plus longtemps sur ces championnats qui ont d'emblée été marqués par un nouvel exploit de la Soviétique Vilma Bardauskene : après le premier bond d'une femme au-delà de 7 mètres, le 18 août, elle effectua au cours de la série éliminatoire — il s'agissait de franchir 6,40 m — une envolée de 7,09 m, améliorant de 2 cm son précédent record. Au cours des séries éliminatoires, on releva encore le 100 m du jeune Britannique Allan Wells, qui a la particularité de s'élancer sans bloc de départ, et de l'élégant Italien Pietro Mennea, tous deux semblant devoir prendre la relève en Europe du Soviétique Valeri Borzov vieillissant ; le 800 m déconcertant de facilité du Britannique Steve Ovett ; une volée de javelots à plus de 80 m par les trois concurrents finlandais bien décidés apparemment à rendre à leur pays une supériorité ancienne dans cette discipline ; enfin, l'écrasante supériorité des concurrentes soviétiques et allemandes de l'Est dans la plupart des épreuves.

Toutefois, cette première journée a été avant tout celle des courses de demi-fond long avec les victoires de la Soviétique Svetlana Ulmasova sur 3 000 m et du Finlandais Martti Vainio sur 10 000 m, ainsi que la première apparition publique depuis dix ans de l'ancien coureur tchécoslovaque Emil Zatopek.

Un geste, une légère brise printanière, une manœuvre ? On ne savait trop comment interpréter la conférence de presse réunie mardi 9 août en fin de matinée par Emil Zatopek, bien encadré par les responsables de l'athlétisme tchécoslovaque, avant l'inauguration officielle des championnats d'Europe. Celui qu'on avait surnommé la « locomotive humaine » avait proprement disparu depuis la « normalisation » de 1968. Lieutenant-colonel dans l'armée, il avait alors subi divers « traitements médicaux ». Puis il avait été géologue avant d'occuper ses fonctions actuelles à la documentation de la Fédération d'athlétisme.

Mis à l'index à cause d'une langue trop bien pendue, notamment à l'égard des alliés soviétiques, celui-ci, dont les rictus et les grimaces de souffrance avaient ému le public des stades entre 1948 et 1956, affirme maintenant qu'il ne faut pas mélanger le sport et la politique. Mais qu'importe ce qu'il a dit dans les conditions où il l'a dit.

La tradition finlandaise

L'important, c'était que les autorités tchécoslovaques aient jugé bon ou utile de le « ressusciter » à ce moment précis. Parce qu'il a été un symbole et parce qu'il est resté infiniment populaire. Ses courses, où il usait la résistance de ses adversaires par d'incessants coups de boutoir et où il faisait tomber les records, ont été parmi les plus romantiques de l'histoire de l'athlétisme.

Emil Zatopek est aussi l'athlète tchécoslovaque le plus connu en France en raison de sa longue rivalité avec Alain Mimoun, son éternel second, qui ne prit sa revanche que dans le marathon de Melbourne en 1956. Pour toutes ces raisons, Emil Zatopek est resté un symbole. Et si ses meilleures performances ne sont plus d'actualité, il aura sûrement apprécié la manière dont le Finlandais Martti Vainio s'est adjugé les 10 000 mètres.

A quatre tours de la fin, ils étaient encore une dizaine sur vingt-quatre au départ. Le Britannique Foster a porté la première attaque, mais le grand Finlandais, Martti Vainio, n'était qu'à quelques enjambées, qui attendait l'occasion. Il a bondi, gagné 1, 2, 3 mètres. Derrière, c'était la ruée. Foster époumonné cédait. L'Italien Venanzio Ortis brassait l'air à toute vitesse pour résister au Soviétique Antipov. Mais Vainio avait déjà gagné. Il commençait alors un tour d'honneur. Les supporter finlandais lui mettaient dans les mains un horrible singe en peluche et brandissaient des banderoles triomphantes : « *Les Finlandais sont les meilleurs.* » La joie sans doute pour ce peuple qui voue un véritable culte à Lasse Viren, deux fois champion olympique des 5 000 et 10 000 mètres, dont l'activité trop sporadique a laissé plané de nombreuses interrogations sur une « préparation biologique ».

Constrastant avec cette joyeuse exubérance, la victoire pourtant tout aussi courageuse de la Soviétique Svetlana Ulmasova sur 3 000 mètres n'a pas déchaîné l'enthousiasme. Petite et noiraude, elle a laissé mener presque toute la course par la Norvégienne Greite Waitz, décrochant même du peloton de tête pour tenter de ramener sa camarade Giana Romanova. A tel point que l'affaire paraissait devoir se régler entre la Norvégienne et une Roumaine Natalia Marasescu. Mais au dernier tour, Ulmasova abandonnait sa compatriote et refaisait son retard dépassant sans coup férir ses deux rivales. Il fallait beaucoup de courage pour réussir cela. Mais le public n'a que médiocrement apprécié cette première médaille soviétique.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Le gouvernement fédéral a approuvé, le 29 août à Bonn, l'attitude de sa délégation. Il regrette que *« les autorités tchécoslovaques aient enfreint l'indépendance du mouvement sportif pour des raisons politiques ».*

RÉSULTATS DES FINALES

MESSIEURS

10 000 mètres. — 1. Vainio (Finl.), 27 min. 31 sec. ; 2. Ortis (It.), 27 min. 31 sec. 5 ; 3. Antipov (U.R.S.S.), 27 min. 31 sec. 5 ; 4. Foster (G.-B.), 27 min. 32 sec. 7 ; 5. Black (G.-B.), 27 min. 36 sec. 3.

DAMES

3 000 mètres. — 1. Ulmasova (U.R.S.S.), 8 min. 33 sec. 2 ; 2. Marasescu (Roum.), 8 min. 33 sec. 5 ; 3. Waitz (Norv.), 8 min. 34 sec. 3 ; 4. Puica (Roum.), 8 min. 40 sec. 9 ; 5. Romanova (U.R.S.S.), 8 min. 45 sec. 7 ; (...) 12. Debrouwer (Fr.), 9 min. 5 sec. 2 (nouveau record de France, anc. rec., 9 min. 5 sec. 9 par elle-même).

TENNIS

Le Suédois Bjorn Borg inaugure victorieusement Flushing Meadow

L'Argentin Guillermo Vilas, tenant du titre des championnats open des Etats-Unis, ayant demandé l'ajournement de son match d'ouverture par suite d'une infection virale à l'estomac, c'est finalement le Suédois Bjorn Borg qui a eu l'honneur d'inaugurer, mardi 28 août, le nouveau centre national de tennis américain de Flushing Meadow.

Pour la première fois depuis 1915, le West Side Tennis Club de Forest-Hills ne sert plus de cadre aux championnats open des Etats-Unis. Huit mois ont suffi à M. Slew Herter, président de la fédération américaine de tennis, pour faire construire au milieu du parc de Flushing Meadow qui reçut les expositions universelles de 1939-1940 et 1964-1965, un vaste complexe de 66 000 m2 consacrés au tennis, avec trente-six courts, dont neuf couverts. Ce centre national, qui appartiendra à la ville, sera mis la disposition des New-Yorkais dix mois par an.

Le court central, aux couleurs américaines — rouge, blanc, bleu, — pourra accueillir dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq spectateurs, ce qui fait de lui le plus grand stade de tennis du monde. Un court annexe pourra rassembler six mille personnes. Le centre national a coûté 9,5 millions de dollars (41,4 millions de francs), mais cette réalisation a été en grande partie financée par la chaîne de télévision C.B.S. qui a offert 6,75 millions de dollars (29,7 millions de francs) en échange de l'exclusivité des droits de télévision pendant trois ans.

Ce nouveau complexe de tennis devrait pouvoir accueillir 35 000 spectateurs par jour pendant les championnats. Les billets coûteront de 6 à 15 dollars (26,4 francs à 66 francs). Avec 577 480 dollars (2 540 000 francs), les championnats open des Etats-Unis seront le tournoi le plus richement doté du monde. Les vainqueurs du simple messieurs et du simple dames toucheront 38 000 dollars (167 200 francs), soit 5 000 dollars de plus qu'à Forest-Hills l'an dernier.

La surface choisie est typiquement américaine. Les courts en ciment sont recouverts d'un tapis synthétique de couleur verte, sur lequel jouent désormais la majorité des trente millions de tennismen américains. Ils devraient avantager les spécialistes du jeu service-volée.

« Cette surface très rapide m'a surpris, a avoué Bjorn Borg. *Elle favorisera les Américains. C'est plus rapide qu'à Wimbledon et les rebonds sont très élevés sur les amorties. Ce n'est que la troisième fois de ma vie que je joue sur une telle surface, et je dois m'y faire. Je suis néanmoins en grande forme et très confiant en mes moyens.* » Cinquante minutes lui ont suffi pour éliminer le Sud-Africain Bob Hewitt par 6-0, 6-2.

FOOTBALL. — *Marius Trésor, qui déclare ressentir « une grande fatigue », a déclaré forfait pour le match France-Suède du 1er septembre au Parc des Princes. Il sera remplacé par Patrice Rio.*

JEUX OLYMPIQUES. — *M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a annoncé le 29 août à Beaucaire devant les stagiaires du campus d'été des jeunes giscardiens, la création d'un poste de délégué à la préparation des Jeux olympiques. Il a d'autre part révélé que M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et lui-même avaient saisi le Conseil économique et social sur le problème des rythmes scolaires.*

CARNET

Décès

— Le président,
Les membres du comité de direction et les adhérents du groupement professionnel des entreprises de location de wagons industriels « Elwi » ont la profonde tristesse de faire part du décès du
président Pierre AMADIEU,
croix de guerre 1914-1918.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er septembre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

— M. André Canac,
Mlle Hélène Canac,
Les familles Basset, Canac, Grand, ont la douleur de faire part du décès de
Mme André CANAC,
née Alice Hardrey,
leur épouse, mère et cousine, survenu subitement le 27 août 1978, à l'âge de soixante-douze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er septembre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Auteuil.
4, rue Paul-Dupuy,
75016 Paris.

— La vicomtesse Louis de Castelbajac,
Le vicomte et la vicomtesse Jean de Castelbajac,
Le docteur et Mme Claude Paque,
M. et Mme Joël Maistre,
M. et Mme Gilbert Briot,
nous prient d'annoncer le retour à Dieu, le 28 août 1978, du
vicomte Louis de CASTELBAJAC,
muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Monfort (Gers), le jeudi 31 août, à 15 h. 30 et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Lauret, à Sainte-Gemme 32120.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean CLERC,
née Marie Hugot,
dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu à Champlitte (Haute-Saône), le 22 août 1978.
De la part de :
M. et Mme Martial Clerc,
ses enfants,
Et de toute la famille.
21, avenue de la République,
93800 Epinay-sur-Seine.

— Mme Danièle Cyna, son épouse,
Nadine et Jean-Jacques Cyna, ses enfants,
Les familles Cyna, Lewin, Jakubowicz, Laufman, Lam-Ba-Chau, Branschaft, Fouter, ses parents et alliés,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès subit, à l'âge de cinquante-quatre ans, du
docteur Henri CYNA,
diplômé
d'hygiène industrielle et de médecine du travail,
attaché à l'hôpital de Bobigny
et à
l'hôpital Lariboisière,
doyen du Centre de diagnostic
et de traitement « Fernand Goulène » à Argenteuil (Val-d'Oise),
combattant des maquis
de Morestel,
croix de guerre
cité à l'ordre de la division.
Les obsèques auront lieu jeudi 31 août.
On se réunira au domicile du défunt, 37, boulevard de Magenta, Paris-10e, à 10 h. 15.
L'inhumation se fera au cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Sylvain ERRERA
survenu le 29 août 1978.
Les obsèques auront lieu le vendredi 1er septembre.
La levée du corps à l'hôpital Charles-Richet, Villiers-Le-Bel (95), à 14 h. 30.
L'inhumation au cimetière de Tremblay-lès-Gonesse (93), à 15 h.
88, boulevard Barbès,
75018 Paris.

— M. et Mme Marcel Caseau,
M. et Mme Michel Hacq,
Mme Jean Hacq,
M. et Mme André Vervandier,
ses enfants,
Ses trente petits-enfants,
Ses trente arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Léon HACQ,
née Marie-Louise Vichot,
survenu à Talant (Côte-d'Or), le 11 août, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 14 août 1978, à Talant, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Nevy-sur-Seille (Jura).

— Perros-Guirec, Grenoble, Neuilly-sur-Seine.
Mme René Jannin,
M. Charles Jannin,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René JANNIN,
préfet de l'Isère,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1940,
survenu subitement, dans sa soixante-quatrième année, le 28 août à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).
Les obsèques auront lieu le jeudi 31 août à Perros-Guirrec. Par ailleurs, un service funèbre sera célébré en l'église Saint-Joseph à Grenoble, le 5 septembre, à 10 heures.

— Grenoble.
Le secrétaire général de l'Isère,
Les membres du corps préfectoral
Et le personnel de la préfecture et des sous-préfectures
ont la douleur de faire part du décès de
M. René JANNIN,
préfet de l'Isère,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1940,
Les obsèques auront lieu le jeudi 31 août à Perros-Guirec. Par ailleurs, un service funèbre sera célébré en l'église Saint-Joseph à Grenoble, le 5 septembre, à 10 heures.

— M. René Rasmussen,
M. et Mme Charles Gaillard et leurs enfants,
M. et Mme Michel Sauval et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René RASMUSSEN,
née Simone Gaillard,
leur épouse, sœur et belle-sœur, survenu le 28 août 1978.
Les obsèques auront lieu le vendredi 1er septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.
Inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.
82, rue d'Assas,
75006 Paris.

— M. et Mme Louis Courtalon, ses parents,
M. Claude Richard, son époux,
M. et Mme Bulteau-Richard et leur fille Stéphanie,
M. et Mme Martial Pardo-Richard,
M. Yves Richard,
ses enfants et petite-fille,
M. et Mme J.-P. Courtalon et leurs enfants,
M. Denis Courtalon,
M. François Courtalon,
M. et Mme Fred Godefroy et leurs enfants,
Ses frères, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la grande douleur de faire part du décès, à la suite d'une cruelle maladie, de
Mme Claude RICHARD,
née Yveline Courtalon,
survenu le 28 août 1978, dans sa quarante-septième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 1er septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Eudes, à Caen.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue de la Trémouille,
94100 Le Parc-Saint-Maur.
29, rue Guerrière,
14000 Caen.

— La direction générale,
Les conseils d'administration et l'ensemble du personnel des sociétés Thann et Mulhouse, et Potasse et Produits chimiques,
ont le grand regret d'annoncer le décès de
M. Robert WOLFF,
directeur commercial,
survenu brutalement le 27 août 1978, dans sa cinquante-sixième année.
Un office religieux est célébré ce mercredi 30 août 1978, à 15 heures, en la collégiale de Thann.

Anniversaires

— Le 20 août 1958 (4 ellul 5718), s'éteignait à Sfax (Tunisie),
Joseph de M. AZRIA.
Une pensée est demandée en cette période anniversaire à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Visites et conférences

JEUDI 31 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 76, rue de la Verrerie, entrée de l'église, Mme Hulot : « De l'église Saint-Marry au Centre Georges-Pompidou ».
15 h., 12, rue Daru, Mme Hulot : « L'église russe Alexandre-Newski ».
15 h., métro Porte-d'Ivry, Mme Oswald : « La caserne Masséna ».
15 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Meyniel : « De Renoir à Matisse, artistes français dans les musées soviétiques » (Monuments historiques).
14 h., 16, avenue Boutroux : « La caserne moderne des sapeurs pompiers de Paris » (L'art pour tous).
15 h., métro Mabillon : « Les jardins, les caves, l'abbaye Saint-Germain-des-Prés ».
20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).
15 h., église Saint-Séverin : « Présence du Moyen Age » (Histoire et archéologie).
15 h., 44, rue de la Victoire : « Rites et rituels à la synagogue ».
15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun » (Paris et son histoire).

JUSTICE

SUICIDE AU COMMISSARIAT DE POLICE DE LENS

Vendredi 25 août vers trois heures, M. Moreiro, vingt-cinq ans, a été amené au commissariat de police par des habitants de Lens qui l'avaient surpris alors qu'il venait de fracturer la vitre d'une voiture. Il a été placé dans ce qu'on appelle au commissariat la « *chambre de garde à vue* ». Il n'avait cependant pas encore été l'objet d'une mesure de garde à vue, en l'absence d'officier de police judiciaire, lorsque vers 4 h. 30, d'après la police, on a découvert qu'il s'était suicidé à l'aide d'une chaussette.

Le parquet de Béthune a ouvert une information et ordonné une autopsie, qui a été pratiquée samedi 26 août. Elle a révélé que le corps de M. Moreiro ne portait la trace d'aucun sévice.

● *La bagarre du camping du Pradet* (Var). — Cinq jeunes gens qui avaient provoqué une bagarre, le dimanche 27 août au camping des armées au Pradet, près de Toulon, dans le Var (*le Monde* du 29 août), ont été inculpés, mardi 29 août, de violences sur des personnes à la suite d'une action menée à force ouverte ». Deux d'entre eux sont majeurs, MM. Philippe Duminer, dix-huit ans, et Patrick Borne, dix-neuf ans.

● *M. Jean-Paul Mourgaud, trente ans, qui s'était évadé du pénitencier de Saint-Martin-de-Ré* (Charente-Maritime) dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 août (*le Monde* du 26 août), s'est rendu mardi 30 août aux gendarmes. Depuis une semaine, il était dans l'impossibilité de quitter l'île de Ré dont le bac était constamment surveillé ; il a donc préféré se rendre après avoir prévenu par téléphone les gendarmes de la brigade de Saint-Martin-de-Ré. « *Si je me suis évadé*, a-t-il déclaré, *c'était uniquement pour revoir mes deux filles que ma famille séquestre.* »

LETTRES

Un Breton trop tranquille

(Suite de la première page.)

Ces réserves faites, il y a de la noblesse dans cette existence toute de pudeur et d'intégrité. L'auteur du *Journal d'un salaud* (son meilleur titre...) et d'*Un recteur de l'île de Sein* (conçu en réponse aux ignobles *Décombres* de Rebatet) n'est pas de l'espèce de ces poètes bretons qui rament dans les cénacles parisiens pour décrocher les prix et les palmes ! Très courageusement, il rompt, en pleine guerre, avec le confort d'une facile carrière universitaire pour se consacrer uniquement à la littérature, diplôme d'agrégé dans la poche et quelle vache enragée dans l'assiette ! Et puis ce roc dressé devant la mer, solennel comme l'Ecole navale, a des tendresses qui me ravissent.

Queffélec a commencé par écrire des poèmes ; il les garde dans ses tiroirs. Quand il parle de Baudelaire ou de Rimbaud, on sent qu'une larme voudrait jaillir sur sa figure de pierre. Pas une cruauté, pas une allusion blessante dans les trois cent quarante pages du livre. Parfois, un petit sourire indulgent à l'adresse de tel ou tel, et puis c'est tout. Quelle rare vertu dans la corporation... Enfin, il y a le Queffélec fraternel, qui ne se sent jamais si bien avec lui-même que mêlé aux équipages des palangriers et des cargos, l'unanimiste en quête de communions visibles ou secrètes, le chrétien moins dogmatique qu'il n'y paraît, qui partagerait volontiers l'aventureuse et jaillissante béatitude cosmique d'un Teilhard, qui regarde chaque jour plus émerveillé le soleil se lever sur Molène et Upsala, qui voit l'œuvre de son Dieu, ébloui, enfantin, dans la vive dorade bleue et le dauphin joueur, l'entend dans la musique des vents groenlandais et dans ces mers nordiques et grises, où l'homme trime, pêche, étripe, à la fois fragile et superbe.

Ce pouvoir d'admirer le Créateur et ses créatures est si vrai chez Henri Queffélec, il est si constant dans cette existence qui file des plages finistériennes jusqu'aux bancs du Labrador, que j'en viens à me demander s'il n'y a pas eu, à un certain moment, une erreur de pilotage... Pour ma part, je regrette ce cap sur Paris et l'escale à Louis-le-Grand, malgré le croisement avec d'autres navires de grande ligne : les Robert Brasillach, les Roger Vailland, les Julien Gracq. Rêvons un peu. Voilà : Henri Queffélec a choisi d'être marin. A sa sortie de l'école d'hydrographie de Paimpol, il est lieutenant à bord d'un terre-neuvas. Les mains gercées de soleils blancs, il écrit de grandes odes maritimes pleines de navires déchirés, de fjords inquiétants, de marins ivres et bons... La critique le moque beaucoup. Bah, c'est *un* Celte, c'est un Barbare, un homme pas tranquille du tout... Quel hommage !

Je serai bien seul à formuler un tel regret. Henri Queffélec, excellent prosateur, n'en souffrira pas...

XAVIER GRALL.

★ *Un Breton bien tranquille*, par Henri Queffélec, avec la collaboration de Maurice Chavardès, Editions Stock, 343 pages, 42 F.

RELIGION

NI COURONNEMENT NI INTRONISATION POUR L'ENTRÉE EN FONCTIONS DE JEAN PAUL Ier

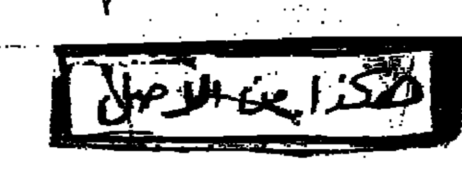
Une messe solennelle pour marquer le commencement du pontificat de Jean Paul Ier sera célébrée sur la place Saint-Pierre le dimanche 3 septembre à 18 h. 30. Cette annonce par le Père Romeo Panciroli, directeur de la salle de presse du Saint-Siège, coupe court aux rumeurs selon lesquelles le pape avait décidé d'ouvrir son pontificat par la prise de possession de la basilique Saint-Jean-de-Latran, cathédrale de Rome.

Les meilleurs théologiens actuels, en effet, souhaitant voir la papauté s'alléger de tout ce qui fut accumulé au cours des siècles pour retrouver l'essentiel.

Or, Jean Paul Ier a décidé de suivre l'exemple de ses deux prédécesseurs, qui ont pris possession de leur cathédrale après leur couronnement à Saint-Pierre. Une différence toutefois : il n'y aura, cette fois-ci ni couronnement ni installation mais simplement une messe pour marquer le commencement du pontificat.

A noter d'ailleurs que le nouveau pape a demandé à ses anciens diocésains de Venise de renoncer à lui offrir une tiare. Ce faisant, il est dans la ligne de son prédécesseur qui avait donné sa tiare.

● RECTIFICATIF. — Une coquille a déformé la définition de l'ontologisme qui figurait dans l'article d'Alain Woodrow consacré à Jean Paul Ier, sous le titre : « *Une vocation pastorale* » (*le Monde* du 29 août, p. 8). Voici la phrase exacte : « *Antonio Rosmini-Serbati était un philosophe et un théologien qui au siècle dernier était soupçonné d'ontologisme, c'est-à-dire de postuler l'existence de l'être universel et indéterminé distinct de Dieu.* »



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Rêves de collectionneurs

La période des vacances s'achève à peine et, avec elle, celle des festivals — quoiqu'il en naisse encore ces jours-ci à Besançon, à Niederbron-les-Bains, à Saint-Lizier ou sur la côte basque, — que le mélomane consciencieux, un peu collectionneur, s'enquiert déjà des concerts à ne pas manquer ; il constate avec satisfaction que ce sont, cette année encore, à peu près les mêmes chefs, les mêmes solistes et les mêmes compositeurs qui lui procureront des plaisirs sans cesse neufs et presque toujours semblables ; ainsi, pleinement rassuré sur ce qui l'attend à la rentrée, il peut rêver délicieusement à ces concerts sans histoire après lesquels il fait bon aller souper.

Trois événements pourtant ont retenu son attention : l'Orchestre de Chicago sera au Palais des congrès *le 20 septembre sous la baguette de* Georg Solti, Arturo Benedetto Michelangeli jouera pour les lépreux le 26 octobre et Lorin Maazel, à la tête de l'Orchestre national de *France, rendra un touchant hommage* à Beethoven le 25 novembre.

Pour le reste, il n'a que l'embarras du choix : s'il manque la *Neuvième*, de Schubert, le 28 septembre (Nouvel Orchestre philharmonique, direction Uri Segal), il ira l'écouter le 19, le 20 ou le 21 octobre avec l'Orchestre de Paris sous la direction de Barenboïm ; s'il n'y a plus de place pour entendre Rudolf Serkin dans le *Troisième Concerto*, de Beethoven (Orchestre de Paris, *les 26 et 27 octobre*), il pourra toujours aller voir Bruno Leonardo Gelber, qui a justement choisi la même œuvre (avec l'Orchestre national, le 30 mai). Il peut s'amuser aussi au *petit jeu des comparaisons* : Alexis Weissenberg avec l'Orchestre de Paris (7, 8, 9 décembre), puis le 25 avril, avec l'Orchestre philharmonique ; ou alors Seiji Ozawa qui conduira l'Orchestre de Paris en décembre et l'Orchestre national en mai...

Sans doute ce sont là de pures coïncidences, inévitables, mais rien *ne ressemblant plus à une politique* de prestige qu'une autre, il faut bien se faire une raison. Ainsi les concerts symphoniques sont-ils devenus irrémédiablement des en*droits très fréquentés et parfaite*ment morts, des cimetières de village où les mêmes noms se retrouvent d'une tombe à l'autre sous l'ombre triste des fleurs artificielles.

Les soixante-dix ans d'Olivier Messiaen

Artificiels comme les fleurs, mais prétextes parfois à renouveler un *peu la vie musicale*, les anniversaires vont bon train cette année. Olivier Messiaen aura tout juste soixante-dix ans le 10 décembre. Ce soir-là, sur la scène du palais Garnier, *Pierre Boulez, à la tête de* l'Orchestre de l'Opéra, conduira *Des canyons aux étoiles* (1974), vaste composition symphonique faisant pendant à la *Turangalila Symphonie* que Seiji *Ozawa invité par l'Orches-* de Paris dirigera les 14, 15 et 16 *décembre. Ce* n'est pas une coïncidence : à partir du 19 décembre et, jusqu'au 21 décembre, non seulement à Paris, mais dans plusieurs grandes villes de France on fêtera en musique le plus populaire des compositeurs français contemporains.

Un cycle d'orgue à Notre-Dame d'abord (les 23 novembre, 1er et *7 décembre) puis à l'église de la* Trinité (les 13 et 20 décembre) permettra à peine d'embrasser l'ensemble de ses compositions pour l'instrument. Piano à l'Espace Cardin avec Peter Serkin, *le 8 décembre*, puis Yvonne Loriod, le 20 décembre, tandis que Radio-France propose *la Transfiguration*, à Saint-Louis des Invalides, le 29 novembre (Orchestre national, L. Maazel), *Chronochromie, le Réveil des oiseaux*, au Théâtre des Champs-Elysées, le 6 décembre (Orchestre philharmonique, M. Tabachnick). *Et expecto* puis les *Trois petites liturgies*, le 19 décembre aux Invalides (direction G. Amy).

Participeront également à cet hommage parisien les pianistes lauréats du concours Messiaen, le Quatuor Tashi, l'Orchestre des concerts *Colonne*, les solistes de Marcel Couraud et d'autres encore.

En province, l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, l'Orchestre du Capitole de Toulouse, l'Orchestre de *Lyon, l'Orchestre philharmonique* des pays de la Loire, l'Ensemble instrumental de Grenoble, l'Orchestre de *Chambéry*, l'Orchestre philharmonique de Lorraine et celui de *Lille, ont mis également* du Messiaen à leur programme en attendant que les *Vingt regards sur l'Enfant-Jésus* viennent remplacer la *Sonate au clair de lune* sur le piano toujours ouvert des jeunes filles studieuses.

● **CINQ CREATIONS**

John Cage sera à Paris avec un programme différent chaque soir, du 18 au 22 septembre (Théâtre de l'Athénée). Kagel, aux Bouffes-du-Nord, invité par le Festival d'automne : programme mélangé les 5 et 6 octobre, Bestiarium, *fable sonore sur deux scènes, du 10 au 14 octobre. Kagel reviendra du 24 au 28 novembre, pour la création française d'*Exposition, *action sonore pour athlètes, chanteurs et machines à rythme; dans le nouvel espace de projection de l'IRCAM. Entre les deux, Stockhausen présentera* le Voyage de Mickael autour du monde *(du 25 au 28 octobre, à l'IRCAM), tandis que Pierre Boulez laissera à Daniel Barenboïm le soin de créer ses* Notations *(les 12 et 13 octobre, au Théâtre des Champs-Elysées).*

Journée Paul Mefano, le 9 décembre à Radio-France. Enfin, en hommage à Charles Münch, Rostropovitch créera Timbres, espace, mouvement, *la dernière œuvre de Henri Dutilleux, avec l'Orchestre national (le 29 décembre au Théâtre des Champs-Elysées).*

● **RENCONTRE AVEC MARC MONNET**

Après deux ans passés à la Villa Médicis comme boursier de l'Académie de France, Marc Monnet (né en 1946) revient à Paris. On pourra faire plus ample connaissance avec la musique d'un des rares compositeurs français à avoir préféré l'enseignement de Kagel à celui du Conservatoire, le 29 novembre notamment au Musée d'Art moderne (avenue du Président-Wilson), où une soirée entière doit lui être consacrée. En guise de prélude, le 4 novembre, des solistes du nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France joueront Musique en boîte à retour, *créé en septembre à Amsterdam. En postlude, toujours à Radio-France, T. Ross et W. Bruck, interprètes favoris de Kagel, donneront* Eros Machina *pour deux guitaristes, le 7 décembre au Studio 105.*

● **SIMON BOCCANEGRA, de Verdi**

Verdi s'était enthousiasmé pour cet autre drame de Gutierrez (après le Trouvère*) où les passions se mêlaient à un arrière-plan politique. Mais la création avait été un échec à Venise en 1881. Vingt ans après, c'est le triomphe à Milan. Puis on oublie cette musique, où le pessimisme et la mélancolie l'emportent sur la bravoure ou le brillant.*

En 1971, la Scala ouvrait sa saison en reprenant l'ouvrage dans une mise en scène de Giorgio Strehler, avec Piero Cappuccilli, Nicolaï Ghiaurov et Mirella Freni, sous la direction de Claudio Abbado. Nouveau succès, prolongé par celui aussi inattendu de l'enregistrement. C'est ce même spectacle, avec ses principaux interprètes, qu'on verra à l'Opéra de Paris, les 25, 28 et 31 octobre et les 3, 6, 9, 15, 18, 22, 26 et 28 novembre (en direct à la télévision le 9 novembre).

● **LE MEDECIN MALGRE LUI, de Gounod**

Le succès de Faust, *inaltérable depuis plus d'un siècle, a fait oublier celui du* Médecin malgré lui, *qui, quelques mois plus tôt, en janvier 1858, devait assurer, après plusieurs échecs, la carrière de Gounod au théâtre.*

Après plusieurs résurrections éphémères, c'est le tour de la salle Favart. Mais la partie n'est pas gagnée d'avance ; il y faut du style, de l'esprit, un public sensible aux allusions et aux demi-teintes.

★ Salle Favart, les 6, 9, 11, 14, 16, 18, 20 octobre et les 22, 25, 28 et 30 novembre, avec J. Bastin, D. Perriers, J. Dupuy, J. Taillon ; direction : Sylvain Cambreling, mise en scène Jean-Louis Martin-Barbaz.

● **OPERAS**

Trois opéras en création : Mots croisés *de Claude Prey et* My Chan Trong Thuy *de Nguyen Thien Dao, dans la même soirée salle Favart (16 et 17 novembre) ;* les Trois Langages, *de Claude Prey, le 15 décembre, en version de concert au grand auditorium de la maison de Radio-France.*

Et trois opéras classiques un peu rares : Mazeppa *de Tchaïkovsky (27 septembre),* l'Affaire Makropoulos *de Janacek (27 octobre) ;* Thamos *de Mozart (22 novembre), tous trois en oratorio à 20 heures très précises au studio 104.*

EN PROVINCE : la Flûte enchantée *à Lyon (mise en scène Louis Erlo, direction Alain Lombard). Première : le 3 octobre.* La Walkyrie *à Marseille (les 27 et 29 octobre, 1er et 4 novembre) avec Ursula Schreder Feinen et J. Thomas. Et, à Strasbourg, une nouvelle* Carmen, *créée par Lavelli, et la reprise de* Padmavati *de Roussel.*

● **MUSIQUE CONTEMPORAINE A METZ**

Depuis la disparition du Festival de Royan, les Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz se plaçant au premier rang des manifestations françaises d'art contemporain, mais avec une orientation tout à fait différente et qui se veut d'abord régionale au sens large : outre l'orchestre philharmonique de Lorraine, on y entendra les orchestres du Südwestfunk, de Liège, de Sarrebruck et de Nancy ; le concert de clôture présentera une composition nouvelle de Horatiu Radulescu avec la participation de neuf groupes de lycéens, tandis que des séances « jeune public » offriront aux autres les avantages d'une présentation par H. Halbreich et les aléas des répétitions générales.

Outre des créations de Luc Ferrari, Ivo Malec, Bruce Mather, Claude Lefebvre, Luis de Pablo, Paul-Heinz Dittrich et des premières françaises de Berio, Pousseur, Sinopoli, Boesmans, les Septièmes Rencontres regarderont cette fois du côté du théâtre musical, avec un opéra de chambre d'Alain Bancquart. Du 16 au 19 novembre. Renseignements : 87-75-25-12, poste 414, hôtel de ville de Metz.

● **DECENTRALISATION**

Une intéressante tentative en tournée pour les Jeunesses musicales, *l'ensemble de l'Itinéraire* jouera Vivaldi, Wagner, Murail et Levinas, *du 6 au 17 novembre*, dans huit villes de l'ouest : Alençon, Vire, Dinan, Fougères, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Quimper et Vannes. Pendant ce temps-là, les Parisiens auront eu le temps de se familiariser avec les musiques actuelles et traditionnelles du Japon, révélées par le Festival d'automne (du 17 octobre au *5 décembre*).

GÉRARD CONDÉ.

Rentrée

ARCHITECTURE

Funérailles

On ne verra guère plus d'expositions, consacrées à l'architecture, en cette fin d'année, que l'on en a vu au cours des derniers mois. De ce côté des arts, c'est l'austérité, à peine compensée par *les manifestations* du Centre Pompidou, puisque celles-ci restent essentiellement consacrées au vingtième siècle.

Pour rester fidèle au calendrier *chrétien* et au *système* d é c i m a l, les anniversaires pouvaient être l'occasion d'exhumer q u e l q u e s moments d'histoire.

S'agissant de prétexte, redonnons donc aux naissances l'importance que leur ont un peu ravie les *morts*, et n'hésitons pas à calculer en demi-siècles : en 528 (c'est un quatorze cent cinquantième anniversaire), la fondation du monastère de Saint-Cassin par saint Benoît pouvait éclairer la découverte de l'art byzantin par l'Occident. Sept siècles plus tard, la construc*tion des abbayes de Royau*mont et du Mont-Saint-Michel aurait pu confirmer l'intérêt de notre époque pour le Moyen Age.

Il y a sept cents ans (1278) Santa Maria Novella, à *Florence*, et le *Campo Santo*, à Pise, auraient permis d'attendre la naissance de Brunelleschi, dont on a fâcheusement oublié la mort l'an *dernier (1377), et* d'espérer le décès de Palladio qui se profile pour bientôt (1580).

Pour sa part, la mairie de Paris ne s'est pas souvenue, l'ingrate, de Pierre Lescot (mort en 1578), architecte de deux ailes de la cour Carrée et de Saint - Germain-l'Auxerrois.

De leur côté, les historiens de l'architecture, qui n'ont pas ménagé leurs efforts sur la période des années 20, auraient pu reparler de dessin : voici un quart de millénaire (1728) naissait Boullée, un de leurs utopistes favoris ; et cinquante ans plus tard, John Soane publiait ses *Designs in Architecture*. Jean Bullant, mort en 1578, a été enfin un peu oublié lors des festivités d'Ecouen, dont il était pourtant le maître d'œuvre.

Il y a cependant quelques *expositions dans* l'air, avec ou sans anniversaire : on murmure le nom de Michel-Ange, on répète celui de Ledoux, et on attend Lequeu. Mais Viollet-le-Duc est sûr de son fait, l'an prochain, mort comme il l'est en 1879. Pourra-t-on espérer la destruction de Pompéi (79), la chapelle des Pazzi (1479) ou encore l'Odéon de Paris (1779) ?

Au demeurant, la peinture n'a pas de quoi pavoiser. Car *aux pompes* de l'année Schubert, elle n'a su opposer que de bien maigres fleurs pour l'année Goya et pas une dragée pour son philosophe Taine, l'un mort et l'autre né en 1828.

Convenons malgré tout que le jeu des célébrations manque trop de fondement pour y asseoir toute une vie culturelle. Mais l'anniversaire reste un moyen pratique pour se repérer, pour échapper aux modes culturelles. Et, pour ceux *qui n'ont pas la mémoire* des dates, c'est une panacée.

De l'anniversaire, instant de convention, on peut cependant passer à une autre idée. *L'exposition, tel* qu'on pratique ce genre aujourd'hui, célèbre des vies, des mouvements, des influences, des communautés de pensée, et reste *ainsi* toujours soumise à la notion d'évolution. Il pourrait être intéressant de quitter un peu ce système vertical, et de couper l'histoire en tranches : que *faisait*-on en telle année dans les divers domaines de la création ? Un éclairage nouveau, et souvent surprenant serait peut-être à attendre d'un tel procédé.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

EXPOSITIONS

Esquisses d'une sélection

● **Miro sous toutes ses formes.**

Plusieurs manifestations à Paris vont fêter le quatre-vingt-cinquième anniversaire de Miro. Un spectacle Miro au Centre Georges-Pompidou (Festival d'automne), l'exposition d'une centaine de sculptures, principalement en bronze, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et une présentation de peintures récentes galerie Maeght. Mais, au centre de tout, figurera l'exposition de dessins, à Beaubourg (cinq cent neuf numéros au catalogue), première rétrospective de ce genre qui montrera Miro dessinateur, de l'enfance au grand âge.

Miro a toujours dessiné. Avant de peindre, il prend d'abord le crayon et la feuille de papier. De belles feuilles lorsqu'il est à l'atelier. Mais, dehors, dans la rue, dès qu'une idée lui vient, il sort son carnet, déchire la marge d'un journal, fouille le fond de ses poches pour y trouver un ticket de métro. Il note tout. Et garde tout. Car le dessin, c'est pour lui toute la peinture. Il suffit d'y mettre de la couleur. L'exposition que prépare Pierre Georgel le montre : Miro figuratif naïvement précieux et Miro tachiste faisant appel aux techniques d'expression surréaliste « automatique ». C'est dans cette dernière manière qu'il fera, sur place, à Beaubourg, un dessin monumental de 10 mètres sur 4 mètres pour lequel le papier est prêt, marouflé sur de la toile, tableau blanc dont le dessein n'est pas encore trouvé.

★ Miro, sculptures au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 26 octobre à fin décembre ; dessins au Centre Georges-Pompidou, du 20 septembre au 20 novembre.

● **Asger Jorn.**

Peintures d'Asger Jorn du musée de Silkeborg, au Danemark. Une quarantaine de tableaux d'un grand tempérament de Cobra, mouvement expressionniste qui avait, au lendemain de la dernière guerre, lié des artistes de Copenhague, de Bruxelles et d'Amsterdam.

★ Asger Jorn, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 13 octobre au 12 novembre.

● **Orozco.**

Aux premières décennies du siècle, les murs de Mexico étaient devenus des pages de la révolution. Clemente Orozco était, avec Alfaro Siqueiros et Diego Rivera, l'une des trois figures héroïques de la peinture murale mexicaine. Cette rétrospective, pour la première fois à Paris, réunit environ une centaine de peintures et dessins qui précédaient ou accompagnaient les fresques décorant aujourd'hui monuments et édifices publics des villes mexicaines.

★ Orozco, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 30 novembre à fin janvier.

● **Gravure contemporaine.**

L'usage veut que la Bibliothèque nationale recueille en « dépôt » un exemplaire de chaque gravure tirée en France. Le cabinet des Estampes exposera, galerie Mansart, un choix de cinq années de « dépôt » et d'acquisitions, soit mille cinq cents artistes.

★ Gravure contemporaine, à la Bibliothèque nationale, du 9 novembre au 31 décembre.

● **Claude Le Lorrain.**

Le British Museum à Paris, pour la première fois, avec l'un des plus beaux ensembles de dessins de Claude Gellée, dit Le Lorrain, peintre français qui vécut longtemps en Italie et dont les collections anglaises sont particulièrement riches. Parmi ces œuvres, des dessins, les plus libres exécutés sur le motif dans la campagne italienne, et les feuilles du Liber veritatis, *livre de raison où Claude Gellée a consigné par le dessin le souvenir des peintures qui avaient quitté son atelier.*

★ Claude Le Lorrain, au Louvre, du 20 octobre au 15 janvier.

● **Les frères Le Nain.**

La première manifestation en France depuis vingt-cinq ans consacrée aux frères Le Nain, dont elle commémore le tricentenaire, un regard attachant sur la France, surtout rurale, du dix-septième siècle.

Exposition pour amateurs de peinture qui mettra en valeur la poésie profonde de l'art des Le Nain. Mais ces grands artistes français, longtemps oubliés, redécouverts au dix-neuvième siècle, posent beaucoup d'énigmes.

★ Les frères Le Nain, au Grand Palais, du 4 octobre au 8 janvier.

● **Retables italiens du XIIIe au XVe siècle.**

Un « dossier » sur les retables italiens du treizième au quinzième siècle. C'est à p a r t i r du quatorzième que le retable, ou tableau d'autel, commence à se déployer sur les murs des églises à côté des peintures murales. Au travers des peintures appartenant au Louvre et à quelques églises et musées de Paris, l'exposition permet de reconstituer la forme originale d'œuvres importantes, de Giotto, Fra Angelico et de Sassetta, démembrées au dix-huitième siècle.

★ Retables italiens, au Louvre, du 14 octobre au 8 janvier.

● **Sculptures et miniatures indiennes.**

L'Inde sculptée, en pierre, en bronze, en terre cuite, depuis les cités protohistoriques de la vallée de l'Indus jusqu'aux figurines du dix-neuvième siècle. Peinte aussi, en miniatures pour les c o u r s princières, du dix-septième au dix-neuvième siècle. En complément, des évocations photographiques de chefs-d'œuvre monumentaux et de sites archéologiques, notamment les grottes d'Ajanta, apogée de l'art classique de l'Inde du cinquième au septième siècle.

★ Sculptures et miniatures indiennes, au Petit Palais, du 16 novembre au 28 février.

THÉATRE

DES LAMPIONS POUR PLUSIEURS PUBLICS

Le tableau des pièces de théâtre qui font l'ouverture, chaque automne, des salles de Paris, donne une vision un peu déformée de ce qu'est, pour l'ensemble de l'année, la vie du théâtre.

En effet, à chaque rentrée, ce sont avant tout les phénix de l'entreprise privée qui sont sur pied de guerre. Maintenir à flot un théâtre privé, cela coûte très cher. Pour ne pas fermer, il faut vendre — des billets, et le plus longtemps possible. Les œuvres dont l'entreprise privée attend des recettes importantes sont donc prêtes dès la rentrée. En fait, elles durent parfois peu de temps. Et c'est plus tard, en janvier, en mars, n'importe quand, que nous arrivent les choses qui sont venues au monde d'une façon plus naturelle, plus détendue.

Sont donc présents dès le premier jour, cette année, Françoise Dorin (secondée par Michèle Morgan), Barillet et Grédy, Jean Anouilh, Robert Lamoureux, Françoise Sagan, Marcel Mithois et deux grandes ombres : Sacha Guitry, Marcel Achard.

Moins alimentaires, plus riches de contenu, sont les pièces qu'inscrivent, en septembre ou en octobre, les théâtres publics, qui rêvent eux aussi de réunir de grandes audiences, mais par des aimantations plus sélectives. Le Théâtre Français affiche donc « Six personnages en quête d'auteur » de Pirandello, mise en scène de Bourseiller, le Petit-Odéon propose une pièce de Reine Bartève, « le Pavillon Balthazar », mise en scène de Garran. Au Théâtre d'Orsay, nous verrons « Zadig », version Barrault ; à la Cartoucherie de Vincennes, « Nadia », de Bernard Cuau, mise en scène de Jean-Claude Fall.

Très populaire mais marginal, Hossein monte au Palais des Sports une nouvelle grande machine : « Notre-Dame de Paris ».

Enfin, chaque année, le Festival d'automne, dont Michel Guy reprend les rênes, assure la production de plusieurs soirées de haute qualité. Cette saison, il propose les « Quatre Molière » de Vitez à l'Athénée, « Elle est là », de Nathalie Sarraute à Beaubourg, « Mesure pour mesure » mise en scène de Peter Brook, aux Bouffes-du-Nord.

ANTOINE. — *Le Pont japonais*, adaptation de Barillet et Grédy, avec Jacqueline Maillan.
ATELIER. — *La Culotte*, de Jean Anouilh, avec J.-P. Marielle.
BIO-THEATRE. — *La Crique*, de Guy Foissy, avec Claude Piéplu.
ATHÉNÉE, petite salle. — *Olaf et Albert*, de Heinrich Henkel, mise en scène Jacques Lassalle (à partir du 2 octobre).
BOUFFES DU NORD. — *Prends bien garde aux Zeppelins*, de Didier Flamand.
BOUFFES PARISIENS. — *Le Charlatan*, de et par Robert Lamoureux.
CARTOUCHERIE : Aquarium. — *La Sœur de Shakespeare*, travail collectif, mise en scène de Jacques Nichet (à partir du 6 octobre). La Tempête. — *Nadia*, de Bernard Cuau, mise en scène de J.-C. Fall (à partir du 22 septembre).
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES. — *Il fait beau jour et nuit*, de Françoise Sagan.
CITÉ INTERNATIONALE. — *L'Epreuve*, de Marivaux, mise en scène de M.F. Duverger.
DAUNOU. — *Les Bâtards*, de Robert Thomas.
ESSAION. — *Sonate pour deux femmes seules*, *de C. Ligier*. *Abraham et Samuel*, de Victor Haïm.
FONTAINE. — *Les Jeanne* (à partir du 17 septembre).
GAITÉ-MONTPARNASSE. — *Picasso connais pas.*
GYMNASE. — *Coluche* (à partir du 14 septembre).
HEBERTOT. — *Mon père avait raison*, de Sacha Guitry, avec Paul Meurisse (à partir du 12 septembre).
LA BRUYÈRE. — *Les Folles du samedi soir*, de Marcel Mithois, d'après Gene Stone, mise en scène de J. Rosny (à partir du 7 septembre).
LUCERNAIRE - FORUM. — *Le Shaga*, de Marguerite Duras (à partir du 4 octobre). *Fragments de Schisgal*, avec Terzieff (à partir du 21 oct.).
MADELEINE. — *Le Préféré*, de Barillet et Grédy, avec Jean Piat et Judith Magre (à partir du 9 septembre).
MARIE-STUART. — *La Nuit du 13*, de Sandra Mills, par la Compagnie Berto-Jean-Michel Ribes (à partir du 13 septembre). *Monnaie, camping-caravaning*, de Peter Terson (à partir du 6 septembre).
MARIGNY. — *Le Cauchemar de Bella Manningham*, mise en scène de Robert Hossein.
MATHURINS. — *Changement à vue*, de Loleh Bellon, avec Suzanne Flon et J.-C. Dauphin.
MICHEL. — *Duo sur canapés*, de Marc Camoletti, avec Philippe Nicaud et Jacques Balutin.
MICHODIÈRE. — *Les Rustres*, de Goldoni, pour cinquante représentations, puis *Les papas naissent dans les placards*, avec Robert Hirsch (début novembre).



MOGADOR. — *Maître Puntila et son valet Matti*, par le Centre dramatique de Grenoble.
MONTPARNASSE. — *Les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, de Geneviève Serreau, par le groupe Tsé.
NOUVEAUTES. — *Apprends-moi Céline*, de et avec Maria Pacôme.
OBLIQUE. — *Bajazet*, mise en scène d'Henri Ronse (pour cinquante représentations).
ŒUVRE. — *Les Aiguilleurs*, de B. Phelan, mise en scène Georges Wilson.
ORSAY. — *Zadig*, par J.-L. Barrault. *Le Vieil Homme*, Antonine Maillet. *Le Souterrain*, de Dostoïevsky.
PALAIS DES ARTS. — *Dieu*, d'après Hugo.
PALAIS-ROYAL. — *Le Tout pour le tout*, de Françoise Dorin (à partir d'octobre).
PALAIS DES SPORTS. — *Notre-Dame de Paris*, mise en scène de Robert Hossein (à partir du 21 septembre).
PÉNICHE. — *Spectacles Beckett et Dubillard.*
PLAINE. — *Grand-Peur et misère du IIIe Reich*, par J.-F. Prevent.
PLAISANCE. — *Tête de méduse*, de Boris Vian.
PORTE SAINT-MARTIN. — Marcel Marceau.
RENAISSANCE. — Sylvie Joly ; *Heulah ce travail*, mise en scène d'André Voutsinas.
SAINT-GEORGES. — *Patate*, avec Michel Auclair et Pierre Doris.
THEATRE 347. — *Succès*, de R. Rodriguez et J. Arruyelo (à partir du 23 septembre).
VARIETES. — *Boulevard Feydeau ; la Cage aux folles* (à partir d'octobre).
THEATRE DE LA VILLE. — *la Maison des cœurs brisés*, par Bernard Shaw, mise en scène Jean Mercure (3 novembre au 24 janvier).

THEATRES NATIONAUX

COMEDIE-FRANÇAISE. — *Six personnages en quête d'auteur*, de Pirandello, mise en scène d'Antoine Bourseiller (d'octobre à janvier).
ODEON. — *Travesties*, de Tom Stoppard (Centre dramatique de Lausanne) (du 26 septembre au 26 octobre).
LE PETIT-ODEON. — *le Pavillon Balthazar*, de Reine Bartère, mise en scène de Gabriel Garran (du 3 octobre au 12 novembre).
THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT (Grande salle). — *la Perichole*, d'Offenbach, en allemand, mis en scène par Jérôme Savary en alternance avec *Othello*, de Shakespeare, mise en scène de Peter Zadeck (en octobre).
GEMIER. — *le Temps d'une vie*, de Roland Lepage. Théâtre populaire du Québec (du 3 octobre au 14 novembre).
THEATRE NATIONAL DE STRASBOURG. — *Kafka — théâtre complet ; Andréa del Sarto*, de Musset.

FESTIVAL D'AUTOMNE

ATHENEE. — *les Quatre Molière*, mis en scène par Vitez (du 4 au 29 octobre).
BEAUBOURG. — spectacle dessiné et peint par Joan Miro ; *Elle est là*, de Nathalie Sarraute, mise en scène de Claude Régy (du 25 octobre au 20 novembre) ; *l'Exécrée*, par le Théâtre d'en-Face (du 29 novembre au 4 décembre).
BOUFFES DU NORD. — *Mesure pour mesure*, mise en scène de Peter Brook (novembre - décembre).
ESPACE CARDIN. — *Œdipe ; Faust ; Rodogune*, mise en scène de Jean-Marie Patte (du 2 octobre au 2 décembre).
THEATRE GERARD-PHILIPE (Saint-Denis). — *la Table*, par le Théâtre national de Strasbourg (du 26 septembre au 28 octobre) ; *Remagen*, mise en scène de Jacques Lassalle (du 10 octobre au 19 novembre).
THEATRE DES AMANDIERS. — *la Mouette*, mise en scène Bruno Bayen (du 3 au 14 octobre). tobre).
A partir du 26 septembre, renseignements : Tél. : 278-10-00.

La mémoire de Prague

Nadia est le prénom d'une enfant de deux mois et demi qui fut kidnappée dans un jardin public de Moscou le 3 octobre 1943.

Son landau était gardé par son frère, Rudik, qui, âgé de huit ans, ne put empêcher une femme inconnue de prendre le bébé dans ses bras et de l'emporter en courant.

De l'autre côté du boulevard, juste en face, dans l'un des immeubles de la radio de Moscou, travaillait à ce moment la mère de Nadia, Josefa Slanska.

Josefa Slanska, les téléspectateurs français l'ont vue, le soir du vendredi 18 août, il y a quelques jours, dans une émission sur la Tchécoslovaquie : « Quand on aime, c'est toujours le printemps. » Elle avait quitté Prague pour Moscou au lendemain de Munich, en 1938. Son mari, Rudolf Slanski, assurait à Moscou, avec Klement Gottwald, la direction du parti communiste tchécoslovaque en exil.

Rudolf Slanski, devenu après la guerre secrétaire général du parti communiste tchèque, fut arrêté le 23 novembre 1951, condamné à mort « pour sabotage et trahison » le 27 novembre 1952, exécuté le 3 décembre.

Josefa Slanska n'a jamais pu retrouver trace de sa fille Nadia. La pièce de Bernard Cuau et la mise en scène de Jean-Claude Fall, au-delà de la politique proprement dite, s'emploient à ausculter la mémoire des choses, lorsque ces choses, pour une raison ou pour une autre, échappent à l'entendement.

Le retour des zeppelins

Didier Flamand a découvert la pratique du théâtre en étudiant la théorie du cinéma à l'université de Vincennes. Or, il est pragmatique. Mettre en œuvre, au risque de se tromper, lui semble plus important que de savoir si on a raison. A Vincennes existent des cours d'art dramatique. Il y est allé, y a pris goût et s'est retrouvé chez Tania Balachova, manière d'avancer sur la voie professionnelle.

La situation d'élève a quelque chose de rassurant, elle ne doit pas se prolonger. Didier Flamand travaille. Comme sa tête est pleine d'idées et qu'il a à son chevet les poèmes d'Henri Michaux, il monte une première version d'Ecce Homo. Comme le métier de comédien comporte de longues périodes d'attente, il s'entretient en suivant les stages de Voutsinas et se voit chargé de composer un spectacle sur le thème de la bourgeoisie. De là lui vient l'idée de la grande guerre, grand jeu de massacre qui détruit la Belle Epoque de cette classe condamnée. Et c'est Prenez garde aux zeppelins, *donné trois fois aux Bouffes du Nord qui y revient à partir du 12 septembre (coproduction Alpha) dans un grand déploiement de tableaux faits d'humour, de poésie, de sophistication.*

Les risques de Michel Guy

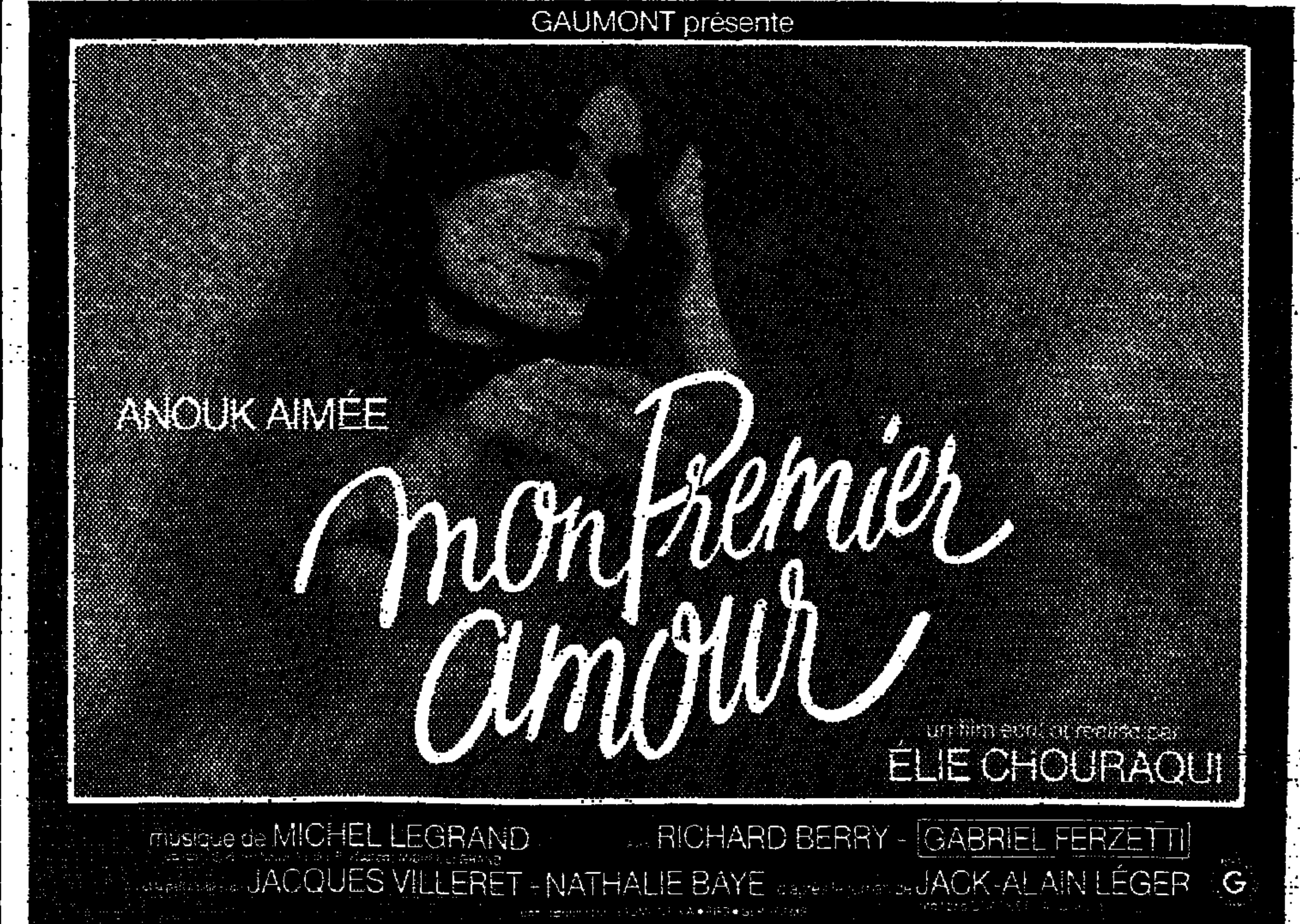
A la suite d'entretiens avec Jacques Duhamel, Michel Guy avait créé le Festival d'Automne en 1972.

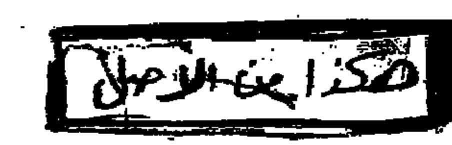
Depuis six ans, à travers les manifestations de ce festival, les options personnelles de Michel Guy ont sensiblement aéré et étoffé la vie de l'esprit à Paris.

Bob Wilson, Grotowski, Strehler, André Serban, Ronconi, Peter Stein, dont les visions neuves ont fait évoluer le théâtre en France comme ailleurs, sont venus à Paris grâce à l'action de Michel Guy, qui est un voyageur inguérissable et qui est aussi concerné par la danse, la musique, la peinture que par le théâtre.

Si l'on met à part des comédiens catalans qui jouent un spectacle en grande partie conçu par Joan Miro, les œuvres de théâtre programmées pour ce Festival d'Automne par Michel Guy sont françaises, de naissance ou d'adoption : Antoine Vitez, Nathalie Sarraute, Bruno Bayen, Jean-Marie Patte, Peter Brook. Les parties du monde se rejoindront pour la danse, la peinture, et surtout la musique puisque nous entendrons avant tout des musiques traditionnelles et contemporaines du Japon.







CINÉMA

LA JEUNESSE DES VIEUX MAITRES

Si un yen très fort déverse sur nos boulevards une marée de touristes nippons, parfois d'une extrême jeunesse, si, dans certains quartiers, boutiques et restaurants affirment carrément leurs propositions dans une graphie pour nous mystérieuse, une mode en sens inverse, à défaut de nous transporter physiquement à Tokyo et à Kyoto, va nous faire redécouvrir, ou tout simplement découvrir, les trois grands de l'histoire du cinéma japonais : Mizoguchi, Ozu et Kurosawa, tout au long des mois à venir.

Yasujiro Ozu (1903-1963) a connu le plus long purgatoire, pour finalement atteindre nos écrans avec son chef-d'œuvre « Voyage à Tokyo », au début de cette année. Ouverture en majeur sur le cinéaste de la contemporanéité, du rite familial devenu rite cinématographique, dont l'influence a été si décisive outre-Manche. Nous allons voir « le Goût du saké », variante sur le thème toujours repris de la famille. Considéré au Japon comme le plus authentiquement japonais des cinéastes, Yasujiro Ozu, en outre, réussit l'impossible pari : un art touchant le plus grand nombre et capable de refléter une culture. Comme les comiques américains à l'époque du muet.

Kenji Mizoguchi (1898-1956) représente encore, pour toute une tradition critique issue des « Cahiers du cinéma » première manière (Eric Rohmer, Jean Douchet...), le sommet du septième art. Révélé à Londres avant même Paris — la France, malgré les efforts d'André Bazin et de Georges Sadoul, a eu une inclination spontanée à oublier le cinéma d'Extrême-Orient (rappelons le cas de Satyajit Ray qu'on nous promet enfin pour très bientôt). — Mizoguchi ne correspond peut-être pas tout à fait exactement à l'image idéalisée que nous en propose une interprétation chrétienne, presque mystique. Revoir aujourd'hui « les Amants crucifiés », par exemple, c'est redécouvrir bien autre chose qu'une simple histoire d'amour fou au dix-septième siècle, variante exotique de « Tristan et Yseult » et de « la Princesse de Clèves » : une admirable reconstitution du monde du travail et des rapports économiques dans une société encore féodale, mais naturellement douée pour un capitalisme à naître, corrige et complète une machination amoureuse qui dépasse les frontières un peu simplettes de l' « indicible ». Que Mizoguchi fut poète en même temps qu'artiste responsable ajoute à notre émerveillement.

Akira Kurosawa (né en 1910), toujours bien présent malgré sa tentative de suicide après le tournage de « Dodeskaden », fut l'objet, involontaire, d'une controverse absurde où on l'opposait au classique, à l' « éternel » Mizoguchi. Les samouraïs de Kurosawa ne sont évidemment pas ceux de Mizoguchi. Auteur baroque, admirateur de la littérature russe et du théâtre soviétique, il reste le plus cosmopolite des cinéastes de Sa Majesté Hiro-Hito. Il domine encore de sa stature imposante, au physique et au moral, le cinéma japonais contemporain.

LOUIS MARCORELLES.

« Rentrée »

Septembre

IRWIN ALLEN : *l'Inévitable catastrophe*, avec Olivia de Havilland, Henry Fonda, Michael Caine, Richard Widmark, Katharine Ross (américain).

LUC BERAUD : *la Tortue sur le dos*, avec Bernadette Laffont et Jean-François Stévenin (français).

GERARD BLAIN : *le Second Souffle*, avec Robert Stack, Sophie Desmarets et Anicee Alvina (français).

AL BRADLEY : *Pour un dollar d'argent*, avec Jack Palance et George Hoofman.

MEL BROOKS : *le Grand Frisson*, avec Mel Brooks (américain).

FRANCK CASSENTI : *la Chanson de Roland*, avec Klaus Kinski, Dominique Sanda, etc.

CHRISTIAN DE CHALLONGE : *l'Argent des autres*, avec Jean-Louis Trintignant et Catherine Deneuve (française).

RUGGERO DEODATO : *le Dernier Monde cannibale*, avec Massimo Foschi (italien).

JULES DASSIN : *Cri de femmes*, avec Mélina Mercouri, Ellen Burstyn (grec).

RAINER WERNER FASSBINDER : *Despair*, avec Dirk Bogarde, Andréa Ferréol (allemand).

ULU GROBARD : *le Récidiviste*, avec Dustin Hoffman et Theresa Russell (américain).

SERGIO GOBBI : *l'Enfant de nuit*, avec Agostina Belli (italien).

RANDAL KLEISER : *Grease*, avec John Travolta, Olivia Newton-John et Stockard Channing (américain).

KENJI MIZOGUCHI : *le Héros sacrilège, les Amants crucifiés* (1954), *la Vie d'O' Haru* (japonais).

JEAN-PIERRE MOCKY : *le Témoin*, avec Philippe Noiret et Alberto Sordi (français).

ERMANNO OLMI : *l'Arbre aux sabots* (italien).

ALAN J. PAKULA : *Comes a horseman wild and free*, avec Jane Fonda et James Caan (américain).

ALAN PARKER : *Midnight express*, avec Brad Davis (anglais).

HOWARD SMITH : *Gizmo* (américain).

WIM WENDERS : *l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty* (allemand).

BILLY WILDER : *Fedora*, avec William Holden, Marthe Keller (américain).

KRZYSTOF ZANUSSI : *Camouflage*, avec Piotr Garlicki (polonais).

Octobre

INGMAR BERGMAN : *Sonate d'automne*, avec Ingrid Bergman et Liv Ullman (suédois).

JACQUES BESNARD : *Général, nous voilà*, avec Dary Cowl et Henri Guibert (français).

ANDRE CAYATTE : *Justice*, avec Annie Girardot (français).

LUIGI COMENCINI : *Italian secret service*, avec Nino Manfredi, Françoise Prévost (italien).

PETER HANDKE : *la Femme gauchère*, avec Edith Clever, Bruno Ganz (allemand).

NORMAN JEWISON : *F.I.S.T.*, avec Sylvester Stallone, Melinda Dillon (américain).

ANDREW MAC LAGLEN : *les Oies sauvages*, avec Richard Harris, Richard Burton, Roger Moore (américain).

GIANFRANCO MINGOZZI : *les Trois Derniers Jours*, avec Franco Lotterio et Claudio Cassinilli (italien).

EDOUARD MOLINARO : *la Cage aux folles*, avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi (italien).

GERARD OURY : *la Carapatte* (français).

FERNANDO SOLANAS : *les Fils de Fierro* (argentin).

DINO RISI : *Premier Amour*, avec Ugo Tognazzi et Ornella Mutti (italien).

JEAN-FRANÇOIS STEVENIN : *Passe-montagne*, avec J.-F. Stevenin et Jacques Villeret (français).

PASCAL THOMAS : *les Zozottes*, avec Daniel Ceccaldi, Bernard Menez (français).

MARGARETE VON TROTTA : *le Second Eveil* (allemand).

ANDRZEJ WAJDA : *l'Homme de marbre* (polonais).

CLAUDIA WEILL : *Girl friends*, avec Mélanie Mayron et E. Wallach (américain).

ROBERT YOUNG : *Alambrista* (américain).

Novembre

CHANTAL AKERMAN : *les Rendez-vous d'Anna*, avec Aurore Clément et Jean-Pierre Cassel (français).

PETER ADAIR : *Word is out* (américain).

ROBERT ALTMAN : *Un mariage* (a Wedding), avec Carole Burnett, Emmy Stricker, Mia Farrow, Vittorio Gassman (américain).

JACQUES DOILLON : *La femme qui pleure*, avec Dominique Laffin (français).

JACK GOLD : *le Baiser de la méduse*, avec Lino Ventura, Richard Burton (anglais).

KON ICHIKAWA : *la Vengeance d'un acteur* (japonais).

YASUJIRO OZU : *le Goût du saké* (japonais).

CARLOS SAURA : *la Madriguera*, avec Géraldine Chaplin et Per Oscarson (espagnol).

CLAUDE SAUTET : *Une histoire simple*, avec Romy Schneider et Claude Brasseur (français)

PASCAL VIDAL : *On efface tout*, avec Christine Pascal, Bruno Cremer (français).

ANDRZEJ WAJDA : *la Chasse aux mouches*, avec Daniel Olbryscki (polonais).

KRZYSTOF ZANUSSI : *Spirale*, avec Ian Nowicki (polonais).

Décembre

YVES BOISSET : *la Clé sur la porte*, avec Annie Girardot, Patrick Dewaere (français).

ETTORE SCOLA : *l'Arcidiavolo*, avec Vittorio Gassman (italien).

MICHAEL SCHULTZ : *Sergeant Pepper's lonely hearts club band*, avec les Bee Gees (américain).

JEANNOT SZWARC : *Jaws 2*, avec Romy Schneider, Lorraine Gary (américain).

Se préparer pour le 30 août

● **MELODIE POUR UN TUEUR, de James Toback.**

Le titre américain est Fingers *et va mieux au film que cette étiquette pour commercial. Il s'agit bien d'un « policier », mais littéraire, dont le scénario (Toback) glisse sur des ellipses intéressantes. Sauf quand la violence explose, insoutenable.*

● **ADIEU PHILIPPINE, de Jacques Rozier.**

La nouvelle vague avait bien de la chance de faire ce cinéma, elle ne s'ennuyait pas. Il faut courir écouter ce cha-cha-cha-là, et regarder ce début des années 60 prises sur le vif.

● **LE DOSSIER 51, de Michel Deville.**

Ah ! bien sûr, les gens vont être étonnés que le cinéaste des comédies douces ou amères s'attaque à l'histoire. Il a littéralement filmé un dossier. C'était impossible ; il y parvient. Estimé au Festival de Cannes.

● **MON PREMIER AMOUR, d'Elie Chouraqui.**

Un mélo poli où l'on s'éteint de leucémie sans en avoir l'air, où une mère et un fils, qui se redécouvrent en vitesse, accompagnent, au pas du luxe, la mort proche. Anouk Aimée, Richard Berry et Nathalie Baye partagent bravement leurs soupirs, leurs désespoirs, leurs beautés. Certains vont y croire.

● **L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE, de Claude d'Anna.**

Deux puissances d'argent s'arrachent un marché nucléaire entre Paris et Zurich. Cinéma spectacle (ambitieux), suspense à l'américaine avec Love Story. Beaux plans nocturnes dans des gares et des aéroports.

● **MOLIERE, d'Ariane Mnouchkine.**

Curieux film, d'une structure très inhabituelle, constitué de quelques grands et longs « clous », quelques morceaux à effets (un carnaval, un théâtre qui vole au-dessus des campagnes, etc.), avec un accompagnement sonore hyper-violent, comme aux grands soirs de l'Olympia. Entre ces morceaux de résistance, des épisodes rapides d'une vie de Molière traitée comme une bande dessinée, à gros traits.

Festivals à suivre

● **A HYERES**

Deux sections compétitives, cinéma d'aujourd'hui et cinéma différent, avec des longs, moyens et courts métrages de jeunes réalisateurs du monde entier (jusqu'au 5 septembre).

● **A TOULOUSE**

Dix-huitième CICI (Congrès international du cinéma indépendant), consacré aux « plus beaux mélos du monde », comme en 1971. Il y aura plusieurs films de Frank Borzage et de Raffaello Matarazzo, de Raymond Bernard, de Jacques Feyder, de Douglas Sirk. Ce sera aussi l'occasion de revoir Charles Boyer, dirigé par John Cromwell (du 1er au 8 septembre).

● **A THONON-LES-BAINS**

Le Festival de Thonon change de formule et se consacre cette année au cinéma français, avec une rétrospective de films rares, en hommage à quelques grands comédiens disparus, et des projections de films inédits. Deux colloques enfin, sur la crise et sur la critique (du 30 septembre au 7 octobre).

● **A DEAUVILLE**

Quelques stars du cinéma américain, avec des films de Norman Jewison (F.I.S.T.), *Michael Ritchie, Monte Hellman, des hommages à Chuck Jones, King Vidor, Gloria Swanson, Kirk Douglas, et la présentation de Grease (du 4 au 10 septembre).*

● **A PARIS**

Le Festival de Paris devient compétitif. Il y aura trois jurys, dont un qui sera composé de cent spectateurs. Ils seront sélectionnés sur ordinateur, pour être la physionomie du public français. Patrice Chéreau, avec Judith Therpauve *(Simone Signoret), Chantal Akerman, avec* les Rendez-vous d'Anna, *en seront un peu les vedettes, ainsi que Paul Schrader, Sandor Sara, Alberto Lattuada, et il reste des surprises à avoir. Cinq sections parallèles complètent la sélection compétitive, un marché du film français et international, et une programmation sur quinze salles (du 4 au 12 octobre).*

ROCK

VARIÉTÉS POUR LE PLAISIR

Entré dans sa vingt-cinquième année, le rock n'a jamais été aussi vivant. Les premiers jours de l'été, Bob Dylan partait pour sa première tournée européenne depuis douze ans et les Rolling Stones entreprenaient une série de représentations gigantesques aux Etats-Unis. Bob Seger rencontrait enfin le succès auprès des stations de radio américaines, Meat Loaf s'affirmait plus fortement dans son exploration du désir humain, des rêves et des fantasmes, un nouveau rocker américain — Eddie Money — apparaissait en chantant *I wanna be a rock'n roll star* et *Deux tickets pour le paradis*. Le groupe Chicago, qui avait perdu quelques mois plus tôt un de ses leaders, Terry Kath — tué en jouant à la roulette russe, — et avait été traumatisé par cette mort, reprenait le chemin du studio et enregistrait un nouvel album après avoir intégré dans leur équipe le chanteur Donny Dacus.

La rentrée de septembre sera marquée par la publication de ce disque, ainsi que par la sortie du premier album depuis quelques années des Who, groupe dont on ne savait plus trop s'il existait encore réellement, et qui s'apprête, semble-t-il, à reprendre la route.

De nombreux concerts ont lieu en septembre et octobre. Elliott Murphy et son univers fitzgeraldien vient au Palace le 25 septembre, le groupe Blondie se présente à l'Olympia le 27 du même mois, Weather Report est à l'affiche du Pavillon de Paris le 4 octobre, Grateful Dead les 6 et 7 octobre, et Rod Stewart le 20 octobre. Bruce Springsteen, enfin, se produit pour la première fois en France le 1er octobre. Springsteen, découvert en 1973 par John Hammond, est incontestablement l'une des personnalités les plus fortes du rock d'aujourd'hui.

Autre première apparition à Paris, *celle, le 11 octobre*, de Bette Midler, jeune femme juive aux cheveux rouges dotée d'un énorme tempérament, outrancière mais non dénuée de sensibilité, délirant sur tout, le quotidien, le comportement, les mœurs, jouant superbement avec l'humour juif new-yorkais, nostalgique des vieilles mélodies qu'elle recrée.

Du côté des variétés, le tango est toujours à l'affiche avec le jeune groupe Tiempo Argentino, le Cuarteto Cedron et Susana Rinaldi qui, au Théâtre de la Ville, mettra en valeur toute la violence d'une musique populaire profondément enracinée dans l'âme d'un peuple depuis près d'un siècle. Le Brésil aussi revient *à l'Olympia (du 7 au 17 septembre)* avec Vinicius de Moraes, qui exprime les vibrations les plus profondes de son pays, et avec Toquinho, qui a composé quelques-unes des plus belles sambas.

La saison passée avait vu le triomphe du monologue, du soliloque avec Raymond Devos, Bernard Haller, Coluche et Jacques Villeret. Bobino présentera, le 3 octobre, le nouveau spectacle de Guy Bedos, et l'on souhaite que celui-ci ait résolu la contradiction entre sa fascination pour Lenny Bruce — dont les agressions allaient aussi contre le langage lui-même, — et l'écriture boulevardière de la plupart de ses textes.

Rentrée

L'Olympia affichera Marie-Paule Belle (du 3 au 15 *octobre*), Guy Béart (du 17 octobre au 5 novembre), Henri Tachan (du 6 au 12 novembre), Michel Delpech (du 14 novembre au 4 décembre), Demis Roussos (du 4 au 10 décembre), Joe Dassin (du 13 décembre au dimanche 7 janvier). Le music-hall du boulevard des Capucines tentera, parallèlement, une formule de spectacle à 18 h 30.

Le Palais des congrès présentera en octobre Julien Clerc, puis, en novembre, Michel Sardou.

Le Théâtre de la Gaîté-Montparnasse poursuivra cette saison sa programmation de variétés et proposera, fin septembre, Jacques Bertin, sans doute le plus important chanteur français depuis Brel et Ferré. Le Théâtre des Dix Heures se consacrera à présent aux variétés (actuellement le duo brésilien Les Etoiles).

CLAUDE FLÉOUTER.

PHOTO

NOUVELLES LIGNES

Le Centre Georges-Pompidou doit annoncer prochainement sa politique photo pour l'année 1979, mais aucune grande rétrospective n'est prévue comme l'année passée avec Paul Strand ou André Kertész. Les ateliers de photographie, inaugurés récemment avec Bernard Descamps, reprendront le 6 septembre avec quinze photographies grand format de Bruno.

Du 17 octobre au 18 novembre, Bruno sera également sur les murs de la galerie Zabriskie, avec son nom de famille cette fois — Requillart, — et une série sur le parc de Versailles. Auparavant, la galerie Zabriskie aura exposé, pour la première fois en Europe, l'œuvre de Lee Friedlander. Friedlander, qui viendra à Paris pour son vernissage, le 8 septembre, doit donner un work-shop de quatre jours. D'autre part, la galerie Zabriskie sortira vers la mi-septembre un petit catalogue de vente qui répertoriera trois cents cinquante titres de livres de photos.

La galerie Delpire rouvrira un peu plus tard que prévu, courant septembre, le volume de *l'Histoire de la photographie* consacré à Marey, et, l'exposition correspondante ayant été retardée, Robert Delpire, de retour des Etats-Unis, va reconstruire son *planning*. La *Remise du parc* reprend, du 5 au 25 septembre, son exposition Robert Mapplethorpe, premier photographe du monde sado-masochiste américain. La nouvelle galerie Demi-Teinte, à Montparnasse, présente du 1er au 23 septembre des photographies de Philippe Salaün sur le canal Saint-Martin.

Du 15 septembre au 15 octobre, le centre Kodak d'information accueillera des photos d'amateurs allemands et français, puis reprendra, à partir du 15 octobre, le reportage de Harry Gruyaert sur le Maroc exposé l'an dernier chez Delpire. Début octobre, on pourra voir, dans *l'hôtel de Sully*, une *exposition* de la caisse des monuments historiques réalisée avec le concours de Kodak et de l'Institut géographique national : « Le fil des pierres, photogrammétries et conservation des monuments ». Les panneaux d'exposition des trois magasins FNAC, enfin : « Montmartre entre ciel et terre », de Bernard Lamoureux, à la FNAC-Châtelet à partir du 2 septembre ; « Hier la Californie », photographies d'archives datant des années 1870-1920, à la FNAC-Etoile à partir du 5 septembre et, à partir du 12, à la FNAC-Montparnasse, « l'Amérique québécoise » de Michel Saint-Jean. Enfin, la galerie de photographie de la Bibliothèque nationale exposera, du 25 septembre au 31 octobre, des photographies récentes de Claude Raimond-Dityvon.

● EN PROVINCE, l'événement sera l'inauguration, le 22 septembre, de la Fondation nationale de la photographie, établie à Lyon au château Lumière, avec une exposition sur « Les frères Lumière et la couleur ». A cette occasion, Bernard Chardère, nouveau délégué général, recevra M. Raymond Barre et M. Jean-Philippe Lecat. L'exposition ne sera ouverte au public que le 2 octobre.

Besançon a annoncé son deuxième festival photo, du 7 au 19 septembre, avec différentes expositions (Clergue, Dieuzaide, *Brillat, Sudre, Le Gall...*) et, à l'image d'Arles, des soirées projections, des conférences, des rencontres, des stages. Le musée Nicéphore-Niepce, à Chalon-sur-Saône, ouvrira la saison, le 7 septembre, avec des « oléobromies » de Didier Jellinek-Mercedes, né avec le siècle, un des derniers représentants, après Missonne et Demachy, du picturalisme photographique. Puis, du 13 octobre au 12 novembre, Jean-Claude Gautrand montrera ses photos de la démolition des Halles et de l'ensablement des forteresses du mur de l'Atlantique. Il faudra suivre la programmation du musée du Mans et de la Galerie du Château d'eau, à Toulouse, qui font des efforts particuliers pour la photographie. A Fribourg, en Suisse, la deuxième triennale internationale de la photographie se poursuit jusqu'au 22 octobre dans le Musée d'art et d'histoire.

● A L'ETRANGER, la Photokina, salon mondial de la photo, a lieu à Cologne du 15 au 21 septembre. L'industrie photographique est en plein développement : il y avait neuf cents exposants à Cologne, en 1976, il devrait y en avoir mille cette année, avec l'apparition des médias audiovisuels.

Mais parallèlement à ce grand marché de la photo comme industrie, se tiendront différentes expositions dans la Kunsthalle de Cologne et dans les salles annexes du Kunstverein. Des documents d'actualité et des films inédits seront projetés dans le forum. Cette année, les expositions portent sur des thèmes :

— *Il y a cinquante ans*, visions créatrices et reportages de l'époque 1923-1933, avec des documents de l'exposition mondiale de la presse, à Cologne, en 1928, et, la même année, les Jeux olympiques d'Amsterdam.

— *La photographie du monde*, résultat du grand concours photographique Travail et Loisir, organisé par les Nations unies, à l'occasion du trentième anniversaire de la Déclaration internationale des droits de l'homme ; *le Monde de la famille*, concours réservé aux jeunes ; *Objectif 77*, photos lauréates d'un concours organisé par cent journaux allemands pour leurs lecteurs.

— *La photo de presse anonyme*, choix des meilleures photos du concours World Press Photo, avec trois prix spéciaux attribués aux photos « les plus humaines dans un monde de tensions ».

— *Le monde de la photographie*, ensemble de photos des principaux pays exposants : la France, la photo de mode ; l'Angleterre, la vidéo et la photo d'enseignement ; l'Italie, le roman-photo populaire ; le Japon, les U.S.A., les archives du National Geographic Magazine, confrontées aux travaux couleur de seize photographes d'avant-garde; la République fédérale allemande, les photos-satellite et les vues aériennes.

Toutes ces expositions se prolongeront jusqu'au 1er octobre. Prix d'entrée : 4 DM.

● DANS L'EDITION, Le Chêne sort un album de Leni Riefenstahl sur le monde sous-marin, *Jardins de corail*, et prépare pour l'automne un *Livre d'or du sport français*, une *Histoire de la photographie de mode* et le premier ouvrage en français sur Lazlo Moholy-Nagy avec des photogrammes inédits. Les éditions Denoël et Filipacchi, qui se sont associées pour des livres de photos, proposent un reportage en couleur d'Ernst Haas sur l'Himalaya et un album sur les dernières caravanes de Touaregs à travers le Sahara, *la Caravane de sel*. Le troisième volume de *Journal d'un voyage*, cette fois une promenade de Duane Michaëls le long du Nil, ne sortira qu'en novembre. Les éditions Robert Laffont annoncent un succès sans surprise avec le nouvel album de David Hamilton, *la Jeune Fille*.

HERVÉ GUIBERT.

Descentes dans le métro

Le métro, sans doute, veut renouveler et assainir son image de marque. Après les architectures de la station les Halles — luxueuses en ce qu'elles dispensent d'espace inutile, — après la musique d'ambiance, les stands publicitaires et différentes expositions sur l'histoire du métro, voici la photo dans le métro. La R.A.T.P. a confié l'opération à une agence de publicité, B.C.M.W., qui a eu l'idée d'un concours de photos ouvert aux amateurs sur le thème « Le métro aujourd'hui ». Même les moins de quinze ans pouvaient participer. On le sait : il est interdit de photographier dans le métro, il faut en principe demander une autorisation. Du 8 mai au 3 juin, cinq mille personnes se sont inscrites, trois mille quatre cents documents ont été envoyés. Une grande partie de ces photos vont être exposées, à partir du 29 septembre, et pendant un mois, dans la station R.E.R. de Châtelet-les Halles, face à des photos de professionnels. Car les plus grands photographes, Henri Cartier-Bresson, Bill Brandt, Walker Evans, Robert Doisneau, sont descendus dans le métro. Responsable de l'exposition, Yves Bourde a effectué des recherches dans les archives, auprès des photographes et des agences. Il a commandé un reportage original à William Klein. Vu l'importance des documents rassemblés, l'exposition, qui s'intitulera « D'Henri Cartier-Bresson à M. Dupont », déborde un peu du cadre prévu par la R.A.T.P. Jusque-là, les photographes n'ont pas donné une image très réjouissante du métro : violence, contrôles de police, épuisement des masses, abris improvisés durant les guerres. Des hologrammes et des films banc-titre compléteront l'exposition.

JAZZ

INVENTION ET MÉLANGES

Traditionnellement, les grandes migrations estivales du jazz prennent fin à Willisau (Suisse), avec un programme plus original, moderne et passionnant que la plupart des festivals qui finissent par tous se ressembler.

Willisau donnera le ton : deux manifestations inédites, à Sens et à Paris, rassembleront pour la première fois en France les « Nouvelles Musiques européennes », et ces deux événements n'offrent pas seulement un plateau impressionnant : ils indiquent les formes et les tendances les plus actuelles des musiques improvisées et s'adressent à un public souvent aussi neuf qu'éclectique.

Si les traditions profondes de la rentrée sont respectées (grandes tournées, grandes vedettes, et prestige du « Newport à Paris »), il n'en reste pas moins vrai que celle-ci reste placée, en province comme dans les clubs parisiens, sous le signe de la modernité inventive et mélangée.

FRANCIS MERMANDE.

● A PARIS

AIR, Daunik Lazro/Jacques Thollot. Chapelle des Lombards (8, 10, 11, 12 sept.).
DON CHERRY : Théâtre de l'Athénée (15, 16, 17 septembre).
FETE DE L'HUMANITE : Don Cherry et l'Organic Music Theater, la Compagnie Bernard Lubat, Daniel Humair, François Janneau, Henri Texier. Parc paysager de La Courneuve (9-10 sept.).
LATIF KHAN : Chapelle des Lombards (du 13 au 24 sept.).
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE : David Murray, puis Archie Shepp (11-17 sept.), David Rose (18-23), Vortex (25-30).
SARAH VAUGHAN : Louis Bellson, Joe Pass, Niels Hennin, Orsted-Pedersen. Paris (5 octobre).
*TRANS-MUSIQUES : Levallant-*Rigaud, Lubat, Lazro, Portal, Zazou/Racaille, Pauvros/Agostini, Boni/Marais, Herbe Rouge, Berrocal, Thollot, Latif Khan, Faton Cahen, Mahé/Regef, Okay Temiz-Doudou Goulrand. Chapiteau de la porte de Pantin.
KAHIL EL ZABAR, de l'A.A.C.M. de Chicago. Chapelle des Lombards *(6-20 octobre)*.
MANU DIBANGO : Henri Guédon. Olympia (1er-9 sept.).
DON CHERRY/Ed Blackwell. Paris (25 oct.-5 nov.).

● EN PROVINCE

MICHEL PORTAL, Bernard Lubat, Beb Guérin : Chapelle de Chantenay-*Villedieu*, Sarthe (2 septembre).
SENS' MUSICS MEETING : Altena, Arthéa, Bailey, Berrocal, Bizien, Carl, Christmann, Ferlet, Pochan, Deshays, Marachin, Potage, Globokar, Guy, Van Hove, Johansson, Lubat, Malherbe, Overberghe, Nu Creative Methods, Paris, Pauvros, Portal, Reichel, Rutherford, Von *Schlippenbach, Schweizer, Lasry-*Bachet, Shonenberg, Tamia, Tchicai, Vitet... Maison des jeunes et de la culture de Sens, rue René-Binet, 89100-Sens (16 et 17 sept.).
IRENE SCHWEIZER, Rudiger Carl, John Tchicai, André Goudbeek : Rouen (21 septembre).
*JACQUES THOLLOT : Eglise réfor*mée, Pentemont (29 septembre).
OKAY TEMIZ : Grenoble (27 septembre), Chapelle des Lombards (28 sept.-5 oct.), Champigny (6 oct.).
HANS REICHEL/Rudiger Carl : Angers (20 septembre), Poitiers (25 septembre), Paris (26, 27 septembre), Thionville (29 septembre).
SIGMA : David Murray, Hamiet Bluiett, Frank Lowe, Marion Brown, Howard Johnson : Bordeaux (octobre).
JAN GARBAREK : Grenoble (21 nov.), Belfort (24), Paris (26-27), Angoulême (28), Angers (29).
JABOULA, musique d'Afrique du Sud (tournée en novembre).
BELFORT JAZZ ACTION : Lee *Konitz/Martial Solal (15 déc.)*.
ALBERT MANGELSDORFF SOLO *(tournée en décembre)*.
DIZZY GILLESPIE QUINTET : Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Troyes, Epernay, Chalon, Rennes, Paris (Chapelle des Lombards, 21 au 28 déc.).

● A L'ETRANGER

JAZZ IN WILLISAU : Air, Stan Tracey, Jan Garbarek, Don Cherry, Lester Bowie, Enrico Rava/Roswell Rudd, Albert Mangelsdorff et Elvin Jones, Arild Andersen, Andrew Cyrille, Jan Wallgren, Max Roach, David Murray, Horace Silver (31 août-3 septembre).

Sens' Musics meeting

La plus large confrontation de ces musiciens européens qui ne veulent plus se faire passer pour des vedettes américaines, ni passer « en vedette américaine », se présente donc sous un titre aux consonances encore américaines : Sens' Musics meeting.

C'est sans doute pour rappeler leur attachement au jazz, qui leur a appris les libertés de l'improvisation, et désigné les chemins de l'identité retrouvée. C'est aussi pour dire leur internationalisme : au vaste meeting de Sens, dix pays seront, en seize concerts, représentés. Musiques sans frontières géographiques : musiques sans limites et sans bornes esthétiques.

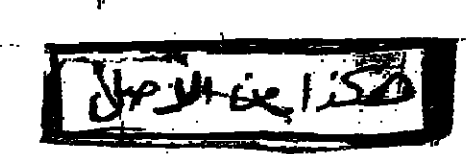
Impossible de dégager quelques noms du programme de Sens : ce serait aller contre un projet concerté (pas de « star » : tous les musiciens ont accepté d'avoir la même rémunération), et les noms les moins connus du public ne seront certainement pas les moins étonnants.

Cette fête des francs-tireurs, des hors-la-loi sentimentaux qui ne cessent d'inventer de nouvelles règles au désordre musical et toutes les formes possibles du « jeu », cette fête a toutes les chances d'être le voyage le plus imprévisible au bout des sens, des relations et des magies de l'improvisé. Du rire aussi : faut-il le rappeler ? Un événement sans la mode. Un phénomène sans les mythes. La grande curiosité de la rentrée.









Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-BERLIN - Rapports et contrastes, France-Allemagne, 1900-1933. Jusqu'au 6 novembre.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). Jusqu'au 16 octobre.

SAM FRANCIS. Jusqu'au 4 septembre.

ALECHINSKY. Dessins. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 11 septembre.

PEREGRINATION DE GEORGES HUGNET. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

LE POIPOIDROME DE FILLIOU ET PFEUTER. Un hommage aux Dogons et aux Rimbauds. Galeries contemporaines. Jusqu'au 4 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 9 : Sculptures funéraires de Koffi-Mourouflé (Côte-d'Ivoire) - Gravure de Triki (Tunisie). Jusqu'au 25 septembre.

Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, 1917-1978. Jusqu'au 18 septembre.

SOUS LE SOLEIL AUTREMENT, l'énergie solaire. Jusqu'au 16 octobre.

B. P. I.

L'ART PREHISTORIQUE. Jusqu'au 11 septembre.

LA VIOLE DE GAMBE. Jusqu'au 4 septembre.

MUSEES

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.

ŒUVRES D'ART RELIGIEUX. Inventaire du canton de Campan. — Grand Palais, porte D (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

HENRI RIVIERE (1864-1951). *Aquarelles et gravures.* — Petit Palais, quai Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 15 septembre.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures n° 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. — Dessins du seizième et du dix-septième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 septembre.

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

ABSTRACTION-CREATION (1931-1936). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 17 septembre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 septembre.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du monochrome. — *ARC Paris, au Musée* d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

PEINTURES CONNUES, MECONNUES, INCONNUES du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 septembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 11 septembre.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-57-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

FALCOU : Rétrospective. — Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 10 septembre.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 2 octobre.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf *mardi, de 10 h. à 17 h.* et sam. et dim. de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 novembre.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-48). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 29 octobre.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

LES FOLIES DU DIX-HUITIEME SIECLE A PARIS. — Château de Bagatelle, route de Sèvres-à-Neuilly, bois de Boulogne, tous les jours de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

ARCHITECTURES : Photographies de L. Baltz, P. Baron, A. Belleguie, J. Bonnemaison, P. Tosani, J. Turner. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 16 septembre.

JARDINS EN FRANCE - 1760-1820. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

IPOUSTEGUY. Sculptures et dessins de 1967 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Prolongée jusqu'au 10 septembre.

Le musée Jacquemart-André rouvrira le vendredi 1er septembre à 13 h. 30.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 29 juin a publié une liste des expositions d'été en province. En voici une sélection et quelques autres :

ALBI - T.A. Steinlein, dessins et peintures ; F. Aubrun, peintures. — Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (56-76-78). Jusqu'au 15 septembre.

ANCY-LE-FRANC (Yonne) - Les chemins de la création. — Château (52-26-27). Jusqu'au 17 septembre.

ANTIBES - César, rétrospective de l'œuvre sculpté. — Musée Picasso. Jusqu'au 31 octobre.

ARLES - François Morellet. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON - Cinquante années de lithographies aux ateliers Mourlot. — Grande Chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE - Cent vingt œuvres récemment acquises pour le futur musée d'art contemporain de Dunkerque. — Hôtel de ville (sauf mardi). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Tissu et créations : la texture. Espace lyonnais d'art contemporain. Été.

Sculpture à la Part-Dieu : Agam, Arman, Calder, César, Miro, etc. Jusque fin septembre.

MARSEILLE. La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 septembre.

MENTON - La douzième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-87-14). Jusqu'au 17 septembre.

MONTAUBAN-Jean Hélion, rétrospective. — Musée (63-18-14). Jusqu'au 10 septembre.

NICE. Sculptures romanes de Toulouse. Musée national, message biblique. Marc Chagall (80-11-45). Jusqu'au 13 novembre.

Gustav-Adolf Mossa et les symboles. Galeries des Ponchettes. Jusqu'au 25 septembre.

QUIMPER - L'Ecole de Pont-Aven dans les collections publiques et privées de Bretagne. — Musée des beaux-arts. *Jusqu'à la mi-octobre.*

RAMATUELLE. Afrique-Amérique : micro-sculptures et petite statuaire. — Galerie Bernard, quartier de la Planète (79-21-57). Jusqu'en octobre.

RENNES. « La grande récré ». Enseignes de Jean-Claude Silbermann. Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 18 septembre.

LA ROCHELLE - Exposition « Le Siège de La Rochelle de 1627-1628 ». — L'Oratoire, salle municipale, ancienne église Sainte-Marguerite. Jusqu'au 15 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE - Hans Hartung. Rétrospective de l'œuvre sur papier : 1920-1978. — Jean-Pierre Pericaud. Peintures et dessins. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE - Alberto Giacometti. — Fondation Maeght (32-81-63). *Jusqu'au 30 septembre.*

SAINT-TROPEZ - D'un espace à l'autre, la fenêtre. — Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 18 septembre.

SENLIS - Devi Tuszynski. Miniatures. — Fondation Cziffra, auditorium F. Liszt. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

VALENCE - Le musée dans la rue, la rue dans le musée. — Jusqu'au 15 septembre.

VALREAS (Vaucluse). Mario Prassinos. — Château de Simiane. Jusqu'au 10 septembre.

VALLAURIS - Serge Poliakoff. Rétrospective. — Musée municipal (63-76-94). Jusqu'au 2 octobre.

Festivals

En province

ALSACE

COLMAR

CLOITRE DES DOMINICAINS, 21 h., le 31 : Bamberger Barok Ensemble (Loeillet, Leclair, Couperin, Haendel, Telemann, Bach).

NIEDERBRONN

CASINO, 20 h. 30, le 7 : artistes de l'Opéra du Rhin de Strasbourg (airs d'opéras).

AQUITAINE

MUSIQUE DE SEPTEMBRE EN COTE BASQUE, 21 h. 15.

ANGLET

EGLISE SAINT-LEON, le 1er : Orchestre de Bayonne Côte Basque. Coro Ametza (Mozart, Vivaldi).

BAYONNE

CLOITRE DE LA CATHEDRALE, le 2 : Z. Kocsis, piano (Chopin, Liszt).

SAINT-PEE-SUR-NIVELLE

EGLISE, le 3 : Chorales de la Côte Basque (Urteaga).

SAINT-JEAN-DE-LUZ

THEATRE, le 4 : Ballets de la Scala de Milan, et Paolo Bortoluzzi.

ASCAIN

EGLISE, le 5 : J.-P. Collard, A. Dumay, F. Lodéon, piano, violon et violoncelle (Schubert, Brahms, Mendelssohn).

SAINT-JEAN-DE-LUZ

HOTEL DE CHANTACO, le 6 : Bianconi, piano (Prokofiev, Schubert, Stravinsky).

EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE, le 7 : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine. Dir. : R. Benzi. Soliste : Jane Rhodes, alto. Avec le Coro Esso. Dir. : T. Aragues (Brahms).

AUVERGNE

VICHY

CASINO, 21 h., le 2 : Les Chanteclers ; le 5 : Les Compagnons de la chanson.

CENTRE

LA CHAISE-DIEU

FESTIVAL (71-09-22-74), 21 h., le 1er : Marie-Claire Alain, orgue (Couperin, Daquin, Guilain, Balbastre, Marchand) ; le 2 : Ensemble vocal et instrumental d'Auvergne. Dir. : Jean-Louis Jam (Rameau, Passani, Gilles : Requiem) ; le 3, 17 h. : Orchestre symphonique d'Ile-de-France. Dir. : Cziffra Jr. Soliste : G. Cziffra, piano (Boieldieu, Hugon, Liszt) ; le 4 : Orchestre symphonique d'Ile-de-France. Dir. : J. Fournet. Soliste : Yehudi Menuhin (Berlioz, Chausson, Beethoven).

CHARTRES

SALLE A L'ITALIENNE DU MUSEE DES BEAUX-ARTS, 21 h., le 2 : Bernard Molia, piano (Bach, Brahms, Chopin, Ravel).

NOHANT

CHATEAU, le 1er, 21 h. : J.-P. Collard, A. Dumay, F. Lodéon, B. Pasquier, alto, Régis Pasquier, violon (Brahms, Chopin, Mozart) ; le 2, 18 h. 15 : même formation (Fauré, Mozart, Schubert).

FRANCHE-COMTÉ

XXXIe FESTIVAL DE BESANÇON (81-35-32)

THEATRE, 20 h. 30, le 1er : Orchestre philharmonique de Strasbourg (Mozart, Roussel, Stravinsky) ; le 4 : Mozarteum Orchester de Salzburg (Mozart, Schubert) ; le 5 : Michael Rudy, piano (Brahms, Schumann, Moussorgsky) ; le 6 : Orchestre philharmonique des pays de la Loire (Mozart, Tchaïkovski, Strauss) ; le 7 : Anne Queffelec et Imogen Cooper, piano à quatre mains (Schubert).

CASINO, le 2, 9 h. 30 et 14 h. 30 ; le 3, 9 h. 30 et 14 h. 30 ; le 4, 9 h. 30 : Orchestre des pays de la Loire (concours des jeunes chefs d'orchestre : ou Mendelssohn, ou Kabalevsky ou Beethoven) ; le 4, 14 h. 30 ; le 5, 9 h. 30 (ou Dutilleux, ou Rimsky-Korsakov ou Enesco).

CATHEDRALE SAINT-JEAN, le 2, 20 h. 30 : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne. Dir. : M. Corboz (Bach).

PESMES

EGLISE, le 2, 15 h. 30 : Melos Quartet de Stuttgart (Schubert).

MONTBENOIT

ABBAYE, le 3, 10 h. : Ensemble vocal de la classe de chant du Conservatoire de Besançon (Bouzignac).

PONTARLIER

EGLISE, le 3, 15 h. 30 : voir à Pesmes.

ORNANS

EGLISE, le 3, 20 h. 30 : Camerata de Boston (musique du Moyen Age et de la Renaissance).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

FESTIVAL J.-S. BACH

CASTRES

CATHEDRALE, le 31, 20 h. 45 : Chœur national de Sofia (liturgies orthodoxes, chants populaires bulgares) ; le 6 : Quintette de cuivres Ars Nova (Pachelbel, Bach, Martin).

SOREZE

ECOLE, salle des Illustres, le 1er, 20 h. 45 : Christian Lardé, flûte, Marie-Claire Jamet, harpe (J.-S. Bach et K.-Ph.-E. Bach).

MAZAMET

EGLISE, le 5, 20 h. 45 : Gérard Boulanger, trompette, J.-P. Imbert, orgue (Bach).

SAINT-PONS

CATHEDRALE, le 7, 20 h. 45 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, Chœurs de Saint-Eustache. Dir. : J. Grimbert (Bach).

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

EGLISE, le 3, 17 h. : J. Bétoulières, orgue (de Grigny, Frescobaldi, Byrd).

MIDI-PYRÉNÉES

TOULOUSE

CLOITRE DES JACOBINS, 21 h. : le 31 : Rundfunk Radio-Cologne (Purcell, Scarlatti, Telemann, Rosemüller) ; le 4 : Ensemble de cuivres d'Aquitaine (Mouret, Frescobaldi, Palestrina, Lully, Gabrieli) ; le 7 : A. Gertler et P. Coronel (Scarlatti, de Falla, Ravel, Duparc, Fauré, Berthomieu).

NORD

LESDINS

FESTIVAL, le 2, à partir de 14 h. : Telephone, Bijou, Causfoul, Shakin'Street, Zogma, Highway, A trois dans les w.-c., Satisfaction, Quartz.

PAYS DE LA LOIRE

AUBIGNY

EGLISE, le 3, 15 h. 30 : T.-V. Eck, orgue (Franck, Buxtehude, Bach).

CHANTENAY-VILLEDIEU

Le 2, 21 h., : Michel Portal, Bernard Lubat et Beb Guerin.

NANÇAY

EGLISE, le 2, 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg (Bach, Corelli, Mozart, Vivaldi, Telemann, J.-C. Bach).

OIZON

CHATEAU DE LA VERRERIE, le 2, 21 h. : Alfred Deller Trio (musiques anglaise élizabéthaine, allemande et baroque italien).

PROVENCE-COTE D'AZUR

ANTIBES, XIe ETE MUSICAL

PALAIS DES CONGRES, le 2, 21 h. : English Chamber Orchestra. Soliste : J.-P. Rampal, flûte. Dir. : T. Vasary.

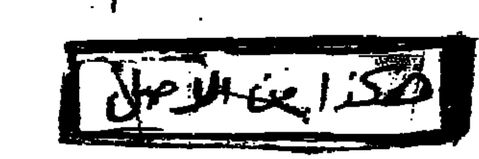
MENTON, XXIXe FESTIVAL

PARVIS SAINT-MICHEL, le 1er, 21 h. 30 : English Chamber Orchestra. Soliste : M. Rostropovitch (Haydn, Tchaïkovski).

RHONE-ALPES

LYON

IIIe FESTIVAL DES MARIONNETTES, du 6 au 9 (62-90-13).



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.). 21 h. 10, mat. Dim., à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., à 15 h. : le Bateau pour Lipaia.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim., à 15 h. : les Bâtards.

ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-80-22), les 30 et 31, à 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.

EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : les Derniers Hommes (jusqu'au 2).

ESSAION (278-46-42) (D.). 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; à 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.

HUCHETTE (326-38-99) D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser (jusqu'au 2) ; à partir du 4 : Punk et Punk et Colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim. à 15 h. 15 : Duos sur canapé.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. Sam. 17 et Dim., à 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.

NOUVEAUTES (770-52-76)) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim., à 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. : la Cage aux folles.

PRESENT (203-02-55), Mer., J., V., S., 21 h., Dim., à 17 h. : la Tour de Nesle.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), mat. dim., à 15 h., et 20 h. 45 : Patate.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 21 h. : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30 mat. Dim., à 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : le Cadeau ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : S. Lindo.

LES BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.). 20 h. 30 : la Tour infernale ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Qui a tué la concierge ?

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : les Confessions d'une bourgeoise ; 23 h. 30 : Hosanna.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 15 : les Autruches ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 15 : Théâtr'en poudre (à partir du 1er) ; 22 h. : Fromage ou dessert ?

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : l'Eau en poudre ; 23 h. : Grugru.

DIX - HEURES (606-07-48) (D.), 21 h. : les Etoiles.

FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : Ombre et rouge le soleil ; 21 h. : Béatrice Arnac.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 22 h. 30 : Roméo et Juliette.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Zéphir et Aquilon ; 21 h. 30 : Chatouille-moi, je m'enrhume ; 23 h. : Starboys.

LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.), 21 h. : Vos gueules, on s'marre ; 22 h. : Michel Vallier.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 30 : la Chouchoute au cap Horn ; 22 h. 30 : P. Thomas (dernières le 2).

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. 30 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.

LES PETITS PAVES (607-20-15) (D.), 21 h. 15 : Ça sent le printemps.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : P. et M. Jolivet ; 22 h. : Poubelle girl.

THEATRE DES QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : la Goutte ; 21 h. 30 : En attendant l'autobus ; 22 h. 30 : Y'a qu'la que je suis bien.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I, 20 h. 45 : Ernesto Rondo ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : Anita Picchiarini ; 23 h. : Michel Haumont et Alain Giroux.

Concerts

MERCREDI 30 AOUT

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : Alain Courmont, violoncelle et Monique Bouvet, piano (Fauré, Chausson, Ropartz, Migot) ; 21 h. : Paul Chetail et François Allano, guitares (Falla, Barrios, Villa-Lobos, Albeniz, Johnson, Scarlatti).

JEUDI 31 AOUT

EGLISE SAINT - LOUIS D'ANTIN, 12 h. : Richard J. Unwin, orgue (Mendelssohn, Franck, Dupré, Farnon).

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 30 ; 21 h. : Paul Chetail et François Allano, guitares (Bach, Corelli, Vivaldi).

VENDREDI 1er SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : Voir le 30.

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 31.

ESPLANADE DE LA DEFENSE, Fontaine AGAM, 22 h. : Jeux d'eau sur musique de Ravel, Gershwin, Ascione, Tchaikowsky, Orff).

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : André Verwoerd, orgue (Kee, Andressen, Post, Verwoerd).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 30.

LUNDI 4 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 21 h. : Jean-Claude Dalzon, flûte, Philippe Grapeloupe-Salicetì, piano, Françoise Lieutaud, harpe et Anna Bartelloni, mezzo soprano (Mozart, Bach, Roussel, Ibert, Sciortino, Gaubert, Gony).

MARDI 5 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 4.

Festival estival de Paris

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES (329-53-04), le 30, 20 h. 30 : Quintette de cuivres G. Touvron et J.-P. Leguay, orgue.

CONCIERGERIE, le 31, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Blandine Verlet, clavecin, violon, M. Kardoze, violon baroque, P. Sechet, flûte et viole de gambe.

RADIO-FRANCE, grand auditorium, le 1er, 20 h. 30 : finale publique du concours de fortepiano ; le 2, 20 h. 30 : Huguette Dreyfus, clavecin (Couperin, Bach, Bartok) ; le 3, 20 h. 30 : King's Musicke de Londres (Coleman, Couperin, d'Hervelois, Jenkins, Blow, Lawes).

THEATRE DU RANELAGH, le 2, 18 h. 30 : Françoise Lengelle, clavecin (Couperin, d'Anglebert, Lebègue, Chambonnières).

SAINTE-CHAPELLE, le 5, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Musica Antiqua de Cologne (musique italienne des XVIIe et XVIIIe siècles).

Région parisienne

IGNY, église, le 3, 20 h. 30 : duo Jean-Maurice Mourat - Pierre Lambert, guitares (Villa-Lobos, Sor, Vivaldi...).

SCEAUX, Xe Festival (661-06-71), Orangerie, le 1er, 20 h. 45 : Mathias Vogel, baryton, Anne Queffelec, piano (Schubert), quatuor Loewenguth (Schubert) ; le 2, 17 h. 30 : trio E. Prokop (Haydn, Martinu, Debussy, Beethoven) ; le 3, 17 h. 30 : ensemble 12, violon solo, Philip Bride (Vivaldi).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 30 AOUT

15 h. : Madame Bovary, de J. Renoir ; 18 h. 30 : Vie privée, de L. Malle ; 20 h. 30 : Niagara, de H. Hathaway ; 22 h. 30 : Gilda, de C. Vidor.

JEUDI 31 AOUT

15 h. : Viva Zapata, d'E. Kazan ; les Mémoires d'un Mexicain, de C. Toscano ; 18 h. 30 : le 17e Parallèle, de J. Ivens ; 20 h. 30 : la Chine libérée ; 22 h. 30 : Pour qui sonne le glas.

BEAUBOURG (704-24-24)
Les burlesques, les comiques et les comédies : écoles française et américaine

MERCREDI 30 AOUT

15 h. : Mack Sennett, Charlot, Fatty ; 17 h. : Cadet d'eau douce, de C. F. Reisner ; 19 h. : les Montagnards sont là, de J. G. Blistone.

JEUDI 31 AOUT

15 h. : la Folle Aventure de Charlot et Lolotte, de M. Sennett ; 17 h. : Papa d'un jour, de H. Langdon ; 19 h. : les As d'Oxford, de A. Goulding.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-72-70).

ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43).

CAPRICORNE ONE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LE CONTINENT FANTASTIQUE (Esp., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE CANDIDAT AU POIL (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CONVOI (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-58-86), Wepler, 18e (387-50-70).

DRIVER (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint - Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

EXHIBITION II (Fr.) (**) Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GOOD BYE, EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.), 4 parties : La Pagode, 7e (705-12-15).

ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 2 parties : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).

JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Le Parnassien, 14e (329-83-11).

MERCREDI APRES-MIDI (A., v.f.) : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).

LE MERDIER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)

MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PORTRAIT D'ENFANCE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Parnassien, 14e (329-83-11).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) (*) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Marbeuf, 8e (225-47-19).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), George-V, 8e (225-41-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les films nouveaux

MOLIERE, film français d'Ariane Mnouchkine : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont - Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16).

DOSSIER 51, film français de Michel Deville : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE, film américain de Claude d'Anna, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MON PREMIER AMOUR, film français d'Elie Chouraqui : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

MELODIE POUR UN TUEUR, film américain de James Toback (**) v.o. : Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIEU MERCI, C'EST VENDREDI, film américain de Robert Klane, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).

TROCADERO... CITRON BLEU, film français de Michaël Schock : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e 522-37-41).

LE TRIANGLE DE VENUS, film américain de H. Frank (**), v.o. : Paramount-Elysées, 8e 359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

DIALOGUE DE FEU, film américain de Lamont Johnson, v.f : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).

Cinéma

Les festivals

M. MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. : Marilyn ; 16 h. 45 : la Pêche au trésor ; 18 h. 30 : la Rivière sans retour ; 20 h. 15 : Niagara ; 22 h. : Misfits.
CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15), mer. : la Belle et la Bête ; jeu. : la Kermesse héroïque ; ven. : la Grande Illusion ; sam. : Drôle de drame ; dim. : Hôtel du Nord ; lun. : la Règle du jeu ; mar. : Orphée.
C. SAURA (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., lun. : Anna et les loups ; dim., jeu. : Cria Cuervos ; ven. : le Jardin des délices ; mar., sam. : Elisa vida mia.
DAUMESNIL (v.o), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 30 : Dr Folamour ; 19 h. : Nos plus belles années ; 22 h. 30 : El Topo.
FILMS OUBLIES DES GRANDS METTEURS EN SCENE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), mer., jeu. : Désirs humains ; ven. : la Route du tabac ; sam. : Détruire, dit-elle ; dim. : les Amants de la nuit ; lun., mar. : Model shop.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., dim. : Entrons dans la danse ; jeu. : l'Amiral mène la danse ; ven., mar. : Roberta ; sam. : Broadway Melodie.
J. FORD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Ce n'est qu'un au revoir ; jeu. : les Raisins de la colère ; ven. : Marie, reine d'Ecosse ; sam. : la Charge héroïque ; dim. : les Cheyennes ; lun. : L'aigle vole au soleil ; mar. : Frontière chinoise.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : Monnaie de singe ; jeu., lun. : Une nuit à l'Opéra ; ven., mar. : les Marx au grand magasin ; sam. : la Soupe au canard.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), mer. : l'Attente des femmes ; jeu. : la Fontaine d'Arethuse ; ven. : Persona ; sam. : la Nuit des forains ; dim : le Silence ; lun. : le Visage ; mar. : le Septième Sceau.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., J. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites ; V. : Frontière chinoise ; S. : Alice n'est plus ici ; D. : On achève bien les chevaux ; L. : African Queen ; Mar. : Qui a peur de Virginia Woolf ?
J.-TATI, Champolion, 5e (033-51-60), Mer., S., Mar. : Mon oncle ; J. D. : les Vacances de M. Hulot ; V., L. : Jour de fête.
FANTASTIQUE (v.o.), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Mer., Sam. : le Septième Voyage de Sinbad ; D., Mar. : le Voyage fantastique de Sinbad.
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE (v.o.), Le Seine (325-95-99), I : 13 h. 30, Je, tu, il, elle ; 14 h., Anatomie d'un rapport ; 16 h., Dehors, dedans ; 18 h., Cet obscur objet du désir ; 20 h., Une petite culotte pour l'été ; 22 h., le Casanova de Fellini. — II. 14 h. 30, le Regard ; 16 h. 20, Bilitis ; 18 h. 20, Malicia ; 20 h. 20, Vices privés, vertus publiques ; 22 h., Valentino.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. 10, les Diables ; 15 h. 10, le Dernier Tango à Paris ;

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h., Dominique, 7e (705-04-55), 20 h., 22 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 19 h.
DERSOU OUZALA (Sov., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 23 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
LE KNACK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 23 h. 50.
LE MILLION (Fr.), : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
NE VOUS RETOURNEZ PAS (Ang., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf sam., dim.).
PARIS VU PAR... (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf sam., dim.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf sam., dim.).
THE NICKEL RIDE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 21 h.
TROMPE L'ŒIL (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf sam., dim.).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Le Parnassien, 14e (329-83-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Théâtre-Présent, 19e (203-02-55).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v. o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.f.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93), J. et L.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), mat.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MAMA ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-39-19).
NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e, V. et Ma.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85)
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
PHARAON (Pol., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; New-Yorker, 9e (770-63-40).
LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83).
ROMEO ET JULIETTE (Ang.-It., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SILENT RUNNING (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e, Me et Sam.
UN ETE 42 (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Le Parnassien, 14e (329-83-11).
LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

Région parisienne

YVELINES (78)

CHAVILLE (926-51-96) : Robert et Robert ; mer., 21 h. : Cousin, cousine.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Dieu merci, c'est vendredi ; les Mains dans les poches ; l'Ordre et la sécurité du monde.
LE CHESNAY, Parly 2 (954-54-00) ; l'Ordre et la sécurité du monde ; Dossier 51 ; le Jeu de la mort (*) ; Vas-y maman ; Brigade mondaine (*).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées 2 (969-69-65) : Je suis timide... mais je me soigne ; Mélodie pour un tueur.
ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84) : l'Arnaque ; l'Espion aux pattes de velours ; lun., mar., : Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : Peter Pan ; le Jeu de la mort (*). — Club YZ (474-94-46) : Dossier 51 ; le Convoi.
LE VESINET, Cinecal (976-39-17) : l'Arnaque ; dim., lun., mar., 21 h. : Un été 42. — Cal (976-32-75), jeu., 21 h. : Alexandre le bienheureux.
MANTES, Domino (092-04-05) : Je suis timide... mais je me soigne ; l'Ordre et la sécurité du monde ; Dieu merci, c'est vendredi. — Normandie (477-02-35) : Driver (*) ; dim., 21 h. : Hiroshima mon amour.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : la Petite (**).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : l'Ordre et la sécurité du monde ; Driver ; Dossier 51 ; le Convoi.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : L'homme qui aimait les femmes ; le Mystère du triangle des Bermudes.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Je suis timide... mais je me soigne ; Dieu merci, c'est vendredi. — Royal (963-09-72) : Vas-y maman ; Lenny.
VELIZY, Centre commercial (946-24-25) : Un candidat au poil ; le Convoi ; Dieu merci, c'est vendredi ; Vas-y maman.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Petite Fille en velours bleu ; Je suis timide... mais je me soigne ; Un candidat au poil ; Driver ; le Convoi ; Dieu merci, c'est vendredi. — C2L (950-55-55) : Mon premier amour. — Club (950-17-96), ven., lun., 21 h. : la Rose et la Flèche ; sam., 21 h., dim., 17 h. : Règlements de comptes à O.K. Corral ; dim., 14 h. 30, 21 h., mar., 21 h. : Jour de fête.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE Buxy (900-50-82) : Je suis timide... mais je me soigne ; Mélodie pour un tueur ; Driver ; Dieu merci, c'est vendredi.
BURES ORSAY, Ulis (907-54-14) : Je suis timide... mais je me soigne ; Le jeu de la mort (*) ; Driver ; L'ordre et la sécurité du monde.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Driver ; Dieu merci, c'est vendredi ; Je suis timide... mais je me soigne.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Vas-y maman ; Trocadéro bleu citron ; Les mains dans les poches ; Mon premier amour ; Un candidat au poil.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : l'Etat sauvage ; (D., L., Mar. 21 h.) : Pain et chocolat (v.o.).
GRIGNY, France (906-49-96) : Le Cercle de fer ; Ils sont tous fous ces sorciers.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : L'espion aux pattes de velours ; Good bye Emmanuelle (**).
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : L'affaire Dominici ; Giacomo Mattsoti.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : le Convoi ; la Belle et le Clochard ; Damien : la Malédiction 2 (*) ; Il était une fois dans l'Ouest.
VIRY - CHATILLON, Calypso (931-85-72) : 20 000 lieues sous les mers ; le Convoi.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, .icycle (793-02-13) : Trocadéro bleu citron ; Mon premier amour ; Un candidat au poil.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Robert et Robert ; On continue à l'appeler Trinita.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : les Bidasses au pensionnat.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : l'Ile sur le toit du monde.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Je suis timide... mais je me soigne.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Je suis timide... mais je me soigne. Bossier 51 ; Studio (749-19-47) : Mœurs cachées de la bourgeoisie (*) ; les Sept cités d'Atlantis ; le Merdier.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : la Petite (**) ; Le bois de bouleaux (v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : l'Ordre et la sécurité du monde ; les Mains dans les poches ; Mon premier amour ; Driver. — Prado : Ils sont tous fous ces sorciers ; jeu., 21 h. : Cousin cousine.
BOBIGNY, Centre commercial (830-89-70) : Robert et Robert ; Exhibition 2 ; l'Espion aux pattes de velours.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Vas-y maman ; le Sourire aux larmes ; Trocadéro bleu citron.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Je suis timide... mais je me soigne ; Dieu merci c'est vendredi ; Driver.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : l'Espion aux pattes de velours.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Je suis timide... mais je me soigne ; le Jeu de la mort (*) ; Driver ; Dieu merci c'est vendredi ; le Convoi ; l'Ordre et la sécurité du monde.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Intérieur d'un couvent (**) ; le Jeu de la mort ; Driver ; Brigade mondaine (*) ; Je suis timide... mais je me soigne ; le Sourire aux larmes.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Violette Nozière ; mar., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Jeremiah Johnson (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Vas-y maman : Un candidat au poil ; les Mains dans les poches ; Trocadéro bleu citron ; Mon premier amour.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : Dieu merci c'est vendredi ; Brigade mondaine ; l'Ordre et la sécurité du monde ; Je suis timide... mais je me soigne ; Orange mécanique (**) ; Damien, la malédiction (**).
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Je suis timide... mais je me soigne ; Mélodie pour un tueur ; Driver.
LE PERREUX, Palais du Parc (334-17-04) : le Convoi ; mer., 17 h. : Little Big Man.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Ils sont fous ces sorciers ; l'Ile sur le toit du monde ; le Cercle de fer.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Dieu merci c'est vendredi ; Driver ; Mélodie pour un tueur ; Je suis timide... mais je me soigne. — Port : l'Ordre et la sécurité du monde.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Je suis timide... mais je me soigne ; Driver.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Jeu de la mort (*) ; Vas-y maman ; Trocadéro bleu citron ; Un candidat au poil ; le Sourire aux larmes ; les Mains dans les poches.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-84) : le Convoi ; Driver ; Mélodie pour un tueur.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Jeu de la mort (*) ; le Convoi ; Damien, la malédiction 2 (**) ; les Mains dans les poches ; Mélodie pour un tueur ; l'Ordre et la sécurité du monde. — Gamma (981-00-03) : Vas-y maman ; le Sourire aux larmes ; Je suis timide... mais je me soigne ; Driver.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Je suis timide... mais je me soigne ; Un candidat au poil ; Driver ; Dossier 51.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Je suis timide... mais je me soigne ; Brigade mondaine (*) ; le Convoi ; Un candidat au poil ; Vas-y maman. — Marly : Dossier 51. — Français : Dieu merci c'est vendredi.
GONESSE, Th. J.-Prévert (985-21-92) : la Coccinelle à Monte-Carlo.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Je suis timide... mais je me soigne ; Dieu merci c'est vendredi ; le Convoi ; Damien, la malédiction 2 (**) ; Un candidat au poil.

Variétés

Le music-hall

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam. 17 h. : Rip Off.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 22 h. : Michel Rivard.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Manu Dibango (à partir du 1er).

Les chansonniers

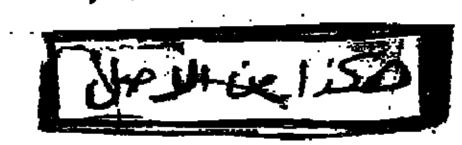
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., ma. dim., 15 h. 30 : Le con t'es bon.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe, place Baudoyer, V., S., D., 21 h. : les Ballets historiques du Marais (dernière le 3).

Jazz, pop', rock et folk

GOLF DROUOT, 22 h., les 1er et 2 : Trust, rock.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (L.), 20 h. 30 : F. Paton Cahen et D. Lockwood (jusqu'au 3). A partir du 1er, 22 h. : Azuquita.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h., les 30 et 31 : Stephan Guéraut Quintet. Du 1er au 5 : Gérard Badini.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), 18 h. 30 : Andy Goldsner (jusqu'au 1er sept.) ; 20 h. 30 : Jo Calliveu, Butch Morris, Peter Ponzon (jusqu'au 1er septembre) : 18 h. 30 : Monama (à partir du 2 sept.) ; 20 h. 30 : Sugar Blues band (à partir du 2 sept.) ; 22 h. 30 : Sugar blue et Cécile Savage (à partir du 2 sept.).
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), à partir du 1er, 18 h. 30 : Guest et Synchro Rythmic.



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 30 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Des fauves et des hommes ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Caméra au poing : Au royaume des bêtes libres ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Zigzags, réal. B. Gantillon, avec Y. Renier, M. Schiltz, C. Torrès, L. Simon, etc.

Zigzags, une énigme qui mérite bien son nom : les soupçons du spectateur se portent tantôt sur Pierre, tantôt sur Chris, les deux protagonistes de ce policier « psychologique » où l'effet de surprise est maintenu jusqu'au bout. Avec une bonne actrice.

22 h., Communication : Sillages (les langages), avec J. Mistler, de l'Académie française, J.-F. Bizot, A. Boudard, Eugène Ionesco.

Cette émission de la série « Sillages » propose d'étudier différents langages : les codes des bouchers, ceux des travailleurs manuels napolitains, la langue ésotérique des intellectuels ou encore le langage de la publicité.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur, d'après R. Graves, réal. R. Wise (12e épisode).

21 h. 30, Magazine : Question de temps.

Deux portraits : un collaborateur du gouvernement, M. Michel Albert, commissaire au Plan, et un grand patron, M. René Engen, successeur du baron Empain. Une interview en direct de Vienne : M. Alexandre Zinoviev, membre de l'Institut de philosophie de l'académie des sciences de Moscou, exilé après la parution de son livre les Hauteurs béantes.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle un film... un auteur) : LES LAURIERS SONT COUPES, de J. Ferrer (1961), avec C. Lynley, J. Chandler, E. Parker, M. Astor, R. Sterling.

Adaptation pâteuse de la suite de Peyton Place, roman de Grace Metalious. Chronique artificielle d'un scandale.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Bivouac sur la Lune », de N. Mailer ; 19 h. 25, Jules Verne : L'homme.

20 h., Musique et espace... Musique américaine : opéras, performances, silences (Niblock, Hell, Smith, Snow, Joplin) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Les expositions de l'été.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique de charme : Dekobra, Sibert, Offenbach, Liszt, Kalman, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, En direct du festival de Salzbourg : « *Prélude à l'après-midi d'un faune* » et « *la Mer* » (Debussy), « Symphonie n° 1 en ré majeur » (Mahler), par le Chicago Symphony Orchestra, direction G. Solti ; 22 h. 30, Les sixièmes coins de l'Hexagone : Viotti ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... New-York : Carter, Gordon, Strauss, C. Taylor.

JEUDI 31 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Docteur Caraïbes ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé : les puéricultrices, pour quoi faire ? ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Sur les traces d'Ulysse ; 19 h. 10, Jeunes pratique : comment fonctionne un studio d'enregistrement ; 19 h. 40, Caméra au poing : L'île des lémuriens ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de Rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (6e épisode : L'inconnu de Salonique).

21 h. 25, Reportage : La baleine à mains nues ; 22 h. 30, Série : Caméra je... (La vallée de la mort, de J.-L. Sieff).

L'album de photos rapporté de la fascinante Vallée de la mort revit sous forme d'un long métrage, prétexte pour Jean-Loup Sieff à effeuiller des souvenirs ironico-nostalgiques.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame : Croyez-vous au Diable ? ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; *16 h. 50, Sport : Championnats d'Europe d'athlétisme à Prague (en direct)* ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Le grand échiquier : Trois temps pour un échiquier.

Trois heures pour comprendre des fous et des rois de la variété : Johnny Hallyday et Bernard Lavilliers, réunis par la même violence, divisés par leurs révoltes et leurs choix, Dick Annegarn bien différent, plus fantaisiste et plus nonchalant, et Joan Baez, politique comme Lavilliers, internationale comme Hallyday, porte-voix d'une génération précédente.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle un film... un auteur) : UN OFFICIER DE POLICE SANS IMPORTANCE, de J. Larriaga (1972), avec M. Porel, J. Negulesco, Dani, R. Hossein, C. Denner, N. Courcel, R. Pellegrin.

Pour obtenir la libération d'un cambrioleur, frère de l'un d'eux, trois marginaux prennent en otage un officier de police.

A ranger dans le troupeau des films de série noire français à bout de souffle.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Georges Perros (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50, rediffusion) ; 7 h. 5, Matinales : Inde vivante ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le juif errant ou l'homme séparé ; à 8 h. 32, *Pierre Leroux, précurseur du socialisme* ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; *10 h. 45, Questions en zigzag à M. Tournier* ; 11 h. 2, La querelle des bouffons : de Rameau à Gluck (Rousseau, Rameau) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, *Panorama* ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Triomphe du temps », de J.-P. Goux ; *14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet* : sauvons les marais ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, *La querelle des bouffons* : de Rameau à Gluck ; 18 h. 30, Feuilleton « Bivouac sur la Lune », de N. Mailer ; 19 h. 25, Jules Verne : l'humoriste ;

20 h., Au Festival d'Avignon... Cellule de création : « l'Abécédaire conditionnel », de M. Garneau ;

22 h. 30, Nuits magnétiques : les expositions de l'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... Cent noms : Stravinski, Tchaïkovski, Trenet, Turner ;

14 h., Estivales : Stravinski, Granados, Bartok, Roussel, Franck, Debussy, Schoenberg ; 17 h. 30, Mémoire du jazz : Miles Davis, L. Konitz, Brand, W. Report, D. Holland ; 18 h. 2, Musique de charme : Dekobra, Sibert, Strauss, Vacek, Nevelli, Lehar ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h., En direct du Tivoli Concert Hall de Copenhague... « Ma Mère l'Oye » (Ravel) ; « l'Amour sorcier » (de Falla) ; « Symphonie no 3 en la mineur » (Mendelssohn), par l'Orchestre symphonique de la *radio danoise*, direction G. Ajmone-Marsan. Avec M. Nyphus, mezzo-soprano ; 23 h., Les sixièmes coins de l'Hexagone : Franck ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... New-York, *la musique et ses espaces* : J. Cage, D. Tudor, R. Hell, T. Johnson, C. Palestine, A. Shepp, Stravinski.

CHANGEMENTS ET NOMINATIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DE FR 3

M. Claude Contamine, P.-D. G. de la société FR 3 vient de procéder à plusieurs changements et nominations à la tête des directions régionales (au nombre de onze). Ont été nommés :

— *M. Claude Lefèvre*, directeur régional à Nancy pour Lorraine-Champagne-Ardenne, en remplacement de M. René Mahé (Claude Lefèvre était jusqu'ici rédacteur en chef du journal national de FR 3 depuis janvier 1975) ;

— *M. René Mahé*, directeur régional à Toulouse pour Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon, en remplacement de M. Francis Anguera ;

— *M. Claude Couband*, directeur régional à Rennes pour Bretagne-Pays de Loire, en remplacement de M. André Lhomme, appelé à d'autres fonctions (Claude Couband était jusqu'ici délégué à l'information auprès de M. Jean Autin, P.-D. G. de T.D.F.) ;

— *M. Michel Chastant*, directeur régional à Paris pour Paris-Normandie-Centre, en remplacement de M. Bernard Gouley, appelé à d'autres fonctions (Michel Chastant était jusqu'ici conseiller technique auprès de M. Claude Lemoine, directeur général de FR 3) ;

— *M. Jean-Pol Guguen*, directeur régional à Limoges pour Limousin - Poitou - Charentes, en remplacement de M. Yves Desjacques, appelé à d'autres fonctions (Jean-Pol Guguen était jusqu'ici rédacteur en chef du journal Paris-Ile-de-France).

Le P.-D. G. de la société devrait procéder la semaine prochaine à des nominations de chefs de bureaux régionaux d'information (B.R.I.).

M. QUINTRIE-LAMOTHE, directeur général adjoint de Sud-Radio

● *A Sud-Radio*, station andorrane, contrôlée par la Sofirad, le nouveau directeur général adjoint, M. Alain Quintrie-Lamothe, prendra ses fonctions le 1er septembre.

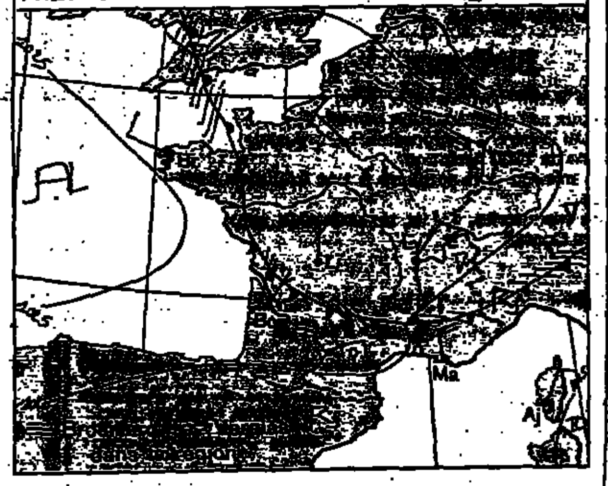
[Né en 1935, licencié en espagnol, M. Quintrie-Lamothe était délégué général du Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.) depuis 1972 et membre du Haut Comité de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il a été journaliste à R.T.L. de 1961 à 1970 et à la seconde chaîne de télévision de l'O.R.T.F. de 1970 à 1972.]

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30-08-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 31-8-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 août à 0 heure et le jeudi 31 août à 24 heures :

Les hautes pressions centrées au large de l'Irlande régresseront lentement vers l'ouest, ce qui permettra la pénétration de masses d'air d'origine *océanique* sur la France. La perturbation qui traversera mercredi la majeure partie du pays sera très atténuée sur nos régions ouest ; *elle* sera d'activité modérée sur nos régions nord et est, où elle sera précédée de quelques orages. Elle achèvera de traverser jeudi le Midi et sera suivie d'un temps plus variable. Une nouvelle perturbation abordera jeudi après-midi les côtes de la Manche.

Jeudi 31 août, sur la moitié nord de la France, le temps sera variable, passagèrement nuageux, avec de rares averses alternant avec de belles éclaircies et des vents modérés de secteur nord. Le ciel se couvrira l'après-midi sur les régions voisines de la Manche avec de faibles pluies. Sur la moitié sud, le ciel sera très nuageux le matin avec quelques averses orageuses, le ciel se dégagera l'après-midi, le mistral et la tramontane souffleront assez fort. Sur l'ensemble du pays, les températures seront en légère baisse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 août, à 8 heures, de 1 017,7 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 août ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 24 et 19 ; Bordeaux, 30 et 11 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 21 et 13 ; Cherbourg, 17 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 6 ; Dijon, 23 et 10 ; Grenoble, 26 et 13 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 26 et 10 ; Marseille, 28 et 18 ; Nancy, 21 et 13 ; Nantes, 25 et 11 ; Nice, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 29 et 16 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 21 et 13 ; Tours, 24 et 10 ; Toulouse, 30 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 21 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 32 et 24 ; Berlin, 14 et 11 ; Bonn, 18 et 11 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Iles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 16 et 9 ; Genève, 24 et 9 ; Lisbonne, 28 et 17 ; Londres, 19 et 13 ; *Madrid*, 33 et 15 ; *Moscou*, 14 et 7 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 33 et 16 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 15 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 30 août 1978 :*

DES DECRETS

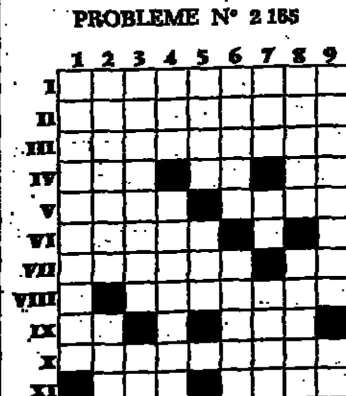
● Modifiant le décret n° 76-555 du 25 juin 1976 pris pour l'application de la *loi n° 75-623 du* 11 juillet 1975 portant extension de l'allocation *de logement* aux départements d'outre-mer ;

● Portant publication de l'échange de notes franco-espagnol du 15 juin 1978 relatif à la création d'un bureau à contrôles nationaux juxtaposés à Melles, au lieudit Le Serial ;

● Prononçant la nullité d'une délibération d'un conseil régional.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 165



HORIZONTALEMENT

I. On y accueille les futurs pères. — II. Marquer la mesure. — III. Une vedette de la chanson. — IV. Jeu de physionomie ; Terme musical ; Donné sans hésitation par un avare mélomane. — V. *Modeste territoire* ; Possessif. — VI. Changé par une infirmière. — VII. Le demi faisait le quart ; Adverbe. — VIII. Donner un prix. — IX. Va avec tout ; Titre étranger. — X. Sans queue ni tête. — XI. On peut y trouver des perles ; Proche d'Alençon.

VERTICALEMENT

1. Comprend la pose de la première *pierre*. — 2. Comme une voûte ; Fit une déduction. — 3. Apporte une protection symbolique ; Préposition. — 4. Pronom ; Regardera de haut. — 5. Couleur de cabinet ; Qualifie un prix. — 6. Sont très obéissants ; Une pointe peut les *faire* éclater. — 7. Sa vallée est renommée ; Pointe d'ail ; Ne s'apparente donc pas du tout à une *souris*. — 8. Dans la Gironde ; Nom d'hôtel. — 9. Homme de prix ; Suit un titre.

Solution du problème n° 2 164

Horizontalement

I. Tabatière. — II. Enliasser. — III. Nia ; Star. — IV. Tes ; Nu. — V. Arête ; As. — VI. Ers ; Rit. — VII. Insalubre. — VIII. Ou ; Verre. — IX. Nice ; Iéna. — X. Store ; Sen. — XI. Sises ; Se.

Verticalement

1. Tentations. — 2. Anier ; Nuits. — 3. Blasées ; Col. — 4. Aï ; Travers. — 5. Ta ; Nesle ; EE. — *6.* Issu ; Uri. — 7. Est ; Arbres. — 8. Réa ; Sirènes. — 9. Erre ; Te ; Ane.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



Chef du Personnel

Nous sommes la filiale française de vente (C.C. METALLURGIE : 200 personnes) d'un important groupe international.
Nous recherchons notre CHEF DU PERSONNEL. Il assure, avec une employée, l'administration (paye informatisée, établissement et contrôle des procédures, ...) et la gestion du personnel y compris les relations paritaires.
Agé d'au moins 35 ans, c'est un praticien confirmé de la fonction sachant animer et négocier.
Disponibilité immédiate souhaitée.
Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 888 M à notre conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE

recherche

UN ADJOINT

(CLASSE V)

au responsable de son service

INSPECTION

— expérience bancaire de 2 à 3 ans dans fonction similaire indispensable.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel, Cedex 17, 75300 PARIS-BRUNE.

SOPAD-NESTLÉ

recherche pour son Siège Social à Courbevoie un

INGÉNIEUR D'INSTALLATIONS

Affecté dans l'un des Services coordonnant l'activité des usines, il sera le spécialiste des matériels utilisés. Il aura à orienter et contrôler l'ensemble des études et travaux d'installation et d'entretien affectués par les usines ou le Service Installation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur

E.S.E., Arts et Métiers, E.N.S.E.M.

ou équivalent, ayant une solide expérience en entreprise générale, entretien et travaux neufs.

Adresser C.V. à Direction du Personnel, 17-19, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

ORGANISME NATIONAL PROTECTION SOCIALE

recrute

COLLABORATEUR JURIDIQUE

Niveau licence en droit, de préférence familiarisé avec problèmes retraites.

— Stabilité emploi.
— Rémunération annuelle de début 50.000 F susceptible de revalorisation rapide suivant qualification.

Réponse manuscrite indispensable ss n° 43.405 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Sté DELHOMME et Cie
32, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation I.U.T. ou équivalent.
— DEBUTANTS ;
— EXPERIMENTES (min. 3 a.).
Connaissances ASSEMBLEUR, COBOL, MINI-ORDINATEURS TEMPS REEL.
Anglais lu. Libres rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions au service du personnel.

POUR LA SUISSE recherchons urgent SOMMELIERE et GARÇON D'OFFICE
Ecrire Hôtel de la Truite, Reuchenette-Téry, 2603 Be. Téléph. (032) 96-14-10.

F. J. T.
recherche

ANIMATEUR

- Travail d'équipe ;
- Pré-formation ;
- Ouverture sur le quartier ;
- Convention collective F.J.T.

Envoyer lettre candidature + C.V. à DARTAGNAN
F.J.T. 89, rue Vitruve, 75020 Paris.

Editions BORDAS recherche pour son département SCOLAIRE

ASSISTANT DE PROMOTION
niveau MAITRE AUXILIAIRE

pour assurer les relations avec les membres de l'enseignement, l'élaboration de catalogues, de prospectus, etc.

Ecrire avec C.V. et prétentions Service du personnel, 17, rue Rémy-Dumoncel, 75014 PARIS.

IMPORTANTE STE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses services comptables et financiers.
Ecr. av. C.V. et prét. ss réf. 371 à SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

RADIALL

Fabricant de composants électroniques
Leader européen dans sa spécialité
(800 personnes)
(5 Etablissements en France + 3 à l'étranger)

recherche son futur

DIRECTEUR FINANCIER

- 30 ans minimum
- Niveau expertise comptable
- Diplômé enseignement supérieur (H.E.C., Sciences Po, ECOFI, etc.)
- Anglais nécessaire.

Il aura pour mission :

— La coordination entre les établissements et avec l'informatique.
— Les opérations de consolidation.
— Le contrôle de gestion.
— L'audit interne.

Expérience dans un service comptable, pratique de l'audit et connaissances en informatique appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions : 101, rue Philibert-Hoffmann, 93116 ROSNY-SOUS-BOIS.



emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche
pour Importante Société Algérienne de Recherches et Exploitations Minières

Division Production

INGENIEURS

- Mécaniciens
  - pour entretien et maintenance matériel TP - pelles électriques et diesel — réf. 2450 A M
  - pour maintenance installations mécaniques de traitement — réf. 2450 B M
- Electricien pour maintenance matériel carrières — réf. 2451 M
- Automation régulation usine de traitement — réf. 2452 M
- *des Mines spécialiste en terres décolorantes* Kieselguhr — réf. 2457 M

il est exigé :
- une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la spécialité

il est offert :
- un logement
- sécurité sociale et retraite cadre
- une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS

Amnesty International recrute un chercheur pour le département Asie de son secrétariat international à Londres.

Fonctions : Etude de la situation générale des droits de l'homme et des cas individuels en Asie du Sud-Est ;
Elaboration des rapports généraux et dossiers de prisonniers, préparation missions et conception de stratégies.

Qualifications : Connaissance approfondie de l'Indonésie, la Malaisie, le Vietnam ou un autre pays indochinois.
Bon niveau d'études et/ou expérience de travail sur ces pays.
Pratique courante d'au moins une des langues de l'Asie du Sud-Est et de l'anglais.

Salaire : 4 680 livres par an.

Lieu de travail : Londres.

Date de clôture des candidatures : 16 octobre 1978.

Demander formulaire de candidature à : Caroline REESON, Amnesty International, International Secretariat, 10, Southampton Street, London WC2E 7HF, ANGLETERRE ou téléphoner : 19 (44) 1 836 77 88 poste 289.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, PARIS-9e.

POUR ALGERIE SOCIETE RECRUTE

4 TRADUCTEURS

bilingues anglais
Formation ingénieur chimie
Connaissances Pétrole appréciées. Référ. exigées.
EU SELEC 63, av Franklin-Roosevelt (8e)
225-61-10 + 256-37-20

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux

Jeune HEC, ESSEC, ESCP Fonction Personnel

Bordeaux

Diplômé d'une grande école commerciale, vous avez une première expérience d'environ deux ans d'organisation administrative.
Nous vous proposons au départ la responsabilité d'organiser la gestion du personnel d'une usine de 1300 personnes.
La réussite dans cette mission doit conduire à une évolution intéressante au sein du groupe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 884 M à notre Conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL

Situé dans le Midi de la France recherche pour ses services de production et support technique à la production :

-2 INGENIEURS CHIMISTES

avec 7 à 10 ans minimum d'expérience en production et /ou process engenering.

-1 INGENIEUR CHIMISTE

avec 3 ans minimum d'expérience en laboratoire de contrôle et développement

L'expérience devra avoir été acquise de préférence dans l'industrie chimique lourde ou similaire.
Une connaissance correcte de l'anglais parlé et technique est nécessaire.

Envoyer C.V. et photo récente à HAVAS BEZIERS N° 82491

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
Implantée en province (CENTRE-EST)

recherche

JEUNE CADRE EXPORT

possédant un anglais impeccable (écrit et parlé) et une expérience du terrain. Sa mission le conduira à des déplacements fréquents et prolongés en Afrique et en Asie où il aura à créer ou à entretenir un réseau de distributeurs. Le poste sera basé au siège en Province.

Adr. C.V. man. et photo à n° 75 282 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui trans.

Importante Société d'ingénierie française recherche pour accroître le développement de sa *Délégation Sud-Est* :

UN INGENIEUR ou CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
de formation supérieure, ayant *environ 10 ans d'expérience*
— Connaissant parfaitement l'ingénierie dans ses différents modes d'interventions,
— Ayant l'habitude de contacts à haut niveau, tant auprès des sociétés privées que des grandes administrations.
Son rôle consisterait à :
— Assurer la prospection commerciale de la Délégation dans la région du Sud-Est.
— Négocier les contrats,
— Assurer le suivi commercial des affaires engagées.
La connaiss. du bâtim. est souhaitable. Angl. indispens. Lieu de trav. : *Marseille, Vitrolles.*

Adresser curriculum vitae détaillé, sous référence *43.445*, à Inter Provence Publicité 10, cours Jean-Ballard, 13217 *Marseille Cedex 1*, qui transmettra.

VALENCE (Drôme) recrute pr son service aménagement et équipements UN DIRECTEUR DE SERVICE ADMINISTRATIF.
Adr. candidat. et C.V. à M. le Député-Maire de 26021 Valence, avant le 15 octobre 1978.

Importante Société nationale embauche pour le Midi de la France

UNE SECRÉTAIRE

STENODACTYLO français, parlant et écrivant parfaitement l'anglais, allemand apprécié.

UNE SECRÉTAIRE

assistant ingénieur, parlant et écrivant parfaitement l'anglais, allemand éventuel, connaissant analyses statistiques et synthèse des dossiers.

UN INGÉNIEUR

METHODES, expérimenté : mécanique, hydraulique, pneumatique, manutention, contrôle, connaissant également génie civil et matériaux.
Ecr. avec C.V. complet, photo et référ. profess. à EUROSUD, n° 3.806, 2, rue Breteuil, 13001 *Marseille*. Réponses assur.

Société d'Expertise comptable recherche

COLLABORATEUR CONFIRME

Niv. titulaire certificat supérieur de révision comptable, ayant 5 ans de pratique minimum pour poste de responsabilité à pourvoir, région Aix-en-Provence
Tél (42) 23-37-13

Rech. de tte urgence infirmière dipl. d'Etat pour poste vacant
Prendre contact av. M. MOREL
HOPITAL BAGATELLE
B.P. 48 - 33401 TALENCE Cedex
Tél. : 80-84-85

NOTRE GROUPE

Leader incontesté sur son secteur d'activité

RECHERCHE

UN DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RÉPONDANT AU PROFIL SUIVANT :
- *Bonne culture économique ;*
- *Aptitude à la synthèse rapide ;*
- *Parfaite maîtrise de l'expression écrite (c'est fondamental) ;*
- *Aisance dans le contact à haut niveau (dirigeants d'entreprise et représentants des Pouvoirs Publics seront ses interlocuteurs quotidiens) ;*
- *Bonne pratique de l'anglais.*

Le candidat retenu aura pour mission de recueillir et contrôler des informations de nature économique, financière et technique auprès de sources françaises et étrangères. *Son analyse des* éléments collectés se traduira par la rédaction de notes de synthèse destinées à éclairer des décisions industrielles.
Une expérience de tout premier ordre du monde des affaires dans un secteur des plus importants (en chiffre d'affaires comme en créativité) lui sera ainsi offerte.
Assumant rapidement la fonction d'adjoint au Directeur de l'un de nos départements, de réelles perspectives d'évolution s'ouvriront à lui.
Ce poste exceptionnel est à pourvoir à Paris.

Adressez sous référence 76 137 votre C.V. détaillé et manuscrit à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Filiale Société Multinationale
Matériel équipement distribution pétrolière
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

— Formation ingénieur souhaitée ;
— Connaissances milieu distribution pétrolière (Cie pétrolière, grande surface, revendeur) ;
— Capable suivi petits chantiers ;
— Anglais ;
— Disponible immédiatement.

- Poste à Paris ;
- Nombreux déplacements province courte durée ;
- Salaire 100 000F annuel à discuter.

Prière envoyer C.V., photo et prétentions à : REGIE-PRESSE n° T 007.537 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ASSOCIATION LOI 1901
A VOCATION SOCIALE

cherche pour PARIS

RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU

Titulaire d'un doctorat en droit.

Il lui sera confié dans le cadre d'une mission générale de défense des consommateurs :
- La formation et l'animation d'un important réseau de militants.
- La recherche et proposition en matière réglementaire et législative.
- La mise au point de fiches juridiques et un travail rédactionnel dans le cadre des publications de l'association.

Le candidat aura impérativement au moins trois années d'expérience professionnelle.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions sous n° 7.828 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi



Groupe C.G.E.
Piles MAZDA

Pour développer notre équipe d'études, dans le cadre de la refonte de notre système d'information nous recherchons

UN ANALYSTE

5 ans minimum d'expérience dont 2 comme analyste sur des systèmes en temps réel utilisant les bases de données.

SA MISSION :
Conception, organisation, réalisation, mise en place d'applications dans différents domaines.

SA FORMATION :
Formation supérieure souhaitée, DUT, MIAGE ou équivalent.

MATERIEL : IBM 370/138 + temps réel + base de données.

Lieu de travail : LEVALLOIS PERRET

Adresser C.V. manuscrit, prétentions à Direction des Relations Humaines - CIPEL 125, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS.

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur, hors contrat, rech. professeurs
AGRÉGÉS SCIENCES PHYSIQUES
pr CLASSES PREPARATOIRES Gdes Ecoles. - Ecrire Publicité Meesters s/nº 8.249, 113, rue de Reuilly, Paris (12e), qui transm.

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche
CADRE ADMINISTRATIF
formation supérieure (H.E.C., I.E.P. Paris, Sup. Co, doct. en droit), 3 ann. expér. profes. min. Connaissances informatique souhaitées. — Adres. C.V., photo, prét. à nº 8.138, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Sté DELHOMME et Cie
32, av. de Saint-Mandé, 75012 PARIS
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Formation IUT ou équivalent
— DEBUTANTS
— EXPERIMENTES (min. 3 a.)
Connaissances ASSEMBLEUR COBOL, MINI ORDINATEURS TEMPS REEL.
Anglais lu. Libres rapidement.
Env. C.V., photo et prétentions, au Service du Personnel.

CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche
PERSONNEL MASCULIN
titulaires du B.E.P.C. pour postes de classeurs aux archivistes. Se présenter : 17-19, rue de Flandre, Paris-19e, du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h (6e ét. réception)

ASSOCIATION LOI 1901 à vocation sociale ayant une importante activité d'édition cherche pour PARIS
JOURNALISTE
- Compétences ds les secteurs Construction et Logement
- Ouvert à d'autres secteurs d'activité
- Anglais et allemand indisp.
- 3 ans d'expérience professionnelle minimum.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite et prétentions, sous nº 7.829, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Le Chef du département routier d'une importante société française souhaite, dans le cadre de ses opérations à l'étranger, entrer en contact avec des
INGÉNIEURS ROUTIERS
ayant le goût du travail Outre-Mer et désireux de mettre en œuvre leurs compétences en études, travaux, supervision. Les ingénieurs intéressés, de 30 ans minimum, ayant déjà une expér. de l'étranger, sont priés d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 4.140 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LA SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES CITROEN
offre
à des jeunes diplômés
D.U.T., D.E.U.G. mention scienc.
ou formation similaire
la possibilité de devenir
PROGRAMMEURS
Ils suivront un stage de formation rémunéré de plusieurs mois (langages et méthodologie)...
Ils seront préparés à occuper des postes dans les domaines :
— De la gestion ;
— De l'informatique scientifique.
Ecrire au service du personnel, bureau 44, I.N.F., 133, quai André-Citroën, 75747 PARIS CEDEX 15.

Important Cabinet Relations publiques recherche
COLLABORATEUR
— Formation universitaire ;
— 3 ou 4 années expér. R.P. ou préférence journalisme ;
— Libre rapidement.
Envoyer C.V., photo et prétentions à T 007532 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SERVICE PUBLIC PARIS recherche
ANALYSTE
Quelques années d'expér. sur matériel C.I.I., H.B., Iris 80. Connaissance du milieu administratif. Goût des contacts. Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à nº 43.110 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

FRANCE AIR
recherche pour visite clientèle importants installateurs génie climatique de la région parisienne
Ingénieur
ayant l'expérience des contacts commerciaux.
Envoyer curriculum vitae au 2, quai Voltaire, B.P. 71, 95872 BEZONS.

RECHERCHE
TRADUCTEURS
à temps partiel
français-anglais et vice versa, français-allemand et vice versa de langue maternelle étrangère, disciplines techniques et scientifiques (spécialement informatique).
SECRÉTAIRES-STÉNODACTYLO
bilingues et trilingues (français, anglais, allemand) pour missions longue durée.
Ecr. av. C.V. à Eclair Courrier, Service International, 23, aven. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

occasions

MOINS CHER 30 à 60 %
Sur 10.000 m2 moquette, qualités variées laine et synthétique. — 757-19-19.

ACHAT COMPTANT bijoux, brillants, argenterie, etc. 4, chaussée d'Antin, Opéra. PERRONO. Ventes, occasions.

secrétaires

Direction Exploitation Technique Société des
MACHINES HAVAS
recherche
SECRÉTAIRE
NIVEAU B.T.S.
Bonnes : sténodactylo, connaissances anglais. Rédaction, notes ou instructions, relations avec clientèle française et étrangère. Sens responsabilités.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à DIRECTION EXPLOITATION TECHNIQUE M. CHARTON STE des MACHINES HAVAS 83, boul. de Sébastopol, 75082 Paris Cedex 02

POUR SECRÉTARIAT SERVICE COMMERCIAL recherchons
STÉNODACTYLO
ayant de préférence quelques années d'expérience. Bonnes connaissances anglais ou allemand nécessaires. Lieu de travail : TOUR ASNIERES. Ad. C.V. détaillé av. prétent. à MICROFUSION 80, rue du Moulin-de-Cage, 92230 GENNEVILLIERS

Cabinet expertise comptable Paris 5e, recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
FORMATION JURIDIQUE
Tél. 337-62-64, pour rendez-vous.

Centre socio-économique (études et consultations auprès entreprises et administrations) recherche
SECRÉTAIRE
INTELLIGENTE
Non rebutée par les tâches dactylographiques (rapports...).
Ne pas se présenter, envoyer lettre manuscrite à CARRON, 11 bis, r. Alfred-Roll, 75017 PARIS.

demandes d'emploi

Technicien bâtiment, I. A. C., 30 ans, 10 ans expér., ch. place stable bureau études ou entrepr. Ecr. nº 6.086, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INSPECTEUR COMMERCIAL Suite licenciement économique, 13 départem., Alsace-Lorraine, polyv., introd. grandes surfaces alimentaires, bazar, tradition. expér. comm., grande disponib., voit., téléph. Libre rapid. Etud. toutes propositions. — Ecrire Havas, 54000 Nancy, ss nº 341 N.

Couple cherche place de gardien, même en province. T. 725-10-47, poste 217, h. bur., Mme Belvoix.

J. H. 26 ans, comptable, 2 ans expér. probatoire, D.E.C.S. en cours, angl., cherche poste simil. Ecr. nº 2.977, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL 37 ans, lic. sc. éco, ESC, CPA, bil. anglais, expér. 10 ans, ch. emploi pour Afrique. Etudie tte proposition. — Tél. : 775-25-16.

INFIRMIER D.E. ch. place Outre-Mer (Afrique, Moyen-Orient, Amérique latine), expér. similaire. Ecr. M. J.-P. JEANNES, 25, rue Jussieu, Paris (5e). — Téléph. 325-66-48.

JEUNE FEMME 24 ans, licenciée histoire, arts, lettres modernes, étudierait toute proposition. Téléph. 271-80-27.

J. F. maître es lettres cherche emploi créatif dans maison d'édition (lecteur, etc.). Ecrire nº 2.973, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme 40 ans cherche place de CHAUFFEUR tous pays. Téléph. 370-12-71, le soir.

H. 42 ans, sciences po, droit, 15 ans expérience administrative et gestion du personnel, libre immédiatement, cherche poste de responsabilités, préférence région parisienne. Ecrire nº T 7.536 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e

E.S.C. • Exp. gestion fin. 5 a. • dont 15 mois banque. 32 ANS • Parf. tril. arabe-angl. Etudiera toutes propositions. Ecr. nº 2.971, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

capitaux ou proposit. com.

Vs disposez d'un petit magasin, vs cherchez une activité sans stock ni personne, fabricant vs propose de créer un portefeuille de locat. de systèmes d'alarme Assure formation et S.A.V. Ecr EUROSUD, nº 3.807, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

Promoteur cherche à reprendre Société immobilière existante Faire offre sous référence 3.279, GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

enseignem.

INTERNAT SCOLAIRE MIXTE Primaire · Secondaire Ambiance familiale A 1 heure de Paris Château de Bellevue, 45380 La Chapelle-St-Mesmin. (41) 92-51-42

l'agenda du Monde
Reprise le MERCREDI 6 (daté 7) SEPTEMBRE

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.), ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PORTE DAUPHINE Magnifique 180 m², 10e étage, immeuble récent. — 567-22-88.

NATION. Pierre de taille, ravalé, entrée, 3 pces, cuisine, w.-c., sal. de bains, balc., chauf. 220.000 F. — 345-82-72.

9e 5 pièces, 140 m2, plein soleil, sur verdure. Tél. Propriétaire, 11-17 heures : 526-30-54.

Situation exceptionnelle en bordure du
BOIS DE BOULOGNE ET DU 16e
Appart. 3-4 pièces, garages. Rénovation luxueuse. 7, bd Anatole-France, Boulogne. Sur place : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 14 h. à 18 h., ou TEL. : 720-05-17.

RUE MOUFFETARD
SAINT-MEDARD
Restauration de grande qualité
STUDIO 28 m2 environ
2 PIECES de 44 m2 à 58 m2 environ
3 PIECES de 61 m2 à 80 m2 environ
5 PIECES EN DUPLEX 105 m2 environ
SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN
Très bonne exposition
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

RUE CROIX-NIVERT
BEAU 2 P. entrée, cuis., w.-c., possib. bains. Imm. pierre de taille. 325-77-33.

VAL-DE-GRACE
Dans très bel imm. bourgeois avec asc., splendides APPTS, living double + 1 chbre, 56 m2 environ, tt confort. Parfaitement restauré. Prix total 365.000 F. PROMOTIC - 322-15-76

BAC - Imm. 17e siècle, charme, 4 pièces tout confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

EPARGNANTS INQUIETS DEVENEZ INVESTISSEURS HEUREUX

L'immobilier ancien restauré ou à restaurer vous offre une nouvelle génération d'investissement :
- investissement possible avec 35.000 à 300.000 F comptant ou Plan d'Epargne Logement.
- prix fermes et définitifs
- croissance rapide du capital
- rentabilité immédiate
- fiscalité privilégiée
- garanties biennales et décennales
- gestion assurée.

Check up financier et fiscal gratuit.

cfi PIERRE
Compagnie Française d'Investissement
8 av. Hoche 75008 Paris
563.11.40

Je souhaite connaître mes avantages en investissant dans l'immobilier ancien restauré.

Téléphonez-moi bureau : .... domicile : ....
NOM..............................
ADRESSE..........................
....

EGLISE AUTEUIL Magnifique 100 m2, living + 2 chbres, gd confort, 6e étage. Garage 2 voitures. Chambre de service. - 567-22-88.

AV. RACHEL - Vue exceptionnelle, magnifique TRIPLEX, 4 chambres, 2 salles de bains, living, jardin, bureau, terrasse. H. LE CLAIR - 359-69-36

MARAIS, PRES BEAUBOURG, propriétaire vend appartement 2 pces, cuisine, entrée, salle de bains, w.-c., refait neuf, clair, calme. Téléph., cave. 61, rue du Temple (3e), ce jeudi, 12 à 21 h.

PARC MONCEAU 140 m2 en duplex, caractère unique, ds superbe imm. 550-22-85.

XVIe - ÉTOILE
BEL IMM. PIERRE TAILLE, 3e ASCENS. TAPIS ESCALIER,
GRAND 5 P. CFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 920.000 F
Sur pl. jeudi, vendredi, 14-18 h., 1, RUE PERGOLESE, ou téléph. 723-91-28.

MIRABEAU
DS IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE GRAND STANDING,
GRAND 4 P. CFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 595.000 F
Sur pl. jeudi, vendr., 14 à 18 h., 3, RUE DE L'AMIR.-CLOUE, ou téléph. 723-91-28.

8e Dans bel imm. pierre de t., 2e étage, 4 pièces, 90 m², 455.000 F, tout confort. 764-04-30.

IENA - TROCADERO. Superbe 3 PCES 110 m² tout confort + 2 chbres serv. Possib. professionnel. — 293-62-16.

SAINT-MICHEL Imm. 17e. Studio caractère. POSSIB. DUPLEX Idéal placement - 325-75-42.

VAVIN 6, RUE HUYGENS Gde rénovation studio et 2 P. en duplex, 5 P. en duplex. SUR PLACE JEUDI : 14 à 19 h.

Près Champ-Mars, dans imm. neuf, 4e ét. Gd séjour, 2 chbres, bains, soleil. — 705-24-10.

ST-JACQUES. Appart. caractère, 85 m² et 130 m² environ, poutres, grand living, directem. pptaire. Téléph. 790-21-09.

CŒUR QUARTIER LATIN Placement 1er ordre, imm. style, 3 p., 225.000 F. Téléph. 307-00-32.

Région parisienne

MEUDON-LA-FORET Imm. récent, gentil 4 pièces tout confort, vue dégagée. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BOULOGNE, près Mo Marcel-Sembat. Imm. réc., gd stand., plein soleil, 7e étage, gds balc., séj. dble, 2 chbres, s. de bains + douches, cuis. Prix 585.000 F. ROUSSEL - 620-36-49.

ARGENTEUIL (VAL) Particulier à particulier vend grand studio 34 m², tout confort, immeuble 1970, 12 minutes Saint-Lazare. Prix 98.000 F. Téléph. 295-16-06, heures bureau.

MONTGERON Résident. Près lycée, calme. Très bon standing. Appt 112 m², 6 PIECES, cuisine, bains, cave. Parkg + garage fermé. Parfait état. 372.000 F. — 921-40-72.

Province

NICE DUBOUCHAGE - 5 pièces 150 m2, bel immeuble bourgeois, bon état, 3e étage, ascens. Vue. Rrare. 560.000 F. SOVIA, 35 rue Pastorelli, Nice. Tél. 16 (93) 80-24-90.

EYGUIÈRES
VILLAGE DE PROVENCE
1 appt 5 p. dans hôtel particul. restauré. Prix 120.000 F, avec 20.000 comptant. CATRY. Tél. ce jour (91) 54-92-93. Jours suivants (90) 57-47-95.

Paris Rive gauche

XVe RESIDENTIEL, 5e ét., asc. Séjour + 2 ch., cuis., bns, 60 m2 + gd balc., clair, vue dég. JOUBERT & ANDRE, 266-67-06.

5e A SAISIR STUDIO rez-de-ch. + cave voûtée, sur cour-jardin 63 m2. Immeuble XVIe siècle. Prix 300.000 à déb. Tous les jours de 14 à 18 h : 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

IDEAL PLACEMENT AV. DU MAINE Pptaire vend rénové, 180.000 F STUDIO 35 M2, cuisine équipée, w.-c., bains. - 256-26-01 / 02-64.

viagers

Libre GUY-MOQUET, 3 p., récent, tt cft, 71 a., 80.000 + 1.650 rente. — LODEL, 355-61-58.

LIBRE, 16e, MUETTE, Studio 38 m², 165.000 F + 750 rente. LODEL, téléph. 700-00-99.

locations non meublées Offre

Paris

DUROC. Duplex 8e et 9e, neuf, soleil, grand balcon, terrasse, gd living, sal. à m., 3 chbres + 1 petite, 2 sanitaires. — Téléph. le matin : 924-62-73, 501-83-13.

6e, RUE GUISARDE Sur cour calme, grand studio tt confort. 1.200 F. Tél. 329-21-80.

Région parisienne

ST-GRATIEN, 12 KM. PARIS. Villa 7 p., jard. 500 m², sous-sol total, 4.200 F mens. — 989-31-74.

ST-NOM-LA-BRETECHE. Villa gd stand., living 50 m², 4 chbres, 2 salles de bns. Parc 5.000 m², 8.000 F. — Téléph. 976-18-18.

locations meublées Offre

Paris

Belle chbre meublée, salle eau, w.-c. imm. nf, stdg. République. Tél. à partir 18 h. : 200-61-68.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. 2 ou 3 p., libre 1er déc., tél., w.-c., s. de bns, cuis., loy. max. 1.500 F C.C., de préf. 6e, 7e, 8e, 15e, 16e. Agence s'abstenir. Téléph. 531-82-04.

AMBASSADE EUROPE rech. appartements 1 à 6 p. et villas. Loyer garanti. — 720-90-31.

Région parisienne

ETUDE cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

Jeune couple profess. libérale, 2 enf., ch. pavillon 6-7 pièces, jardin, proche banlieue. 2.900 F maximum. — Téléph. 257-76-81.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appart. Paris, villa - banlieue Ouest. 265-67-77.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mº Opéra, 84, rue d'Alésia, Mº Alésia. Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

hôtels-partic.

VERSAILLES SITE PROTEGE Très bel H. P. 2 étages, plancher 350 m2 + dépendances, élégant, charme, jardin 1.200 m2 grands arbres. — PASTEYER, 266-35-04, LE MATIN.

fonds de commerce

TOULOUSE. Ouverture centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux, sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré.
Ecrire Société WINDSOR, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléph. 16 (63) 21-18-20.

ALPES STATION DE SKI CAB. IMMOB. (FNAIM) 1er ordre. Prix : 1.100.000 F. HAVAS 1221, B.P. 297 38044 GRENOBLE CEDEX

NEUILLY. Bail à céder sur avenue face métro, 80 m² + 40 m² sous-sol, tout commerce sauf restaurant. — Téléph. 747-47-48.

villas

16 KM. OUEST, RESIDENTIEL, MAIS. ILE-DE-FRANCE, construction de qualité. Réception 40 m², 3 gdes ch., bains, conft, gar., s. jeux, beau jard. 650 m². AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

FOURQUEUX, limite de
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
5-6 pièces rustiq., 2 bains, cuis. équip., constr. part. neuve, terr. 680 m2. Résid. Forêt. 895.000 F, frais notaire compris. 954-68-00.

Limite ENGHIEN, près lac. Villa, séjour 50 m² + 4 chbres, 4 bains, sous-sol total, jardin. Prix 1.060.000 F. Tél. 989-31-74.

pavillons

De part. à part. vend ds quart. calme et lieu hab., un pavil. de constr. réc. (62) sur vide san., compr. Rez-de-ch. : couloir, s. de séj. dble, cuis., sal. d'eau. 1er ét. : couloir, w.-c., 3 ch. Grenier : 1 ch. et gren. amén. Sur terr. 470 m². Tout-à-l'égout, eau, électricité, gaz. Prix 350.000 F. Ecr. nº 7.831, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

1.710 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL., ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

VANVES (près Mº + Gare) Luxueux pavillon av. jardin dble, séjour, 4 chbres, cuis. équipée, b. belle salle de bains, chauff. cent., gar., cave. Tél. 660.000 F. - 734-36-17.

maisons de campagne

PRÈS DE GAP
Sur 3.000 m² prairie, fermette + pavil. indép. à restaur., joli four à pain, cadre agréable. PRES DES STATIONS DE SKI. PX 160.000 F, CREDIT POSSIB. Tél. ce jour Catry (91) 54-92-93. Jrs suiv., h. repas, (91) 65-15-87.

OISE 100 km de Paris Part. vd maison ancienne tt cft, 7 pièces, terrain 1.800 m2. - Tél. (4) 443-22-70.

Dans hameau sud Ardèche, mais. indép ancienne typique, vue superbe, rivière, soleil - Prix 60.000 F. T. (91) 73-07-55.

propriétés

Belle propr. rurale, 7 km. de la mer, cadre envir. très verdoy., rez-de-ch. 1 ch., s. de séj. avec chem., cuis., s. à m., gd cellier avec grenier aménagé ; 1er ét., 2 ch., sal. de bns, poss. 3e ch., puits + eau courante, électr., tél., gd jardin et verger atten., le tout cont. env. 3.000 m². Libre à la vente. S'adr. Mº Lefrançois, notaire, 50700 VALOGNES. Téléph. (33) 40-10-69.

GASSIN (Var)
Propriété 55 hectares agricole et forestière
4 km mer - Grand mas + dépendances (1.200 m2 bâtis)
3.750.000 F
Ou avec seulement les 10 hectares cultivés vignes et divers : 2.500.000 F
Agence des Maures 83580 GASSIN
Tél. : (94) 56-13-54

80 KM. OUEST PARIS (27) Part. vd à part. belle ppté, site agréable, sur 5.000 m², av. beaux arbres. Habit. princ. anc. ferme restaurée, 6 p., 160 m² habit., tt confort, état parfait, grenier aménageable, dépendances 50 m², terrasse dallée, tennis, verger, potager. Tél. h. repas 783-41-98.

TOURS : sortie autoroute A 10, Vend habitat. et dép. 300 m² + 75 ares terres et arbres. + parking 40 voit. Conviendrait petite ind. ou dépôt. 400 000 F.

VOUVRAY, comm. pêche : 2 parcelles prairie bord rivière et route 26 ares chac. 6 F le m. CHAMPION, hôtel Quatre-Vents, 72200 La Flèche (16) 43-94-00-61.

GOLFE DU MORBIHAN A vendre propriétés caractère, accès direct mer, 10 p., parc 1 ha, 16 p., ss-sol, parc 8.000 m², Prix 1.500.000 F. CABINET BENEAT-CHAUVEL, téléph. (97) 54-23-43.

châteaux

LOIRE-ATL. CHATEAU époque L.-Philippe, ent. restauré, dép., Ferme style petit Trianon, écuries, 32 ha clos. Chasse, pêche. 3.150.000 F. Mat Immob., 35, r. Anjou, 78000 Versailles. 953-22-27.

manoirs

Limite ENGHIEN (95), ppté 180 m² habitables + 90 m² de communs - 860.000 F - SOGIDEC, 359-94-04.

SARTHE, 160 KM. PARIS. Particul. manoir XVIe, 20 ha, rivière, douves. ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet, 92 MEUDON. 027-12-90 - 325-72-87

FAITES DE VOTRE INVESTISSEMENT PIERRE 2 COUPS :

1. Accroissement de votre capital.
2. Haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher. Si vous le laissez dormir, que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré...
Ex : fiscalité favorable.
...Nous pouvons peut-être vous être utile...

cfi PIERRE
Compagnie Française d'Investissement
8 av. Hoche 75008 Paris
563.11.40

Je souhaite connaître mes avantages en investissant dans l'immobilier ancien restauré.

Téléphonez-moi bureau : .... domicile : ....
NOM..............................
ADRESSE..........................

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures au **296-15-01**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA SITUATION DE L'EMPLOI

• La C.G.T. réclame une « table ronde » gouvernement-patronat-syndicats
• Le P.C.F. se prononce pour une session extraordinaire du Parlement

La journée du mardi 29 août a été marquée, sur le plan social, par l'intervention de M. Georges Marchais devant les militants communistes rassemblés à Paris (nos dernières éditions d'hier) et par celle de M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., interviewé au cours du journal de 20 heures. M. Séguy a proposé au premier ministre d'organiser une « table ronde » gouvernement-patronat-syndicats sur l'emploi. Les élus communistes ont réclamé une session extraordinaire du Parlement pour traiter de ces mêmes problèmes avant la rentrée parlementaire d'octobre. M. Georges Marchais est allé, dans l'après-midi de mardi, à la tête d'une délégation, faire officiellement cette demande à l'hôtel Matignon, où il n'a pu remettre sa lettre qu'à un collaborateur du premier ministre. A sa sortie, le secrétaire général du parti communiste a déclaré qu'il acceptait l'invitation que lui avait faite le ministre du travail pour le 8 septembre.

Interviewé en direct devant les caméras d'Antenne 2 mardi 28 août, M. Georges Séguy a tout d'abord déploré que le premier ministre n'ait pas répondu à la demande qu'il lui avait faite le 9 août de ne pas frapper d'impôts ceux qui sont au chômage. Et il a poursuivi :

« Alors je voudrais m'adresser directement au premier ministre pour lui dire que la gravité de la situation de l'emploi justifie que nous prenions des mesures d'urgence. Et, à cet effet, nous proposons d'organiser, dès la semaine prochaine, une « table ronde » réunissant les représentants du gouvernement, des syndicats, du patronat, pour débattre de ce grave problème social. Chacun pourrait exposer ses solutions et ses propositions.

» Pour notre part, nous en ferons plusieurs très précises en ce qui concerne non seulement l'indemnisation du chômage, dont on discutera bientôt avec les patrons, mais aussi en ce qui concerne la durée du travail, l'âge de la retraite, les congés, les contrats de formation des jeunes, la formation professionnelle et les mesures à prendre pour sauvegarder les entreprises menacées de fermeture. Nous pensons qu'il n'y a pas de temps à perdre. Si cette « table ronde » peut être réunie, nous proposons que les propositions des uns et des autres soient largement portées à la connaissance de l'opinion publique par la voie de la radio, de la télévision, de la presse, afin que chacun puisse juger objectivement. »

Dans le cas où il n'y aurait pas de réforme favorable à cette demande, M. Séguy n'a pas caché qu'il n'y aurait alors d'autre recours que dans l'action syndicale. « *Nous sommes dans des circonstances favorables à l'intensification de l'action revendicative* », a-t-il estimé avant d'affirmer qu'actuellement « *les considérations polémiques sont secondaires et subalternes* », et que l' « *intérêt des travailleurs va dans le sens d'une relance de l'unité d'action, en particulier entre la C.G.T. et la C.F.D.T.* ».

M. MARCHAIS : relancer l'activité économique.

Sous le chapiteau de la porte de Pantin, à Paris, où le parti communiste a organisé une manifestation contre le chômage, M. Georges Marchais a développé les propositions du P.C.F. visant à résorber la crise de l'emploi. Ces propositions sont de trois sortes : 1) une nouvelle croissance de l'activité économique ; 2) un relèvement du pouvoir d'achat ; 3) une démocratisation des conditions de travail dans l'entreprise.

A propos de la relance, M. Marchais a précisé : « *Afin d'appuyer cette relance sur la consommation populaire, nous demandons que soit relevé le pouvoir d'achat des travailleurs et de leur famille, grâce notamment au relèvement prioritaire des bas salaires, des allocations familiales, à l'allègement de la fiscalité pour les petits contribuables. De plus, nous réclamons l'attribution d'une prime de rentrée de 500 francs par enfant pour les familles modestes. Nous demandons, en outre, que soient mis en chantier 100 000 logements H.L.M. supplémentaires, que soient réalisés de nouveaux programmes d'équipement collectifs, sociaux et culturels et que soient créés les postes de fonctionnement correspondants.* »

Le leader communiste s'est ensuite prononcé pour une réduction de la durée du travail « *qui doit naturellement se faire sans diminution des salaires ou des avantages sociaux... Nous demandons que soient diminuées les cadences ; que la sécurité dans le travail soit améliorée et que soit généralisée la cinquième semaine de congés payés. Enfin, nous disons qu'il faut que les vacataires et auxiliaires de la fonction publique soient titularisés ; que les travailleurs intérimaires, qui sont aujourd'hui 1 300 000, puissent bénéficier des mêmes garanties et droits que l'ensemble des salariés ; qu'une politique de formation professionnelle soit entreprise ; et qu'obligation soit faite aux employeurs d'embaucher à titre définitif les jeunes stagiaires au titre du pacte pour l'emploi.* »

Puis se prononçant pour « *une extension réelle de la concertation et de la démocratie, pour le maintien et le développement de l'emploi* », M. Marchais a souligné : « *Nous, communistes, qui plaçons notre combat dans la perspective de l'autogestion (...), nous luttons pour que les travailleurs ne soient plus considérés comme des exécutants à qui on ne demande que d'obéir aux ordres (...). Nous demandons le droit pour les comités d'entreprise d'obtenir la suspension de toute décision unilatérale de licenciement ou de restructuration et de participer à la recherche des mesures de reconversion si elles s'avèrent nécessaires.* »

M. BARRE : tout le monde sait que le chômage n'est pas fatal

Interrogé, mardi 29 août, sur les propos tenus dans la journée par M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, qui avait affirmé que le chômage n'était pas fatal, que le chômage était fatal, le premier ministre a répondu : « *Tout le monde sait que le chômage n'est pas fatal. Il n'est pas fatal d'une part parce que des facteurs économiques vont jouer pour le redressement de la situation de l'emploi. Il n'est pas fatal d'autre part parce que le gouvernement a pris un certain nombre de mesures, notamment le pacte national pour l'emploi des jeunes qui entrera en vigueur en septembre, je crois de manière satisfaisante.* »

● *Licenciements chez Prestil.* — Cent cinquante lettres de licenciement viennent d'être adressées par la société Prestil à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), qui emploie dans cet établissement cinq cent soixante-dix-huit salariés. Cette mesure a provoqué une réaction des syndicats qui ont manifesté mercredi 30 août.

● *Evacuation d'une entreprise à Chateaubriant.* — Le personnel qui occupait l'entreprise La Compagnie bretonne de confection, à Châteaubriant (Loire-Atlantique) a évacué l'usine, mardi 28 août, conformément à la décision prise par le tribunal de Nantes. Les cinq délégués du personnel avaient été condamnés à une astreinte de 150 francs par jour si l'usine n'était pas évacuée après la désignation du jugement par l'huissier.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ...	4,3490	4,3610	— 35	+ 5	— 90	— 50	— 285	— 210
$ can.	3,7825	3,7945	— 45	0	— 125	— 85	— 345	— 285
Yen (100).	2,2950	2,3045	+ 105	+ 150	+ 185	+ 230	+ 550	+ 620
D.M.	2,1875	2,1965	+ 60	+ 90	+ 130	+ 160	+ 430	+ 490
Florin ...	2,0158	2,0260	+ 30	+ 60	+ 60	+ 90	+ 160	+ 210
F B. (100)	13,8978	13,9440	— 90	+ 75	— 168	+ 40	— 310	+ 110
F. S. ..	2,6565	2,6725	+ 160	+ 200	+ 385	+ 345	+ 890	+ 960
L. (1 000).	5,2085	5,2270	— 320	— 245	— 660	— 560	—1840	—1650
£	8,4600	8,4875	— 300	— 215	— 580	— 485	—1615	—1458

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	3 5/16	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 9/16	3 15/16
$ E.-U. ...	32 1/2	32 7/8	7 1/2	7 7/8	8 1/16	8 7/16	8 7/8	9 1/4
Florin ...	8	1/2	4 3/8	4 7/8	5	5 3/8	5 7/8	6 1/4
F B. (100)	6 1/4	7 3/4	7	8	7 1/4	8 1/4	7 5/8	8 5/8
F.S.	3 7/8	6 1/8	1/4	5/8	3/8	3/4	1	1 3/8
L. (1 000)	29 3/4	34 1/4	13	14	14	15	14 3/8	15 3/8
£	14 1/4	15 1/4	10 5/8	11 3/8	10 7/8	11 5/8	11 1/2	12 1/4
Fr. franç..	7	7 3/8	8	8 3/4	8 7/16	8 15/16	9 1/4	9 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le « séminaire » de Rambouillet

(Suite de la première page.)

● Abaissement de l'âge de la retraite ;

● Diminution ou suppression des heures supplémentaires : un projet est étudié dans ce sens par les services de M. Boulin : il s'agirait d'élever le coût de ces heures pour les employeurs et d'en abaisser le profit pour les salariés. Par exemple, les heures supplémentaires actuellement majorées de 25 % (de la 41e heure à la 47e) pourraient l'être à 30 %, mais 20 % seulement seraient attribués aux salariés et les 10 % restant à l'UNEDIC. Avantage de la formule, selon le ministère du travail et de la participation : décourager employeurs et salariés de recourir aux heures supplémentaires, donc favoriser par conséquent l'embauche ; contribuer au financement des indemnités de chômage. Inconvénient majeur : qui empêchera le patron et le salarié de s'accorder « directement », le premier continuant de verser intégralement au second des heures supplémentaires à 25 % ou ne les déclarant pas ?

Aussi conviendrait-il mieux, comme le suggère la C.F.D.T., de « *récupérer* » les heures supplémentaires en jours de repos, ce qui contraindrait l'entrepreneur à revoir, dans le sens de la création d'emplois, l'organisation du travail dans son usine.

Autres mesures possibles :

● L'interdiction des cumuls d'emploi ;

● Une embauche massive dans le secteur public : la France est beaucoup moins « fonctionnarisée » qu'on ne croit et, pour ne prendre qu'un exemple, les services de l'emploi ouest-allemands comprennent un personnel double (environ cinquante-deux mille salariés, contre vingt-six mille) des services français, pour un nombre de chômeurs du même ordre.

Il serait également souhaitable de développer les activités à caractère social, où les aspirations du public sont loin d'être satisfaites : hôpitaux ; assistance aux personnes âgées ; crèches ; animation culturelle ; environnement, etc. Le bénévolat peut combler quelques lacunes, mais il ne saurait apporter une solution complète en ces matières.

● On doit rappeler bien entendu la possibilité d'aides aux P.M.E. ; M. Raymond Barre vient d'annoncer en ce domaine l'institution probable d'une fondation pour la création d'entreprises visant à fournir une aide technique aux jeunes industriels (*le Monde* daté 27-28 août).

● Il faut évidemment mentionner l'hypothèse d'une expansion plus forte qui, sans constituer une panacée, créerait un certain appel d'air : la plupart des spécialistes estiment qu'en dessous d'un taux de croissance de 3,5 %, cent cinquante mille à deux cent mille chômeurs supplémentaires par an sont inévitables ; et l'INSEE a chiffré récemment les deux formules de relance les plus efficaces et les mieux équilibrées à terme : dépenses publiques non financées par l'impôt ou majoration des prestations sociales (*le Monde* du 14 juillet).

La file des parapets anti-chômage, qui ne peuvent être tous mis en place en même temps sous peine de contradictions évidentes, est longue et toutes les dispositions en la matière — régulièrement réclamées par les syndicats — sont connues. On pourrait faire remarquer à ce propos que la mission confiée à M. Robert Fabre paraît bien superflue.

L'une des plus efficaces, mais aussi des plus humaines si l'on se préoccupe de la qualité de la vie, serait sans conteste la réduction de la durée du travail. Cette proposition n'est plus seulement avancée par les syndicats, mais elle est étudiée aussi bien par la Rue de Grenelle que par la commission du Plan. Qualité de la vie toujours : l'octroi de la cinquième semaine de congés payés, cheval de bataille de Force ouvrière, favoriserait également l'embauche.

Ainsi, le gouvernement a-t-il à sa disposition toute une panoplie de mesures, et son silence actuel ne traduirait-il que l'embarras... du choix ? En fait, on susurre déjà, officieusement, que la montagne accouchera peut-être d'une souris. Deux explications à cet éventuel manque d'audace :

● D'abord le coût des mesures à prendre, alors que reste présente la réalité de l'inflation. Pourtant, vaut-il mieux secourir un nombre de chômeurs de plus en plus élevé — selon toutes les prévisions, la trésorerie de l'UNEDIC risque d'être à sec dès janvier, bien que les cotisations versées aux Assedic aient été augmentées en mai, — que consacrer des fonds à la création d'emplois ? Si l'on suit les propositions de la C.F.D.T. en matière d'indemnisation du chômage, la part de l'Etat, qui s'est considérablement amenuisée au cours de ces dernières années, devrait augmenter de 110 %...

● La deuxième explication est politique. Le raisonnement de l'Hôtel Matignon paraît être le suivant : la révolution n'a pas éclaté en France quand on a enregistré un demi-million de chômeurs ; l'actuelle majorité a même gagné les élections législatives avec un million de sans-emploi. Alors, pourquoi pas un million et demi, deux millions de sans-travail dans les prochains mois ? Quel est le « seuil de tolérance » que la France se refusera à franchir ?

Mais si le climat social ne s'est pas franchement détérioré avec la montée du chômage, n'est-ce pas aussi parce que le nombre des sans-emploi secourus — notamment après licenciement économique — s'est accru plus vite que le flot global des demandeurs d'emploi ? Et surtout parce que le nombre des chefs de famille sans travail ne représente environ que le quart des chômeurs ? On ne saurait certes critiquer la volonté des partenaires sociaux de vouloir indemniser plus équitablement les sans-travail — but des négociations entre le C.N.P.F. et les syndicats — et de faire en sorte que tous les chômeurs soient assistés, donc moins pénalisés financièrement par leur état. Mais est-ce la solution ? Rares sont les « assistés » — de toutes sortes — qui ne souffrent pas psychologiquement de leur situation. Indemniser davantage les chômeurs est-il le « *meilleur choix* », le plus utile, pour la nation ?

Quelles que soient les dispositions qui vont être prises, leur mise à l'étude est la preuve même que le « pacte *bis* » pour l'emploi, mis sur les rails avant les vacances, est d'ores et déjà jugé, dans les milieux officiels, insuffisant pour résorber la crise de l'emploi. Du reste, le C.N.P.F. regrette la « complexité » de la loi du 5 juillet 1978, qui est, il est vrai, deux fois moins favorable au patronat que celle qui a institué le premier « pacte ». Ces premiers échos sur l'organisation des stages de formation ont beau être favorables, le pari de M. Robert Boulin — embauche de 400 000 jeunes dans le cadre du « pacte *bis* », contre 550 5000 précédemment — continue à paraître bien audacieux.

MICHEL CASTAING.

TRANSPORTS

LA GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS

M. Le Theule parle de « sabotage »

Le conflit qui oppose les contrôleurs aériens aux pouvoirs publics est loin de s'apaiser. De passage à New-York, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a déclaré au micro de R.T.L. que la grève du zèle des aiguilleurs du ciel constitue « *un sabotage dont il faudra tirer les conséquences* ».

Pour M. Le Theule, en l'absence d'un règlement précis sur les normes de travail, le mouvement actuel doit être considéré comme « *une faute en matière de qualité du service rendu* ». A son avis « *il n'est pas normal lorsqu'on est privilégié que l'on puisse imposer sa loi par son bon vouloir* ». Le ministre a affirmé qu'un « *certain nombre de choses devront être changées* ».

Le ministre des transports, qui a visité les installations américaines de contrôle aérien, estime que les aiguilleurs du ciel assurent, aux Etats-Unis, un temps de travail effectif supérieur à celui de leurs collègues français et que la situation en matière de sécurité est équivalente dans les deux pays.

Les syndicats ont aussitôt dénoncé « *l'escalade verbale* » de M. Le Theule et jugé ses propos « *excessifs et démagogiques* ». A leur avis, ils « *dénotent une méconnaissance notoire des problèmes réels posés par la sécurité aérienne en France* ». Les organisations professionnelles ont souligné que la solution du conflit passe par l'ouverture immédiate de réelles négociations et « *non par la propagation de propos diffamatoires* ».

De leur côté, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la météorologie nationale se sont déclarés solidaires « *de la lutte de leurs collègues de l'aviation civile* ». « *Ils comprennent d'autant mieux cette action,* affirment-il dans un communiqué, *qu'ils subissent les mêmes contraintes puisque le budget de la météorologie est prévu pour 1979 au même niveau qu'en 1974.* » Quant à l'union fédérale C.F.D.T. de la police nationale et le syndicat C.F.D.T. de la police parisienne, ils assurent les contrôleurs aériens de « *leur soutien total dans leur juste lutte* ».

La grève du zèle des contrôleurs aériens a entraîné, le mardi 29 août, l'annulation de cinquante-quatre vols à Orly et à Roissy où les retards moyens ont été respectivement d'une heure et de quarante-cinq minutes.

Air Inter a annoncé qu'elle continuera à assurer « *la desserte de la totalité de son réseau* ». Toutefois, pour ne pas exposer ses passagers « *à des retards sensibles* », la compagnie intérieure a mis en œuvre « *quelques ajustements d'horaires* ».

La situation est, en revanche, plus tendue à Londres et aux Baléares. A Gatwick, les passagers sont parfois contraints d'attendre dix à douze heures. A Palma de Majorque les vols charter accumulent des retards supérieurs à vingt-quatre heures. Il n'y a toutefois aucune pagaille à l'aérogare de Palma, les passagers attendent à leur hôtel la confirmation de leur vol.

★ Renseignements Air France : 535-61-61 ; Air Inter : 687-12-12 ; U.T.A. : 864-13-47 ; aéroport d'Orly : 853-12-34 ; aéroport de Roissy : 862-22-80.

● Le point de vue paru dans *le Monde* du 11 août « La peur du progrès ? » a été attribué à tort à M. Jean Truelle, ingénieur général de l'air.

PRIX

APRÈS LA FORTE HAUSSE DE JUILLET

« Nos décisions devraient nécessairement avoir des répercussions »

déclare M. Barre

Commentant la hausse des prix de juillet, M. Raymond Barre a déclaré mardi 29 août à sa sortie de l'Elysée : « *L'indice de juillet a été un peu en deçà de nos prévisions. Il est l'indice qu'il devait être parce que nous avions pris des décisions qui devaient nécessairement avoir des répercussions.* » M. Barre a ajouté qu'il estimait que la libération des prix n'avait pas joué en juillet.

● LA C.F.T.C. « *demande instamment au gouvernement de procéder à une analyse approfondie de ces hausses, pour en tirer les conséquences et éviter que le dérapage actuel ne se transforme en carambolage général* ».

● M. PIERRE CHARPY dans la *Lettre de la Nation* écrit : « *La libération des prix industriels n'a pas encore joué sur les indices des prix. Cela va commencer. Et l'échec de René Monory qui avait tenté de démontrer avec l'essence que la liberté des prix pouvait aussi jouer à la baisse ne va rien arranger. On peut même craindre que le fameux réflexe d'anticipation, plus développé en France qu'ailleurs, ne fasse quelques ravages. D'autant que les ordonnances de réglementation des prix n'ayant pas été abrogées, la tentation est grande de se prémunir contre leur remise en vigueur. Il y a des précédents.*

» *Bref. il est plus plausible de croire à une hausse des prix sur l'année supérieure à 10 % qu'inférieure. Ce n'est pas un reproche, c'est une constatation : le problème des prix reste ce qu'il était avant les élections.* »

AFFAIRES

Les difficultés des groupes pétroliers

(Suite de la première page.)

Dans ces conditons, c'est sur le régime des prix que la libéralisation apparait la plus flagrante. Depuis 1973, le gouvernement fixait à son gré le prix de reprise, c'est-à-dire le prix des produits pétroliers à la sortie des raffineries. Désormais ce prix pourra varier automatiquement. Une formule tenant compte des cours du dollar, du prix du pétrole brut vendu en France, des coûts du raffinage et des cours des produits pétroliers dans les pays voisins a été mise au point. Un prix maximum en découlera. En dessous, les rabais seront libres, sauf à la distribution. A la pompe, les prix resteront contrôlés par les pouvoirs publics, la marge possible des revendeurs passant toutefois de 6 centimes à 11 centimes.

Voilà qui permettra sans nul doute à l'industrie française de disposer d'énergie à un prix comparable à celui des pays voisins. Mais pour les sociétés de raffinage qui se plaignent d'un lourd endettement et de pertes économiques importantes en raison des surcapacités (*le Monde* du 24 août), le remède ressemble à une saignée. Déjà, les rabais étaient importants (2 milliards de francs en 1977). Ils devaient s'accroître.

On attend de cette concurrence accrue que les deux groupes pétroliers français trouvent une nouvelle vigueur. Ils doivent faire des efforts pour devenir plus efficaces et plus rentables. Mais il semble peu probable que ceux-ci puissent respecter désormais l'objectif qui leur était imparti de détenir 50 % du raffinage et de la distribution, alors qu'ils ont déjà du mal à tenir leur part de

D'autant que le régime d'importation devrait lui aussi être délesté de certaines de ses contraintes. Le cadre sera maintenu avec les autorisations d'importer des produits raffinés (les A 3) et le contrôle des programmes d'approvisionnements des compagnies sera renforcé. Mais en dehors de ce cadre, la libéralisation pourrait aller très loin. Jusqu'où Paris cèdera-t-il à Bruxelles qui réitère ses attaques tant contre les quotas d'importation que contre la délivrance discriminatoire des A 3 ? Il n'en sera sans doute dit mot au conseil des ministres, mais les négociations avec les autorités communautaires seront vives.

Le troisième volet de la politique pétrolière, l'exploration, ne fait l'objet d'aucune mesure. Pourtant, alors que la part des sociétés à capitaux français dans la production de pétrole à l'étranger etait de 92,5 millions de tonnes en 1974, elle n'était plus, trois ans plus tard, que de 74 millions de tonnes. Loin de « *la production diversifiée équivalente aux besoins français* », réclamée aux compagnies françaises. Nul ne peut exclure un appui public à l'exploration par le biais du Fonds de soutien aux hydrocarbures, dit-on aujourd'hui, mais Elf-Aquitaine et la C.F.P. devrait d'abord faire l'effort de s'adapter à un marché concurrentiel.

Il n5existe pas de crise du raffinage, il y a simplement des difficultés pour les compagnies françaises, répète-t-on dans les ministères concernés depuis de longs mois. Il ne semble pas que les mesures adoptées soient susceptibles de répondre à ces difficultés. D'autant que la libéralisation a sa logique. Rien ne dit que ces décisions ne soient pas de simples préliminaires.

BRUNO DETHOMAS.

● *M. Gabriel Vangrevelinghe*, administrateur hors classe à l'INSEE, jusqu'alors chef du service de la conjoncture (direction des synthèses économiques) à l'INSEE, est nommé sous-directeur à l'administration centrale des ministères de l'économie et du budget. M. Vangrevelinghe aura la responsabilité de la sous-direction « projections économiques - économie internationale - actualité économique » (A), à la direction de la prévision du ministère de l'économie (*Journal officiel* du 27 août). Il remplace M. Yves Bernard, inspecteur des finances, qui occupait cette fonction depuis avril 1971, et qui a été récemment nommé directeur adjoint de la prévision.

[Né le 3 octobre 1935, ancien élève de l'Ecole polytechnique (1955), M. Gabriel Vangrevelinghe fut nommé administrateur de l'INSEE en octobre 1959. Mis à la disposition de la Banque de France de 1969 à 1971, et parallèlement professeur à l'Ecole de la statistique et des études économiques (1970), il devait être nommé chef du service de la conjoncture (direction des synthèses économiques) à l'INSEE en 1972. M. Vangrevelinghe est membre de section du Conseil économique et social.]

A Buenos-Aires

Les pays du tiers-monde essaient d'établir une coopération technique Sud-Sud pour réduire la domination des nations du Nord

La conférence des Nations unies sur la coopération technique entre les pays en développement s'est ouverte, ce mercredi 30 août, à Buenos-Aires, avec la participation d'un millier de représentants de quelque quatre-vingts pays. La Chine est représentée pour la première fois à une réunion de l'ONU, hors du palais de New-York. La conférence a été ouverte par le président argentin, le général Jorge Videla, en présence du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, déclaré hôte d'honneur par le gouvernement militaire. Les travaux se termineront le 12 septembre prochain.

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — Une « conférence Sud-Sud » : c'est ainsi que ses organisateurs définissent la « conférence sur la coopération technique entre pays en voie de développement » (C.T.P.D.). Alors que les négociations Nord-Sud piétinent, que les rencontres visant à l'établissement d'un nouvel ordre économique international donnent lieu à affrontement entre pays riches et pays pauvres, la C.T.P.D. vise à relancer la coopération directe entre nations du tiers-monde. Organisé sous l'égide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et précédée en 1976 et 1977 de plusieurs rencontres régionales, la conférence réunit l'ensemble des gouvernements de l'ONU.

Comme les autres formes d'échanges, le courant des compétences et des techniques a suivi principalement l'axe nord-sud, soulignent les organisateurs de la C.T.P.D. Il ne s'agit pas là, de toute évidence, de l'axe le plus adéquat : le tiers-monde achète aux pays industrialisés une technologie trop coûteuse et très souvent inadaptée. Selon la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), à la fin des années 1960, les pays sous-développés dépensaient environ 1,5 milliard de dollars par an en achat de technologie. En 1980, ce montant devrait atteindre 9 milliards. L'essentiel de cette somme revient aux entreprises transnationales. Ainsi, 85 % des *devises entrées aux Etats-Unis* en 1972 au titre des transferts de technologie allaient à des multinationales.

Les ventes de technologie ne constituent pas des opérations philanthropiques. Elles sont guidées, comme le soulignent divers rapports des Nations unies, par les impératifs commerciaux des fournisseurs plus que par les besoins objectifs des acquéreurs. En 1967, toujours selon la CNUCED, la moitié des investissements étrangers dans le tiers-monde étaient placés dans les cultures d'exportation, les mines et le pétrole, et 30 % seulement dans l'industrie. C'est un indice que la technologie s'oriente avant tout vers les secteurs qui consolident les pays du tiers-monde dans leur rôle de pourvoyeurs de matières de base pour l'hémisphère nord.

Coûteuse et partielle, la technologie vendue par les pays riches est de plus très souvent inadaptée. « *La technologie n'est pas neutre*, soulignent les organisateurs de la conférence de Buenos-Aires, *et il faut distinguer son efficience technique objective de son efficience économique, qui est fonction du contexte socio-économique du pays.* » Fondée sur la mécanisation, la technologie occidentale suppose une utilisation intensive du capital financier et un faible recours au capital humain. Doit-elle s'imposer dans des pays du tiers-monde qui manquent du premier et font face à un excédent du second ? Utilisant peu de main-d'œuvre, cette technologie fait en outre appel à un personnel hautement qualifié, qui fait justement défaut dans le tiers-monde. D'après l'O.I.T. (Organisation internationale du travail), en 1970, les techniciens constituaient 11 % de la population active dans les pays industrialisés, contre 2,7 % seulement en Asie.

Le problème se pose notamment dans le domaine des techniques agricoles. L'implantation de la traction mécanique est-elle une nécessité pour le tiers-monde ? « *Dans l'histoire du développement abondent les exemples de machines agricoles importées inutilisées dès le départ des expert*, souligne une récente étude de l'université d'Oxford. *Même dans un pays relativement plus avancé du point de vue technologique comme l'Inde, une évaluation de la campagne menée en faveur de l'utilisation massive de tracteurs n'a pu établir de preuve solide d'un avantage global du tracteur par rapport aux techniques traditionnelles de traction animale.* »

Important du Nord une technologie peu adaptée à ses véritables besoins, le Sud confond le développement avec un « *effort mimétique pour absorber la technique occidentale* », suivant l'expression d'un expert ceylanais. Il s'agit d'une distorsion d'autant plus grave que l'utilisation d'une technique de pointe onéreuse, dans un pays de grandes inégalités sociale, elle peut aggraver encore celle-ci en augmentant le fossé entre ceux qui y ont accès et ceux qui en sont exclus.

L'alternative est l'intensification des échanges directs de technologie entre pays pauvres. De plus en plus d'experts admettent aujourd'hui l'idée d'une technologie spécifique du tiers-monde *différente de celle des pays développés* parce que répondant à une hiérarchie de priorités distincte. C'est, par exemple, une technologie qui privilégie le capital humain par rapport au capital financier, qui s'applique à un marché au pouvoir d'achat réduit, et qui s'oriente vers les besoins d'une population rurale proportionnellement plus importante que dans les pays riches.

L'obstacle financier

La notion de « *technologie intermédiaire* » gagne, elle aussi, du terrain. Le relatif développement de certains pays du tiers-monde leur a permis l'accès à une technologie qui, sans atteindre le niveau de cell des pays riches, représente cependant un acquis substantiel. Cette technologie pourrait utilement être transférée aux nations les plus pauvres, pour lesquelles elle représente un « saut » technique moins considérable, et une dépense moindre. C'est un concept applicable même aux techniques les plus modernes, que vient par exemple illustrer le transfert de technologie nucléaire « médiane » entre l'Argentine et le Pérou. « *Il faut substituer à la notion d'autonomie nationale celle d'autonomie collective du tiers-monde* », affirment les promoteurs de la conférence de Buenos-Aires.

La nécessité d'un transfert technologique direct entre pays pauvres est évidente dans de nombreux domaines, que ce soit les techniques agricoles ou le système d'instruction primaire, la lutte contre les bidonvilles ou les soins de santé en milieu rural. L'organisation par l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) *en septembre* d'une *conférence* mondiale, à Alma-Ata, destinée à diffuser le système chinois de médecine rurale — celui du « *médecin aux pieds nus* » — est un bon exemple de transfert technologique direct entre pays du tiers-monde.

Toutefois la coopération technologique entre pays du tiers-monde se heurte à de sérieuses difficultés. La moindre n'est pas celle de l'information. Actuellement, il est bien plus aisé pour une nation pauvre de s'informer sur les techniques en cours dans les Etats riches que sur celles appliquées dans d'autres pays démunis, qui font pourtant face à une problématique plus proche de la sienne. La barrière psychologique est également importante : dans l'hémisphère sud, on tend toujours à lier la valeur d'une etchnique à son utilisation dans un pays hautement industrialisé. Comment oublier aussi que la majorité des « élites » des pays pauvres ont été formées avec les canons technologiques en cours dans les pays riches, et que les compagnies consultantes qui orientent les grands projets de développement dans le monde appartiennent invariablement aux Etats industrialisés ?

Mais l'obstacle le plus important reste de nature financière. C'est la possibilité d'obtenir un crédit qui explique bien souvent l'appel que font aux pays industrialisés les nations du tiers-monde. A l'inverse, la faible disponibilité en devises représente un goulet d'étranglement qui limite les possibilités d'échanges directs entre pays pauvres.

La conférence de Buenos-Aires pourra-t-elle, en deux semaines, susciter concrètement la coopération directe entre pays du tiers-monde ?

Les organisateurs ont certes en vue quelques objectifs pragmatiques, comme la création d'une « banque d'informations », qui centraliserait les possibilités de transfert de techniques que peuvent offrir les différents pays du tiers-monde, en établissant un « profil technologique » de chacun d'entre eux (un premier « répertoire » répondant à cet objectif a été établi par le PNUD en 1977), ou l'étude d'une « *unité de compte technologique* » qui puisse servir de moyen de paiement fictif entre pays pauvres, afin de compenser leur absence de devises (le modèle est celui utilisé par les compagnies aériennes membres de l'IATA). Par ailleurs, la conférence peut servir de forum permettant le contact direct entre responsables du développement des différents pays du tiers-monde.

La rencontre de Buenos-Aires permettra-t-elle de donner une impulsion nouvelle à la solution d'un problème-clé du « nouvel ordre économique international »? Le thème de la coopération entre pays pauvres risque de plus en plus de s'égarer dans les dédales des organisations spécialisées des Nations unies.

THIERRY MALINIAK.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT - SOFAL

Les produits et agios encaissés par le groupe au cours du premier semestre 1978 ont atteint 306 500 000 F, contre 275 300 000 F au 30 juin 1977.

Les résultats provisoires, avant impôt sur les sociétés, mais après amortissements et provisions, se situent, par rapport à ceux du premier semestre 1977, en progrès d'un peu plus de 20 % pour l'U.I.C. et de 25 % pour sa principale filiale, la SOFAL.

Compte tenu des conditions actuelles de refinancement, ces résultats laissent présager pour l'exercice entier un bénéfice d'exploitation et un bénéfice net sensiblement améliorés pour l'une et l'autre société, permettant d'envisager, en ce qui concerne l'U.I.C., le maintien du dividende unitaire sur le capital augmenté d'un quart par l'attribution des actions gratuites, qui seront réparties à partir du 2 octobre prochain, et, pour la SOFAL, une augmentation du dividende unitaire.

ÉLYSÉES-VALEURS

Le conseil d'administration, dans sa séance du 25 août 1978, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1978.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 11 octobre 1978 la mise en paiement d'un dividende de 7,70 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 1,73 F contre 7,30 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,40 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 8,40 %.

La valeur liquidative d'Elysées-Valeurs est passée de 156,44 F à 169,41 F, soit une augmentation de 8,29 % pendant la durée de l'exercice. Depuis le 30 juin, le cours est passé à 183,78 F, soit une plus-value de 8,5 % en deux mois.

Au 30 juin 1978, la répartition de l'actif était la suivante :

Actions françaises	32,04 %
Actions étrangères	31,21 %
Obligations françaises et étrangères	31,44 %
Liquidités	5,31 %

ROUSSELOT S.A.

Le coupon n° 4, d'un montant de 17,50 F, qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 26,25 F, sera détachable le 1er septembre 1978 et payable aux guichets des banques ci-après : Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Crédit du nord, Crédit industriel et commercial, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque française du commerce extérieur, Crédit chimique, Banque de l'union européenne, Banque pour l'industrie française, Banque Vernes et commerciale de Paris, Société séquanaise de banque.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 17 F mis en paiement le 9 janvier dernier, le dividende total au titre de l'exercice 1977 est de 34,50 F, qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 51,75 F par action.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé, après élimination des facturations inter-groupe, s'élève, pour le premier semestre 1978, à près de 729 millions. Il se répartit et se compare ainsi :

	(en milliers de F)	
	1977	1978
France	313 232	323 017
Exportation :		
C.E.E.	133 949	144 436
Hors C.E.E.	301 656	261 424
TOTAL	748 837	728 877

La baisse du chiffre d'affaires hors C.E.E. est due principalement à la baisse du dollar du fait de l'activité très importante du groupe aux Etats-Unis, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses deux filiales américaines.

CRÉDIT DU NORD

Le Crédit du Nord a décidé de procéder à une baisse de 0,15 % de son taux de base qui se trouve ainsi ramené de 9,05 % à 8,90 %.

Cette mesure prendra effet à compter du 4 septembre 1978.

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LES DIFFICULTÉS DU GROUPE TERRIN

Le personnel est mis en demeure d'accepter le plan Fournier

De notre correspondant régional

Marseille. — *Accepter le « plan Fournier » qui prévoit un démantèlement du groupe, une réduction massive des effectifs — mille sept cent cinquante-neuf salariés seraient repris au mieux, sur trois mille soixante et onze, — une réduction des rémunérations et une renégociation du statut de la réparation navale marseillaise, ou être licencié collectivement à la date du 31 août ; telle est l'alternative devant laquelle a été placé, le mardi 29 août, le personnel du groupe Terrin par les syndics du règlement judiciaire.*

Ceux-ci ont précisé que les caisses du groupe marseillais étaient vides et qu'ils ne pourraient « même plus faire face à l'achat d'un boulon ». *Les syndicats C.G.T. et C.G.C. refusent cependant de céder à ce qu'ils considèrent comme un* « ultimatum » *tout en plaçant les pouvoirs publics devant leurs responsabilités.*

Les représentants du personnel et les délégués syndicaux ont enfin obtenu des syndics la communication du rapport établi à la demande du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) par M. Gilbert Fournier, président des Ateliers et Chantiers du Havre (A.C.H.), quant à la reprise partielle des activités du groupe marseillais. Ce document énumère notamment les causes profondes du dépôt de bilan de Terrin : « *La crise que subissent la constructions et la réparation navales, mais également la générosité excessive sur les qualifications professionnelles, l'inflation des salaires et des avantages sociaux, l'inflation des effectifs, l'hypertrophie des structures administratives, le manque de productivité, l'hétérogénéité des activités exercées, le manque d'organisation, le déficit de certains secteurs en déclin.* »

Plusieurs hypothèses de relance des activités sont successivement étudiées, permettant de reprendre de six cent soixante à deux mille cent personnes environ et nécessitant une mise de fonds allant de 36 à 133 millions de francs. « *Une regroupement des activités essentielles autour de ce qu'est la réparation navale,* écrivent les auteurs du rapport, *semble la seule façon rationnelle d'aborder et de résoudre le problème Terrin.* » Le regroupement concerne quatre sociétés sur treize et permettrait la reprise de mille sept cent cinquante-neuf salariés environ « *au mieux* ».

Le « plan Fournier » est toutefois assorti de nombreuses clauses suspensives dont la principale est la renégociation du statut du personnel de la réparation navale marseillaise. Le P.-D. G. des Ateliers du Havre souhaite, en effet, que les conditions de rémunération et de travail des salariés des entreprises et la réparation navale marseillaise soient alignées sur celles en vigueur dans les chantiers de la façade atlantique.

M. Fournier a, d'autre part, exigé une renonciation à leurs droits de la part des créanciers privilégiés et super-privilégiés, la prise en charge préalable par les Assurances garanties des salaires (A.G.S.) et les syndics de l'ensemble des frais d'indemnités et de licenciement concernant le personnel non repris, l'accord des banques pour l'octroi des crédits à terme et à court terme nécessaires et enfin « *une réduction significative des loyers et tarifs portuaires* ».

Les A.C.H. rachèteraient l'ensemble des actifs des sociétés concernées pour la somme de 40 millions de francs — au lieu de 50 comme indiqué précédemment — payables en vingt ans « *sans intérêts ni frais d'aucune sorte* ». L'aide accordée par les pouvoirs publics serait « *très importante* », sous la forme de prêts du FDES aussi bien que de subventions.

Face à ces propositions qu'ils jugent « inacceptables », les syndicats ont réagi avec vivacité. « *Il est évident*, déclare la C.G.T., *que le plan Fournier* [...] *est une étape conduisant inéluctablement à la liquidation totale de la réparation navale sur la façade française de la Méditerranée. Ses conditions ne sont pas négociables.* » La C.G.C., de son côté, estime qu' « *après quinze mois de crise larvée sciemment entretenue par l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre les problèmes de la réparation navale marseillaise, le pourrissement de la situation est tel que toutes les mesures qui pourraient être prises ne peuvent qu'aggraver le gâchis financier et social* ».

On laisse entendre à la préfecture des Bouches-du-Rhône que la date du 31 août pourrait ne pas avoir un caractère fatidique. La mobilisation de certaines créances que détient le groupe, notamment sur des sociétés nationales algériennes, permettrait, dans l'immédiat, d'éviter une rupture de trésorerie.

GUY PORTE.

Alsace

M. Scieur de Planches maire de Large Rivière...

« Large rivière » ? Quel est donc ce nom à consonance québécoise surgi soudain dans le pittoresque val de Villé, en Alsace, au nord-ouest de Sélestat ?

Sur la route des framboises et des airelles — la D 425, qui grimpe vers les forêts de hêtres et de sapins du Hohwald et du Champ du Feu — une plaque à l'entrée du village annonce « Large Rivière ». Seulement, « Large Rivière » n'existe sur aucune carte. La localité s'appelle — et depuis des siècles — Breitenbach, qui, en allemand, signifie large rivière. Pourquoi donc ce changement soudain de langue ?

Dans ce paisible vallon, une bataille de linguistes, d'historiens et d'élus locaux fait actuellement rage. Nul n'en connaît l'issue. Les escarmouches ont commencé quand le maire, M. Dillenseger, a voulu débaptiser le nom des rues, dont plusieurs remontaient à la guerre de Trente Ans, si ce n'est au Moyen Age. Hier, elles s'appelaient Balberg, Suppendorf, Bärenloch, Kriegersmatt..., demain, elles deviendront rue des Vosges, des Peupliers, de la Grotte, de la Paix, etc.

Pourquoi donc conserver tous ces vieux noms alémanique ? Voilà ce que s'est dit le maire. « Oui, vraiment, pourquoi ? », *vient de lui rétorquer un groupe d'opposants.* « Pendant que vous y êtes, *soutiennent ces villageois contestataires,* changeons donc le nom germanique de notre commune. A partir d'aujourd'hui, Breitenbach se dénommera « Large Rivière » et nous vous appellerons désormais « monsieur Scieur de Planches », puisque votre nom de Dillenseger se traduit de la sorte en français. Quant à M. Witz, conseiller municipal, nous franciserons également son patronyme. Nous le baptiserons « M. Blague ».

Et, sur le champ, Breitenbach s'est mis « à l'heure catalane ». Les contestataires ont recouru à la méthode largement utilisée en ce moment du côté de Perpignan : transformer les noms de localités en surimpressionnant les panneaux avec du papier imprimé. Mais, alors que dans le Roussillon on « catalanise », à Breitenbach on francise.

Groupés en un « comité de libération du val de Villé », les contestataires voudraient — en usant du sourire et de l'absurde — faire réfléchir les autres villageois, voire l'ensemble des Alsaciens, à la nécessité de protéger leur patrimoine culturel, « alémanique depuis quinze siècles ».

Déjà, le Club vosgien et la Société d'histoire du val de Villé ont exprimé leurs réserves à l'égard de la francisation de la toponymie. « Votre décision est une mauvaise action contre l'identité alsacienne », *viennent d'écrire les « nouveaux autonomistes » dans une lettre ouverte au maire de Breitenbach.*

Petite guerre dérisoire au fond d'un wallon bucolique ? Peut-être. Et si l'on inversait les situations ? Que dirait donc une commune du Bassin parisien si sa rue des Peupliers était germanisée en rue Kriegersmatt ou en rue Suppendorf ?

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

Ile-de-France

450 000 familles cherchent une maison individuelle

Comment trouver vingt mille hectares ?

L'Ile-de-France pourra-t-elle accueillir sans dommage ni difficulté les quatre cent cinquante mille familles de la région qui désirent emménager dans une maison individuelle ? C'est à cette question que tente de répondre une étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France.

Afin de répondre à une demande croissante, la construction de pavillons n'a cessé d'augmenter, notamment depuis 1969, pour dépasser 20 000 unités en 1977. En dépit de la multiplication des lotissements, la construction isolée domine encore dans la région. Ce sont les départements de la grande couronne (hors villes nouvelles) qui accueillent le plus volontiers les pavillons, suivis des villes nouvelles et des départements de la petite couronne.

Au cours des dix prochaines années, le rythme de construction devrait s'accélérer afin de répondre à la demande, et c'est 20 000 à 30 000 maisons individuelles qui devraient ainsi sortir de terre chaque année. Ce qui représente, au total, un besoin en terrains supérieur à 20 000 hectares, soit deux fois la superficie de Paris.

Mais une telle politique soulève de nombreuses difficultés : la capacité d'accueil des terrains tout d'abord : l'Ile-de-France, qui s'est armée d'une série de documents d'urbanisme restrictifs limitant les surfaces constructibles (plans d'occupation des sols pour les communes, schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme pour la région), ne pourrait théoriquement supporter, au cours de la prochaine décennie, que 235 000 nouvelles constructions.

D'autre part, le prix des terrains sera déterminant : les candidats aux pavillons se recrutent dans les catégories modestes et moyennes. Or, en zone urbaine, par exemple, le prix des terrains ne permet pas de respecter les prix-plafonds des logements aidés. La construction au coup par coup perdra donc du terrain au profit des lotissements d'habitat groupés, plus éloignés des agglomérations existantes et financièrement aidés par l'Etat : 17 500 logements aidés contre 5 000 non aidés seront construits chaque année au cours de la prochaine décennie.

C'est donc un glissement géographique qui va s'opérer au cours des années à venir : les villes nouvelles vont renforcer leur programme pour accueillir 7 000 logements individuels par an ; la création de lotissements en zone rurale (2 000 logements par an) permettra d'échapper à la rareté et à la cherté des terrains. Quant aux agglomérations secondaires, elles pourraient constituer un point de développement possible de ce genre d'habitat (4 000 logements par an). Enfin, dans les « zones naturelles d'équilibre », quelques hectares pourraient être sacrifiés aux pavillons : 4 500 logements par an.

Reste à savoir si un tel programme est compatible avec les grandes résolutions des pouvoirs publics dans le domaine de l'urbanisme.

Dernière constatation de l'étude : cette politique de constructions « pavillonnaires » ne pourra être menée à bien sans le soutien financier et juridique de l'Etat. Qui d'autre que lui peut contrôler le prix des terrains disponibles dans la grande couronne ? Qui d'autre que lui peut aider les habitants de l'Ile-de-France à acheter leur maison ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

★ Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France, 21-23, rue Miollis, 75015 Paris.

● *Panne d'électricité gare du Nord.* — Plusieurs trains sont restés bloqués une demi-heure environ, le mercredi matin 30 août, à l'entrée de la gare du Nord, en raison d'une panne électrique qui avait provoqué l'extinction des tableaux de contrôle qui permettent la surveillance des trains automatiques. Le service a été rétabli à 8 h. 45.

Aquitaine

M. MICHEL D'ORNANO POSE SES CONDITIONS A L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉTANG D'HOURTIN

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Au cours de sa visite sur la côte aquitaine, le mardi 29 août, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, s'est entretenu avec des groupes d'élus locaux en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques. « *Il faut accélérer l'élaboration des plans d'occupation des sols des communes littorales,* leur a-t-il déclaré, *et c'est particulièrement vrai autour du bassin d'Arcachon. Je demande aux préfets d'y veiller avec fermeté.* »

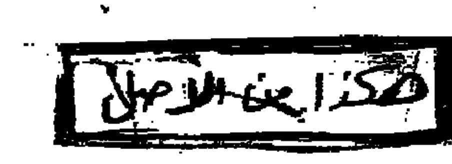
Le ministre a indiqué que dans les trois départements de la côte aquitaine (Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques) les conseils d'architecture donnés aux constructeurs de maisons individuelles seraient harmonisés de manière à « *retrouver le caractère régional des bâtiments* ».

Pour assurer la protection du littoral, M. d'Ornano a demandé à ses services l'accélération du programme de création des réserves naturelles et la mise à l'étude de classements et d'inscriptions de sites.

Visitant l'étang d'Hourtin, dont l'aménagement des rives est vivement contesté, le ministre de l'environnement a posé quatre conditions à l'acceptation du projet : pas de construction sur un site inscrit, sauf pour l'améliorer ou le boiser ; aux abords, des aménagements strictement limités ; des hébergements ouverts au plus grand nombre ; une architecture de qualité.

PIERRE CHERRUAU.

BOURSE DE



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 AOUT

Tassement

Toujours aussi calme, mais nettement moins soutenue, la Bourse de Paris a reperdu mardi le terrain péniblement gagné la veille. La baisse n'a certes pas atteint de proportions inquiétantes puisque l'indicateur instantané ne reculait que de 0,6 % environ en fin de séance. Mais le mouvement a été quasi général.

Tous les compartiments, ou presque, ont dû payer un tribut qui fut parfois lourd pour la métallurgie notamment — au mouvement général de dégagements. Les plus fortes baisses de la séance ont été enregistrées par U.C.B., Alsacienne de Supermarchés, Creusot-Loire et Roussel-Uclaf (— 4 à 4,5 %). A l'inverse, D.M.C., Bail-Equipement et Penarroya sont parvenus à s'adjuger entre 4,5 % et 5,5 % de hausse.

La publication d'un indice des prix élevé pour le mois de juillet (voir d'autre part) a-t-elle constitué la seule raison de l'accès de faiblesse observé mardi? Certains l'affirmaient autour de la corbeille. En fait, cette mauvaise nouvelle ayant été anticipée dès la semaine dernière par le marché, le tassement des cours a peut-être résulté plus sûrement du flottement traditionnel des initiatives observé à la rentrée des vacances. Dans les banques, et les organismes de placements collectifs, les réunions de services se multiplient à cette époque ; d'abord, pour reprendre contact, ensuite, pour définir les nouvelles politiques de placement.

Sur le marché de l'or, le lingot a ajouté 190 F à ses gains précédents, pour s'établir à 28 790 F. Le napoléon est resté pratiquement inchangé à 256,10 F contre 256,20 F. Le volume des transactions a été estimé à 11,88 millions de francs contre 11,79 millions la veille.

LONDRES

Légère reprise

Une légère reprise est enregistrée mercredi et l'indice des industrielles regagne 0,8 point à 508,8. Raffermissement des pétroles (B.P., Shell). Vif redressement des mines d'or dans le sillage du métal. Stabilité des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 206 60 contre 198 70

VALEURS	CLOTURE 28 8	COURS 30 8
Beecham	707 ...	710 ...
British Petroleum	886 ...	895 ...
Courtaulds	115 ...	118 ...
De Beers	408 ...	412 ...
Imperial Chemical	398 ...	401 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	240 ...	240 ...
Shell	582 ...	583 ...
Vickers	201 ...	201 ...
War Loan 3 1/2 %	31 7/16	31 7/16
*West Driefontein	28 3 4	33 1 8
*Western Holdings	27 1 2	28 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UNION CORPORATION. — Le bénéfice après impôts pour le semestre terminé le 30 juin dernier s'élève à 24,5 millions de rands contre 18,5 millions pour la période correspondante de 1977.

Le dividende intérimaire payable le 24 octobre prochain est porté de 12 à 15 cents par action.

JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT. — Pour l'exercice clos le 30 juin dernier, la compagnie annonce, elle aussi, un bénéfice après impôts en forte augmentation : 44,8 millions de rands contre 27,8 millions. Le dividende final reste inchangé à 130 cents, faisant un total également sans changement de 170 cents.

GROUPE UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT (U.I.C.). — Les résultats provisoires avant impôts du premier semestre marquent, d'une année sur l'autre, une progression d'un peu plus de 20 % pour l'U.I.C. et de 25 % pour la SOPAL, sa principale filiale. Compte tenu des conditions actuelles de refinancement, le bénéfice net pour l'exercice devrait être nettement plus élevé qu'en 1977, permettant à l'U.I.C. d'envisager le maintien du dividende sur le capital augmenté gratuitement. La SOPAL pourrait, de son côté, augmenter sa rémunération.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

NEW-YORK

Nouveau repli

Désagréablement surpris par l'ampleur du déficit commercial en juillet, Wall Street a poursuivi son repli au cours de la séance de mercredi. La baisse des cours s'est néanmoins ralentie après l'annonce d'un taux d'inflation atténué pour le même mois et l'indice des industrielles n'a finalement cédé que 4,88 points à 880,20.

L'activité a été relativement modérée avec 33,88 millions de titres échangés contre 31,76 millions la veille. Sur 1 912 valeurs traitées, 974 ont fléchi et 551 seulement ont monté, 387 restant inchangées.

Il reste qu'autour du Big Board, le climat n'était pas à l'optimisme avec en plus un dollar de nouveau chancelant et des taux d'intérêt plus qu'orientés à la hausse.

Indice Dow Jones : transports, 247,76 (— 1,02) ; services publics, 106,18 (+ 0,07).

VALEURS	COURS 28 8	COURS 29 8
Alcoa	46 ...	46 ...
A.T.T.	60 3 4	60 1 8
Boeing	67 3 4	68
Chase Manhattan Bank	33 3 4	33 3 8
Du Pont de Nemours	123 3 4	124 ..
Eastman Kodak	64 3 4	64 1 2
Exxon	49 3 4	49 5 8
Ford	46 1 2	44 ..
General Electric	55 3 8	55 1 8
General Foods	33 5 8	33 1 4
General Motors	63 3 8	62 7/8
Goodyear	17 3 4	17 1 2
I. B. M.	296	292 1 2
I.T.T.	32 3 4	32 3 8
Kennecott	22 1/2	33 1 4
Mobil Oil	66 3 8	65 3 4
Pfizer	36 1 8	36 1 4
Schlumberger	87 3 4	87 5 8
Texaco	26 1 2	24 5 8
U. A. L. Inc.	35 1/4	38 5 8
Union Carbide	41 ...	40 7 8
U. S. Steel	27 ...	27 ..
Westinghouse	23 ...	23 1 4
Xerox	58 3/4	58 3 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 8	30 8
1 dollar (en yens)	194 30	189 75

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	28 août	29 août
Valeurs françaises ..	147,9	147,3
Valeurs étrangères ..	106,3	106

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	84,2	83,9

BOURSE DE PARIS - 29 AOUT - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 8	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 398	4 417	4 39
Allemagne (100 DM)	218 20	218 56	219
Belgique (100 F)	13 89	13 891	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	201 40	201 55	201 50
Danemark (100 krd)	79 18	79 40	78 50
Suède (100 krs)	98 50	98 61	98 25
Norvège (100 k.)	82 00	82 35	82 00
Grande-Bretagne (£ 1)	8 475	8 484	8 50
Italie (1 000 lires)	5 217	5 224	5 35
Suisse (100 fr.)	260 95	262	261 50
Autriche (100 sch.)	30 235	30 295	30 25
Espagne (100 pes.)	5 930	5 844	5 85
Portugal (100 esc.)	9 655	9 64	9 75
Canada ($ can 1)	3 842	3 842	3 845
Japon (100 yens)	2 248	2 290	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 8
Or fin (kilo en barre)	28450	28700
Or fin (en lingot)	28600	28790
Pièce française (20 fr.)	256 20	256 10
Pièce française (10 fr.)	207	205
Pièce suisse (20 fr.)	260 50	257 60
Union latine (20 fr.)	230	232 20
Souverain	254	257 10
Pièce de 20 dollars	1267 50	1278 40
Pièce de 10 dollars	665 .	670
Pièce de 5 dollars	430	
Pièce de 50 pesos	1111 .	1129 50
Pièce de 10 florins	230	236 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— MŒURS : « Les statistiques de l'absurde », par Pierre Leulliette ; « Le Français candidat perpétuel », par Henri Barrère.

3. ÉTRANGER
— PROCHE-ORIENT

3-4. AFRIQUE
— « Inquiétante Afrique » (II), par Gilbert Comte.

4-5. EUROPE

5. EUROPE
ASIE
AMÉRIQUES

6. POLITIQUE

7. SOCIÉTÉ
— ÉDUCATION
— MÉDECINE
— SCIENCES

8. SPORTS
LETTRES
RELIGION
JUSTICE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Pages 9 à 16
RENTRÉE : Musique : Rêves de collectionneurs ; Des funérailles pour l'architecture ; Une sélection d'expositions ; Des lampions pour tous les publics ; La jeunesse des vieux cinéastes japonais ; Variétés pour le plaisir ; Jazz mélangé ; Nouvelles lignes de la photo.

20 à 22. ÉCONOMIE - RÉGIONS

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (17)
FEUILLETON : Adieu Californie (2).
Annonces classées (18 et 19) ; Aujourd'hui (17) ; Carnet (8) ; « Journal officiel » (17) ; Météorologie (17) ; Mots croisés (17) ; Bourse (23).

Le numéro du « Monde » daté 30 août 1978 a été tiré à 532 666 exemplaires.

A B C D E F G

Aux États-Unis

L'augmentation du déficit de la balance commerciale en juillet provoque un vif recul du dollar

Soumis à de très violentes attaques dès mardi après-midi, juste après l'annonce de l'augmentation du déficit de la balance commerciale américaine en juillet, le dollar a poursuivi son repli à très vive allure mercredi matin 30 août sur toutes les grandes places financières internationales. Durant la première heure de transactions, la devise américaine a ainsi baissé de 1 % à Paris (4,35 francs contre 4,43 francs le mardi à midi et 4,4170 francs en clôture). La devise américaine a été également malmenée à Francfort, où, après avoir de nouveau enfoncé la veille le plancher de 2 deutschemarks, elle s'est traitée à 1,9790 deutschemark. Il en a été de même à Zurich, où un cours de 1,6275 franc suisse a été inscrit, et à Tokyo (189,75 yens contre 194,30 yens).

En l'espace de vingt-quatre heures, le dollar a ainsi fléchi de 2 % à Paris, de 2,6 % à Francfort et de 4,5 % à Zurich. En revanche, l'or a vivement progressé.

De notre correspondant

Washington. — L'aggravation du déficit de la balance commerciale (2,9 milliards de dollars en juillet contre 1,6 milliard en juin) a d'autant plus surpris les officiels que la facture pétrolière a baissé comme les mois précédents : — 4,5 % en juillet par rapport à juin — 13 % pour les sept premiers mois de 1978 par rapport à la même période de 1977. Cela correspond à une baisse en quantité encore plus forte que dans les autres pays puisque les Etats-Unis, à la différence des Européens ou des Japonais, ne bénéficient dans ce domaine de la chute du dollar. C'est dire aussi que les efforts déployés par M Carter pour faire adopter par le Congrès son programme énergétique, d'abord le compromis sur les prix du gaz (1), ont peu de chances de modifier le tableau d'ensemble et de restaurer la confiance dans le dollar.

L'accroissement du déficit provient en effet d'une faiblesse générale de l'économie : certaines hausses des produits importés sont conjoncturelles, comme cellese du sucre (+ 104 % en juillet par rapport à juin), du poisson (+ 27 %) et du café (+ 20 %). En revanche, on relève avec inquiétude, ici, que les importations d'automobiles étrangères se sont accrues de près de 30 % en un mois, en déficit du fait que les grands vendeurs, comme les Japonais, ont déjà relevé six fois leurs prix cette année. Les importations d'automobiles sont plutôt inférieures en volume à celles de l'an dernier à pareille époque, la hausse considérable du yen et du DM ayant augmenté leur valeur. L preuve est faite que les acheteurs américains n'en ont pas été découragés en proportion. Ainsi, le déficit avec le seul Japon passe d'un milliard de dollars en juin à 1,17 milliards en juillet. On voit mal comment M. Fukuda pourra tenir les promesses qu'il a faites au printemps, de ramener le déficit total à 7 milliards de dollars cette année.

Au total, les importations se sont accrues en un mois de 7,7 %, tandis que les exportations baissaient de 2,7 % en raison notamment d'une réduction de 18 % des ventes de produits agricoles : ce chapitre traditionnellement fort de la balance américaine du commerce extérieur a subi le contrecoup des récoltes relativement bonnes, engrangées cette année dans divers pays du tiers-monde. Le déficit de juillet est le plus important de l'année après les 4,5 milliards de dollars enregistrés en février. Il fait passer le déficit cumulé des sept premiers mois de l'année à 19,36 milliards de dollars contre 13,61 pour la période correspondante de l'an dernier (+42, %). On peut maintenant prévoir un déficit total d'environ 33 milliards pour l'ensemble de l'année, ce qui représenterait une augmentation de plus de 6 milliards sur le chiffre record de 1977.

Ralentissement de la hausse des prix

Au chapitre de l'inflation, la hausse de 0,5 % enregistrée en juillet se compare avantageusement aux 0,9 % de hausse des prix à la consommation enregistrés pendant chacun des trois mois précédents. Ce chiffre, le meilleur depuis décembre dernier (+ 0,4 %), devrait, s'il se confirme, faire repasser le taux annuel d'inflation au-dessous du seuil fatidique des « deux chiffres » franchi au cours du second trimestre avec 10,7 %.

Le progrès vient toutefois exclusivement de l'arrêt brutal, voire de l'annulation partielle de la forte hausse des prix alimentaires constatés depuis le début de l'année.

Aussi bien l'inflation pour les sept premiers mois de 1978 atteint un taux annuel de 9,8 % compte tenu des variations saisonnières. Ce chiffre est le plus mauvais enregistré depuis trois ans. On est donc loin des prévisions de 6,1 % pour l'année avancées en janvier par les xeperts du président, et même de l'estimation révisée faite enjuillet (7,2 %).

M. Robert Strauss, principal conseiller de M. Carter pour la lutte contre l'inflation, a du admettre, mardi 29 août, dans un discours prononcé à Boston, que ses prévisions avaient été trop optimistes. L'inflation pour l'ensemble de l'année sera selon lui « *proche de 8 %* ». Encore M. Strauss, se borne-t-il à exprimer un espoir. De fait, les grandes négociations salariales à venir seront l'occasion de revendications importantes. Après l'exemple des mineurs, qui ont obtenu ce printemps d'importantes augmentations après une grève de plusieurs mois, celui des postiers risque de faire école : ces derniers viennent d'imposer « à la base » une renégociation de l'accord conclu par elur direction, qui prévoyait une augmentation i lest vrai modeste de quelques 19 % des revenus en trois ans.

M. Strauss ne se fait donc aucune illusion. Admettant, dans le même discours de mardi, que le mot d'ordre de modération volontaire proposé par le gouvernement a produit moins de résultats qu'espéré, le conseiller du président a ajouté tout crûment qu'il n'avait jusqu'à présent, rien à montrer qui puisse donner quelque crédibilité au programme anti-inflation. Les spéculateurs sur le dollar n'en demandaient pas tant...

(1) Voir *le Monde* daté du 30 août, page 20.

MICHEL TATU.

DANS LES VOSGES

Plus de cinq cent quarante licenciements sont prévus après la reprise du groupe Boussac

Le détail des mesures contenues dans le « plan Willot » concernant les usines textiles des Vosges de l'ex-groupe Boussac a été révélé ce mercredi 30 août, rue Poissonnière à Paris, à l'occasion du comité central d'entreprise de l'ex-société F.T.N., réunion très houleuse à laquelle participèrent non seulement les représentants syndicaux, mais encore une forte délégation des « Boussac » vosgiens, auxquels s'était joint le personnel du siège. Finalement, le comité central se transforma en une réunion d'information présidée par M. Schué, représentant de M. Peysson, administrateur judicaire.

Les mesures envisagées se traduiront finalement par 363 retraites et préretraites (pour les personnes nées entre juillet 1914 et décembre 1921) ; 541 licenciements, 429 reconversions. Le groupe textile vosgiens SIS plus la F.T.N. passera de 3 510 à 2 184 salariés. En outre, un certain nombre de mutations interviendront entre les usines d'Igney, Thaon et Nomexy.

Les usines de Rambervillers, Vincey, Grands-Sables seront fermées. Leur personnel sera reconverti dans un délai qui n'a pas été précisé. Woco s'installant dans l'usine des Grands-Sables ; Parisot-Dumestre dans celle de Vincey. L'incertitude demeure en ce qui concerne le tissage de Rambervilliers.

Les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. qui n'ont pas accepté de discuter ce plan avec M. Schué, ont déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'elles refusaient tout licenciement et toute fermeture.

FUSILLADE A PARIS

Le flair...

Paris, parfois, cesse d'être la cachette idéale des malfaiteurs désireux d'échapper à la police. Le hasard brise soudain l'anonymat protecteur de la capitale et, mettant en contact d'une manière inattendue poursuivants et poursuivis, renoue les fils d'une enquête.

Par deux fois en une seule journée, deux « détenus permissionnaires », qui avaient choisi de ne pas réintégrer leur cellule, ont joué de malchance. Peu avant 17 heures, lundi 28 août, Jean-Michel Adnot, vingt-quatre ans, condamné à sept ans de réclusion criminelle pour hold-up, et Marcel Le Menn, vingt-huit ans, qui purgeait une peine de cinq ans pour agression à main armée, pénètrent dans une armurerie, au 43, boulevard Voltaire (dixième arrondissement), dans le but d'acheter un holster pour une arme de fort calibre et des munitions. Quelques minutes plus tard, un jeune commissaire stagiaire âgé de trente ans, M. Jocelyn Monteil, fait garer sa voiture de service dans la rue et entre à son tour dans le magasin pour y acheter un accessoire. Il trouve aux deux individus une allure suspecte, ressort, alerte son chauffeur. Les malfaiteurs sont plus rapides : ils tirent, blessant grièvement le policier à la nuque et au thorax, sans toutefois mettre ses jours en danger.

Jean-Michel Adnot et Marcel Le Menn prennent la fuite, laissant le second policier légèrement blessé. La rencontre aurait pu cesser là. Paris aurait pu se refermer sur les deux hommes. Trois cents mètres plus loin pourtant, trois inspecteurs de la brigade de répression du banditisme, occupés à une autre enquête, trouvent, eux aussi, un air suspect aux deux jeunes gens qui hèlent un taxi.

Adnot et Le Menn sont arrêtés et transférés dans les locaux de la police judiciaire. Victimes de la malice du hasard, transformé à l'occasion en auxiliaire de justice.

A l'occasion de la fête nationale

HANOÏ ANNONCE DES MESURES D'AMNISTIE POUR LES DÉTENUS ET LES « RÉÉDUQUÉS ».

Hanoï (*A.F.P.*). — Des mesures d'amnistie totale ou partielle ont été décidées par le comité de l'Assemblée à l'occasion de la fête nationale du 2 septembre, a-t-on appris mercredi 30 août à Hanoï.

Ces mesures sont applicables aux détenus ou « *rééduqués* » qui « *se sont amendés, sont déterminés à redevenir honnêtes et qui, par leur travail et leur bonne conduite, ont donné l'exemple à leurs congénères* ». Sont libérables, sous réserve de satisfaire à ces conditions, ceux qui ont subi au moins la moitié de leur peine ou pour les condamnés à perpétuité, au moins douze ans de prison. La résolution prévoit aussi des remises de peine pour les détenus ayant accompli au moins le cinquième de leur peine. Les prisonniers « *méritants* » feront l'objet d'un réexamen de leur dossier.

Enfin, pour les personnes internées sur décision administrative dans les camps de rééducation, le comité indique que « *le gouvernement continuera à examiner les possibilités de leur libération* ». Aucune précision n'est donnée sur le nombre des bénéficiaires de ces mesures.

VICTOR KORTCHNOI MENACE DE SE RETIRER DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Victor Kortchnoï a menacé, mercredi, de se retirer du championnat du monde d'échecs si un miroir sans tain n'était installé entre les joueurs et les spectateurs. Ce miroir doit prévenir les actions du parapsychologue soviétique Vladimir Zoukhar, qui, selon le challenger, cherche à l'hynoptiser.

Kortchnoï, qui est mené 4-1 par le champion du monde Anatoly Karpov, a également mis en doute l'impartialité du jury de la Fédération internationale d'échecs et de l'organisateur philippin, M. Florenco Campomanes. Il a ajouté, au cours de sa conférence de presse, être venu aux Philippines pour y affronter un homme et avoir découvert qu'il était opposé à l'équipe soviétique tout entière. — (Reuter.)

Au magazine « Question de temps »

SUPPRESSION D'UN FILM DE F. CASSENTI SUR CUBA

La direction de l'information d'Antenne 2 a décidé de ne pas diffuser ce mercredi soir, dans le magazine « Question de temps », préparé par Jean-Pierre Elkabbach et Louis Bériot, le film de Frank Cassenti commenté par Régis Debray, sur le XIe Festival mondial de la jeunesse qui s'est tenu à La Havane (Cuba) du 28 juillet au 5 août.

Pour Frank Cassenti, il s'agit de censure politique. Ce film-reportage, co-produit par A 2, a pour thème la négritude à Cuba, la jeunesse cubaine, la fête politique. Il est notamment composé d'interviews qui soulignent l'importance de la révolution à Cuba et ses perspectives en Amérique latine. Louis Bériot, rédacteur en chef, explique de son côté que ce film n'est pas d'une qualité satisfaisante. En outre, Antenne 2 déplore le fait que Régis Debray ait dû écrire un commentaire sans avoir pu aller sur place.

L'interview en direct de Vienne de l'écrivain Alexandre Zinoviev, membre de l'Institut de philosophie de l'académie des sciences de Moscou, est maintenue, et deux portraits remplaceront ce film sur Cuba : un de Michel Albert, commissaire au plan, et de René Engen, successeur du baron Empain.

● *M. Raymond Barre* a reçu, mardi 29 août, M. Michel Durafour, ancien ministre, député U.D.F. de la Loire, qui l'a informé de la situation économique de ce département. Le premier ministre a demandé à M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, de se rendre sur place et de lui faire un rapport sur cette question.

● *M. Raymond Barre* a reçu ce mercredi 30 août à déjeuner M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN. Il s'agit, précise-t-on, d'une visite de courtoisie. M. Luns a rencontré récemment les autres chefs de gouvernement des pays membres de l'Alliance atlantique.

Dans l'Essonne

LE PROPRIÉTAIRE D'UN PAVILLON TUE UN JEUNE CAMBRIOLEUR

Quatre jeunes gens de Massy cambriolaient un pavillon de Verrières-le-Buisson (Essonne), dans la nuit du 29 au 30 août, lorsqu'ils furent surpris par le propriétaire. Celui-ci, M. Marcel Hucleux, cinquante-sept ans, chimiste, s'était saisi d'un pistolet, qu'il conservait depuis la Résistance caché dans un coin de son jardin. L'un des cambrioleurs, M. Olivier Quinqueton, vingt-trois ans, se serait alors jeté sur lui. M. Hucleux a tiré une balle en plein cœur, tuant le cambrioleur sur le coup. Les trois complices, âgés de dix-huit ans, se sont aussitôt rendus. M. Hucleux, qui est aussi propriétaire d'un autre pavillon à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), où sa femme veille sur ses parents souffrants, venait par précaution dormir fréquemment à Verrières, où il avait déjà été cambriolé. — (Corresp.)

L'affaire de la station thermale de Gréoux-les-Bains

LES QUATRE INCULPÉS ÉCROUÉS SONT MIS EN LIBERTÉ

M. Daniel Bachasson, juge d'instruction à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), a rendu ce mercredi 30 août une ordonnance de mise en liberté des quatre inculpés écroués dans l'affaire de la station thermale de Gréoux-les-Bains, dont M. Adrien Barthélémy, P.-D.G. des Thermes de Gréoux et de la chaîne des Thermes du soleil (« le Monde » du 15 août).

● *M. Joseph Fontanet*, ancien ministre, ancien secrétaire général du M.R.P., fondateur du quotidien disparu *J'informe* (septembre - décembre 1977), vient d'être nommé directeur du développement à la SEREC (Société d'études et de réalisations pour les équipements collectifs). Cette société est une filiale du Crédit mutuel, organisme bancaire dont le P.-D.G. est M. Théo Braun, ancien dirigeant du M.R.P., vice-président de la société éditrice du quotidien *l'Alsace*, de Mulhouse.

En Corse

UN TOURISTE ALLEMAND EST VICTIME D'UNE AGRESSION

M. Horst Babl, quarante ans, demeurant à Bayreuth, a été mortellement blessé mardi soir 29 août, en Corse, par un inconnu, à Saleccia, dans le désert des Agriates, entre Saint-Florent et Ile-Rousse (Haute-Corse). Sa femme, Birgitt, a été grièvement blessée à l'abdomen et l'un de ses amis, M. Wolfgang Wagner, trente-cinq ans, également de Bayreuth, a été blessé au bras. Tous deux sont hospitalisés à Bastia. L'agresseur a fait irruption dans le bungalow occupé par les touristes, a ouvert le feu et s'est enfui dans le véhicule de ses victimes.

C'est peu après son départ qu'a été constatée la disparition de la fillette du couple, Hidrik Babl, dix ans, et d'une autre jeune Allemande, Sabine Kramer, douze ans. Sept cents gendarmes ont été mobilisés pour effectuer les recherches.

REMOUS AUTOUR DU PEINTRE CONSTABLE

Quatorze au moins des œuvres attribuées à John Constable seraient en réalité dues au quatrième fils du peintre, Lionel, âgé de neuf ans à la mort de son père. C'est ce que révèle un journaliste du quotidien londonien « The Daily Telegraph » dans son numéro du 29 août.

Cette réattribution, surprenante pour les uns et irritante pour d'autres, vient en conclusion des travaux de deux universitaires anglais, Leslie Parris, directeur adjoint de la Tate Gallery, et l'historien d'art Ian Flemming-Williams. L'intégralité de ces travaux devrait être publiée au mois de septembre dans le « Burlington Magazine ». Les preuves qu'ils apportent seraient sans discussion possible.

D'ores et déjà, le musée de Philadelphie, la collection Paul Mellon (Yale), la Tate Gallery, l'Asmolean Museum (Oxford), le Staatliches Museum de Berlin, la Kunsthaus de Munich, vont devoir réexaminer de près les œuvres de (ou des) Constable qu'ils possèdent.

C'est donc un nouveau « terrain de jeu » qui s'ouvre aux chercheurs de toutes nationalités, après ceux des familles Breughel, Cranach, Teniers, et des trois frères Le Nain.

● *Fête de la moisson au Larzac*. — Les paysans du Larzac viennent de moissonner l'orge qu'ils avaient ensemencé sur des terrains achetés par l'armée. Cette fête de la moisson dont le produit ira aux ouvriers de Millau (Aveyron) a permis de récolter, sous l'œil du capitaine de gendarmerie, 20 tonnes d'orge.

UN DON DU CORPS POUR LA SCIENCE EST REFUSÉ PAR LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BREST

Une pétition a été organisée dans la région de Brest pour protester contre le refus d'accepter un corps par le service d'anatomie de la faculté de médecine de Brest. Cette initiative a été prise par l'oncle d'un jeune homme de vingt-deux ans, qui avait fait don de son corps à la science, et qui s'est noyé accidentellement le 19 août dernier. L'oncle de la victime, s'étant mis en rapport avec l'hôpital de Nantes, puis celui de Brest, s'est indigné de la réponse donnée à sa demande qui faisait état du congé des personnes chargées de l'embaumement des corps. Cette pétition aurait été signée par six cents personnes de la région.

[Un certain nombre d'articles concernant cette affaire ont interprété les volontés du jeune noyé comme un don du corps à des fins d'enseignement de l'anatomie aux étudiants en médecine. En fait, il semble s'agir dans ce cas précis, d'une autorisation de prélèvements d'organes, à des fins de greffe, telle qu'elle a été facilitée par la récente loi Caillavet (« le Monde » du 5 avril). Il faut préciser que, dans le cas d'une noyade, les prélèvements d'organes sont souvent impossibles à réaliser, pour des raisons physiologiques. En ce qui concerne le don du corps, les services d'anatomie de la plupart des facultés de médecine françaises sont actuellement victimes d'un approvisionnement excessif et incompatible avec les conditions matérielles de préparation et de conservation des corps. Selon le professeur Le Menn, doyen de la faculté de médecine de Brest, que nous avons interrogé, les besoins sont de l'ordre de vingt-cinq sujets par an, pour sa faculté. En contrepartie du don corporel, le service d'anatomie se charge de l'ensemble des frais de saisie du corps, puis d'inhumation, ce qui représente une somme d'environ 1 000 francs par cas. Il est évident que la gratuité des obsèques pour les familles, dans le cas du don du corps, est une incitation importante. A Brest, plus de mille cent donations ont été enregistrées au cours des cinq dernières années, couvrant de très loin les besoins de cette petite faculté. Le professeur Le Menn a confirmé la fermeture, pendant le mois d'août, du service d'anatomie de la faculté de médecine, qui ne possède qu'un seul médecin spécialisé et un seul aide-anatomiste pour l'ensemble de son fonctionnement. — Dr J.-F. L.

